Niveau(x) d'enseignement: 1 Numéro EDUQ : 8270031
Centre d'intérêt: 50

Québec (Province) Ministère de l'éducation. Direction générale des réseaux.

Projets pédagogiques innovateurs ou rénovateurs : un aperçu de 1977 / Ministère de l'éducation, Direction générale des réseaux et Service de la recherche. -- Québec : La Direction : Le Service, 1978.
vii, 354 p. ; 28 cm. -- (Opération inventaire, analyse et diffusion des innovations ; 5)

Code: 28-1257. Index: p. 353-354. Comprend des bibliographies.

Cote Dewey: 371.3'09714/03p Cote LC: LB/1027

Descripteur(s): *Innovation en éducation *Répertoire *Expérimentation pédagogique *Enseignement expérimental *Primaire (Niveau) *Secondaire (Niveau)

Identificateur(s) de nom: *Opération inventaire, analyse et diffusion des innovations *IADI

Identificateur(s) de sujet: *Projet pédagogique

Présentation des résultats de l'Opération inventaire, analyse et diffusion des innovations (IADI) menée en 1976-1977 auprès des niveaux primaire et secondaire. Quelque cent projets sont répertoriés sous 17 thèmes: orientation de l'école, individualisation de l'enseignement, aménagement du temps, intégration des matières, encadrement, participation, animation pédagogique, éducation préscolaire, formation professionnelle, élèves en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation, langue maternelle, langue seconde, éducation physique et psychomotricité, formation artistique, formation scientifique, formation religieuse, activités éducatives intégrées.

La majorité des projets sont présentés de façon sommaire: localisation, description rapide, durée de l'activité, clientèle, responsable, publication. En outre, 19 projets novateurs sont l'objet d'une analyse plus poussée décrivant de façon systématique le projet lui-même, les composantes de l'innovation ainsi que le cheminement et le mode de développement du projet. Un index thématique facilite le repérage des projets d'innovation pédagogique présentés.

Type de document: d
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8270031

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
DIRECTION GÉNÉRALE DES RÉSEAUX
ET SERVICE DE LA RECHERCHE

OPÉRATION INVENTAIRE,
ANALYSE ET DIFFUSION DES INNOVATIONS

DOCUMENT NO 5

PROJETS PÉDAGOGIQUES INNOVATEURS OU RÉNOVATEURS

UN APERÇU DE 1977

JANVIER 1978

28-1257

E D U Q 8270031

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
DIRECTION GÉNÉRALE DES RÉSEAUX
ET SERVICE DE LA RECHERCHE

OPÉRATION INVENTAIRE,
ANALYSE ET DIFFUSION DES INNOVATIONS

DOCUMENT NO 5

PROJETS PÉDAGOGIQUES INNOVATEURS OU RÉNOVATEURS

UN APERÇU DE 1977

JANVIER 1978

28-1257

AVANT-PROPOS

La parution de ce document témoigne de la volonté de communiquer entre eux, exprimée par une foule d'agents d'éducation et de responsables scolaires, aux quatre coins du Québec. L'information rassemblée ici reste d'ailleurs à bon droit marquée au cachet d'un contexte local, et l'intention novatrice se situe en premier lieu par rapport à lui.

En adressant ce "dossier" sur les innovations aux éducateurs et aux institutions scolaires, nous souhaitons que l'esprit dans lequel il a été constitué, esprit de partage des expériences et de mise en commun des perspectives de développement pédagogique, gagne constamment du terrain.

La variété des initiatives recensées et décrites ici ne doit pas rejeter dans l'ombre la présence de quelques grandes préoccupations et convictions pédagogiques qui ont servi de fil conducteur, de principes inspirateurs, depuis les années 60. Qu'il faille inventer des choses, travailler avec imagination et persévérance pour les appliquer dans des contextes à chaque fois particuliers, cela ne devrait surprendre personne.

Pierre Parent, Directeur,
Direction générale des réseaux

Norman Ryan, Directeur
Service de la Recherche
Secteur de la planification

INTRODUCTION

Ce document contient l'essentiel de l'information recueillie dans le cadre de l'Opération inventaire, analyse et diffusion des innovations (IADI) en 1976-77. On y trouve deux types d'information, regroupée pour la commodité sous quelques grands thèmes.

D'une part, un certain nombre de courtes descriptions présentent et situent un ensemble d'initiatives actuellement développées dans l'enseignement primaire et secondaire québécois. Prises séparément, ces "fiches descriptives" constituent, en quelque sorte, un répertoire significatif de la diversité pédagogique du milieu scolaire et de la créativité des agents d'éducation. L'aperçu qui en ressort ne prétend à aucune exhaustivité, car la cueillette de l'information n'a pu toucher, de façon équivalente, l'ensemble des régions du Québec. Nous croyons, toutefois, que les initiatives dont ce document rend compte illustrent assez fidèlement dans quelles voies s'engagent couramment les écoles et les équipes enseignantes à partir du souci qui les habite de renouveler l'éducation.

On trouve également, dans ce document, un certain nombre d'analyses plus poussées de projets novateurs. Chacune de ces analyses décrit, de façon systématique, les grands éléments constitutifs d'une innovation: son mode d'organisation, les besoins qui l'ont suscitée ou les préoccupations de ses initiateurs, ses objectifs, les prin-

cipaux moyens mis en oeuvre pour la réaliser, les résultats obtenus. L'analyse montre, ensuite, les principales étapes du développement d'un projet, les approches adoptées ou les stratégies employées dans la perspective du processus d'innovation utilisé; l'intérêt et la signification de ces processus d'innovation sont peut-être plus transposables d'un contexte à un autre que le contenu lui-même de l'innovation. La démarche d'analyse adoptée avec les responsables des projets ne vise pas seulement l'information à dégager pour d'autres; elle est, le plus souvent, entreprise en vue de consolider, de relancer, d'expliciter et d'évaluer une expérience vécue, dans un esprit de soutien au développement des innovations semblables qui peuvent naître dans d'autres contextes.

Le terme d'innovation mérite quelques commentaires. A l'origine du présent projet, nous en avions retenu la définition suivante, couramment acceptée pour fins de description et d'analyse: "une activité éducative nouvelle et originale, délibérée et organisée, et qui vise une amélioration de l'éducation"[1]. Cependant, nous avons constaté, de plus en plus fréquemment, que le terme innovation véhicule des connotations qui empêchent de l'associer couramment aux initiatives pour lesquelles la définition précédente vaudrait.

La première difficulté concerne l'ampleur d'un projet. Dans l'esprit de certains, seul un changement radical et global par rapport à une situation antérieure mérite le nom d'innovation. Cette conception s'applique

---

1) Pour la mise en commun des innovations, Ministère de l'Éducation, sept. 1976, p. 7 (réf. doc. 28-1212).

bien à des projets qui dépendent de l'autorité supérieure dans un système d'éducation, qui disposent généralement de ressources additionnelles importantes, qui ont été longuement étudiés avant de démarrer et qui sont souvent accompagnés d'une recherche scientifique rigoureuse. Cependant, on ignore alors toute possibilité d'innovation plus spontanée, celle qui se manifeste dans une action moins ambitieuse mais non moins engagée dans le sens de l'amélioration de l'éducation, action qui s'organise et se planifie souvent au fur et à mesure de sa progression.

La seconde difficulté vient du jugement de valeur que beaucoup détectent dans l'usage du terme "innovation". A la limite, qualifier un changement de "novateur" exigerait qu'on soit à même de juger ou de prédire son effet bénéfique à long terme et de garantir l'influence positive qu'il aura sur l'ensemble plus large qui englobe l'innovation naissante. C'est peut-être là la raison principale qui fait préférer, au terme "innovation", l'appellation plus neutre de "projet pédagogique" ou même "d'expérience", "d'initiative" ...

En parlant ici de "projets pédagogiques innovateurs ou rénovateurs", nous avons d'abord voulu tenir compte de cet usage, en continuant d'apporter toute l'attention qu'elles méritent aux tentatives et aux expériences moins connues, d'ampleur moins ambitieuse, dont fourmille le système scolaire québécois. Nous avons par ailleurs tiré parti d'une remarque énoncée par M. Claude Paquet (lors d'un colloque sur l'innovation en éducation tenu en décembre 1976 à Alma, région Saguenay-Lac St-Jean) à propos du contraste entre "innovation" et "rénova-

tion" de l'éducation. L'innovation se situerait plus naturellement dans une perspective de recherche, dans un cheminement qui transforme sa propre façon de comprendre l'éducation. La perspective de rénovation, par contre, viserait davantage l'application d'un principe généralement admis, l'introduction dans la pratique d'une orientation dont le caractère préférable est généralement admis.

L'équipe du ministère de l'Education impliquée dans l'opération durant toute l'année dernière tient à remercier tous ses interlocuteurs pour la disponibilité et la coopération dont ils ont fait preuve. Sans leur collaboration, l'actuel projet de mise en commun des innovations n'aurait pu être réalisé.

Par: Arthur Marsolais,
Service de la Recherche,
au nom de l'équipe du
projet I.A.D.I. (1)

1) En 1977-78, les membres de cette équipe sont, pour les diverses régions administratives: Pierre Champagne (Sept-Iles), Claude Tremblay (Jonquière), Jean-Marie Michaud (Québec), Roméo Lajoie (Rimouski), Maurice Powers (Trois-Rivières), Julien Fréchette (Sherbrooke), André Pinard (Longueil), Jacques Thibault (Laval), Roger Gendron (Hull), Gisèle Maheux-Labbé (Rouyn). Mme Henriette Le Hir, de la C.É.C.M. collabore à l'opération pour le territoire de sa commission scolaire.

QUELQUES DOCUMENTS DE REFERENCE

SUR LES INNOVATIONS

Les documents diffusés antérieurement dans le cadre de l'opération "Inventaire, Analyse et Diffusion des Innovations" (IADI) sont les suivants:

Document no 1: Guide d'analyse des innovations (Version préliminaire), par: C. Marchand, Ministère de l'éducation, oct. 1975 (code de référence: 28-1199). Ce document qui n'est plus disponible, se trouve remplacé par le suivant.

Document no 2: Pour la mise en commun des innovations: proposition d'un guide d'analyse. Par: C. Marchand et A. Marsolais, sept. 1976 (code de référence: 28-1212)

Document no 3: Répertoire d'innovations en éducation: 1975-1976. Ministère de l'éducation, oct. 1976 (code de référence: 28-1214)

Document no 4: L'innovation en milieu scolaire: quelques analyses. Ministère de l'éducation, oct. 1976 (code de référence: 28-1215).

Deux autres documents concernant spécifiquement une région administrative circulent présentement, soit:

Vers un vécu scolaire plus cohérent: Expériences réalisées en Abitibi-Témiscamingue. (52 pages), document d'information diffusé dans le cadre du 5e Congrès Pédagogique de l'élémentaire (Val d'Or, 4 nov. 1977)

Répertoire des innovations en éducation au Saguenay-Lac St-Jean, Direction régionale Saguenay-Lac St-Jean, Ministère de l'Education, oct.1977.

SOMMAIRE

Note: Les divers projets recensés ou analysés sont répartis sous l'un des dix-sept thèmes qui suivent. Parmi ceux-ci, les sept premiers désignent un aspect de la pédagogie ou de l'organisation scolaire. Les trois suivants concernent des clientèles spécifiques. Les sept derniers, pour leur part, regroupent des domaines de formation directement reliés à des matières d'enseignement.

Comme plusieurs projets pourraient être inclus sous plus d'un thème, un index thématique, à la page 353, permettra de repérer de façon plus complète les sujets qui intéressent plus particulièrement un lecteur.

THEME 1: ORIENTATION DE L'ECOLE..... Page 5

Analyses: L'école optionnelle "Les Petits Castors" 10

L'école optionnelle "Tourterelle" 22

THEME 2: INDIVIDUALISATION DE L'ENSEIGNEMENT 33

Analyse: Organisation de l'enseignement du français et des mathématiques dans le cadre d'une approche fermée et formelle..... 37

Page

THEME 3: AMENAGEMENT DU TEMPS 53

Analyse: Réaménagement du temps à la maternelle et au primaire..... 59

THEME 4: INTEGRATION DES MATIERES 69

Analyses: Fleur-Soleil: intégration des matières à partir d'une expérience d'amitié 77

Atelier de français: intégration français-sciences humaines..... 81

THEME 5: ENCADREMENT 87

Analyses: L'activité éducative à l'école Notre-Dame-De-Grâce..... 91

Encadrement à l'aide de "motivologues" et d'animateurs..... 104

THEME 6: PARTICIPATION 123

THEME 7: ANIMATION PEDAGOGIQUE 129

Analyse: Les conseillers pédagogiques dans l'école: un rôle en mutation. 131

THEME 8: EDUCATION PRESCOLAIRE 141

Analyses: Maternelle-maison 149

Maternelle-maison à Brossard 156

Une expérience de maternelle-maison . 164

Page

THEME 9: FORMATION PROFESSIONNELLE 171

Analyse: Le secrétariat populaire 180

THEME 10: ELEVES EN DIFFICULTE D'APPRENTISSAGE OU D'ADAPTATION 195

THEME 11: LANGUE MATERNELLE 209

THEME 12: LANGUE SECONDE 225

Analyse: Classe spéciale d'immersion 231

THEME 13: EDUCATION PHYSIQUE ET PSYCHOMOTRICITE .. 239

Analyse: Le plein air ... une école..... 246

THEME 14: FORMATION ARTISTIQUE..... 261

Analyse: Expression dramatique..... 269

THEME 15: FORMATION SCIENTIFIQUE..... 277

THEME 16: FORMATION RELIGIEUSE 287

Analyse: Service d'éducation chrétienne: intégration de la catéchèse et de la pastorale 294

THEME 17: ACTIVITES EDUCATIVES INTEGREES ..... Page 313

Analyses: Formation des membres des conseils de classe à l'animation et à la co-gestion des activités étudiantes..... 322

Ateliers du vendredi..... 338

Index thématique..... 353

THEME 1

ORIENTATION DE L'ECOLE

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT DANS LES MILIEUX A FAIBLE DENSITE DE POPULATION

ENDROIT : A Clerval, Commission scolaire Abitibi dans la région Abitibi-Témiscamingue.

DESCRIPTION SOMMAIRE : L'organisation de l'enseignement dans les milieux à faible densité de population est une réalité dont une bonne partie des composantes demeurent inconnues. Afin de cerner l'ensemble des dimensions pédagogiques de cette réalité, d'en connaître les implications pour l'école et la commission scolaire et, plus à court terme, de trouver un modèle d'organisation pédagogique pour la plus petite école du territoire, la commission scolaire a effectué une étude intégrant dans sa réalisation complète les parents de l'école de Clerval, le principal et les enseignants ainsi que le personnel professionnel et cadre de la commission scolaire.

Pour l'école de Clerval, le résultat de l'étude est un modèle d'organisation pédagogique s'élaborant autour d'objectifs précis et d'activités ouvertes et intégrées, qu'on doit réaliser à partir de septembre.

Pour toute la commission scolaire, le résultat est un ensemble de données directement utilisable dans la définition de la mission de l'organisation.

DUREE DE L'ACTIVITE : L'élaboration de la démarche de travail a été faite par un comité provisoire formé de représentants de toutes les parties impliquées en décembre 1975.

La réalisation de la démarche planifiée s'est effectuée sous la responsabilité d'un comité technique de janvier 1976 à avril 1977.

CLIENTELE : Le projet intègre l'ensemble des parents de Clerval qui ont des enfants de 0 à 12 ans et l'équipe-école de Clerval.

RESPONSABLES: Le directeur général de la commission scolaire, monsieur Conrad Aubin, assume la responsabilité du projet en collaboration avec monsieur Robert Caron, coordonnateur de l'enseignement primaire, monsieur Ghislain Godbout, conseiller pédagogique, et mademoiselle Micheline Boivin, conseiller pédagogique; en collaboration également avec l'équipe-école formée de mesdames Léona Martial et Soeur Brigitte Gadoury, enseignantes ainsi que madame Hélène Gervais et monsieur Carol Brassard, respectivement principal au cours de la première et de la deuxième partie du déroulement du projet.

PUBLICATIONS: Organisation de l'éducation dans les milieux à faible densité de population, projet Clerval, Mai 1976.

Un rapport d'analyse et d'évaluation portant sur l'ensemble du projet, démarche et contenu, est prévu pour août 1977.

Dépôt: Monsieur Conrad Aubin
Directeur général
C.S. Abitibi
500 sud, rue Principale
La Sarre, Qué.

PROJET ECOLE MILIEU DE VIE A RIVIERE-HEVA

ENDROIT : A l'école Charles-René Lalande de Rivière-Héva, Commission scolaire Malartic en Abitibi-Témiscamingue

DESCRIPTION SOMMAIRE : Les agents de l'éducation de l'école, enseignants, principal et parents effectuent une démarche d'"analyse - planification - évaluation" qui vise la réalisation graduelle d'une école milieu de vie.

Cette démarche permet la définition des orientations de l'école en même temps que la réalisation de changements mesurés. Au plan du fonctionnement, la réflexion des parents et les réalisations en classe s'alimentent mutuellement et simultanément dans le sens de l'objectif visé.

DUREE DE L'ACTIVITE : Le projet termine sa première année, il doit se continuer au cours des deux prochaines.

CLIENTELE : Ce projet touche l'ensemble de la clientèle de l'école, soit 46 élèves de six à onze ans répartis en trois groupes-classes.

RESPONSABLE : Le responsable de l'innovation est le principal de l'école, monsieur Réal Duquette, en collaboration avec les trois enseignantes: mesdemoiselles Gilberte Ferron, Ginette Gagné et madame Denise Théberge, le comité d'école et monsieur Robert Paquin, conseiller pédagogique.

PUBLICATION : Les documents de planification et d'évaluation, plan d'action et rapport, sont parus au cours de l'année.

L'ECOLE OPTIONNELLE LES PETITS CASTORS

par: Marthe Desrochers
directrice,
et André Pinard

1. PRESENTATION DE L'INNOVATION

Cette innovation est venue du désir d'animateurs et de parents d'obtenir une école qui corresponde à leurs besoins et à ceux des enfants. Un comité s'est formé en vue de voir à l'application et aux implications d'une telle école optionnelle dans le milieu. Un rapport a été soumis et la Commission scolaire de Jacques-Cartier a permis que soit mise de l'avant une école optionnelle en septembre 1976. Cette école est une occasion exceptionnelle pour une participation très active de l'ensemble des parents. C'est aussi un lieu privilégié pour confronter ses croyances avec la réalité de tous les jours. C'est également une expérience où l'enfant a toutes les chances de développer ses capacité intellectuelles, physiques, affectives, sociales, morales et religieuses. C'est enfin une tentative pour sortir des sentiers battus de l'école traditionnelle.

Document produit: Information sur l'école optionnelle "les petits Castors" de la Commission scolaire de Jacques-Cartier, fév. 77.

Pour avoir plus d'explications sur le projet, on peut en faire la demande à:

Ecole Jeanne-Dufresnoy
10, rue Wolfe
Longueil, Québec

2. LES PRINCIPAUX ELEMENTS DE L'INNOVATION

2.1 ORGANISATION ADMINISTRATIVE

L'idée d'une école optionnelle à la Commission scolaire Jacques-Cartier est venue à la suite d'une conférence de M. Charles Caouette, qui poursuit l'expérimentation de l'école optionnelle à la Commission scolaire Ste-Croix (école Jonathan). Un professeur qui assistait à la conférence a décidé de donner suite à ce projet. Par des contacts avec un conseiller pédagogique, une mère de famille, commissaire d'école, et d'autres parents, un premier comité s'est formé et on a décidé de présenter un projet de recherche à la Commission scolaire. En décembre 1975, la Commission scolaire a accepté de libérer un jour/semaine, le conseiller pédagogique et le professeur qui ont lancé le projet, de même que deux autres professeurs. De décembre à mars, l'équipe a travaillé à la rédaction d'un document qui a été présenté à la Commission scolaire. Ce projet a été accepté le 21 avril 1976, par un vote de 7 contre 6 des commissaires et a été mis à exécution en septembre.

A la fin du mois de mai la commission scolaire nomme la Directrice de l'école qui doit s'occuper en même temps d'une seconde école à cause du nombre restreint d'élèves. Celle-ci avait exprimé à la commission scolaire son désir de s'occuper de l'Ecole optionnelle. Le conseiller pédagogique a démissionné de son poste pour devenir professeur - animateur de cette école.

Le projet prévoyait que la direction et la gestion de l'école seraient assurées par un Comité de gestion formé de cinq membres: trois parents et deux animateurs à qui s'ajoutait la directrice de l'école. Il était prévu aussi que des enfants pourraient participer à la gestion lorsqu'ils seraient prêts et en feraient la demande. L'assemblée générale était souveraine.

Au cours d'un colloque qui eut lieu en janvier, on a décidé d'augmenter le nombre de participants à l'administration de l'école. Sept comités ou groupes de travail nomment chacun un représentant (le comité des ressources humaines en nommera deux à cause du grand nombre de personnes qu'il représente); s'adjoignent à cela cinq membres d'un Comité de gestion et c'est le nouveau Conseil d'administration. Le Conseil d'administration est décisionnel, les Comités sont consultatifs et le Comité de Gestion est exécutif. L'Assemblée générale est souveraine. Tous ceux qui font partie de l'école ont droit de vote, même la secrétaire et le concierge. Le diagramme de la page suivante présente l'organigramme de gestion de l'école à la fin de l'année 76-77.

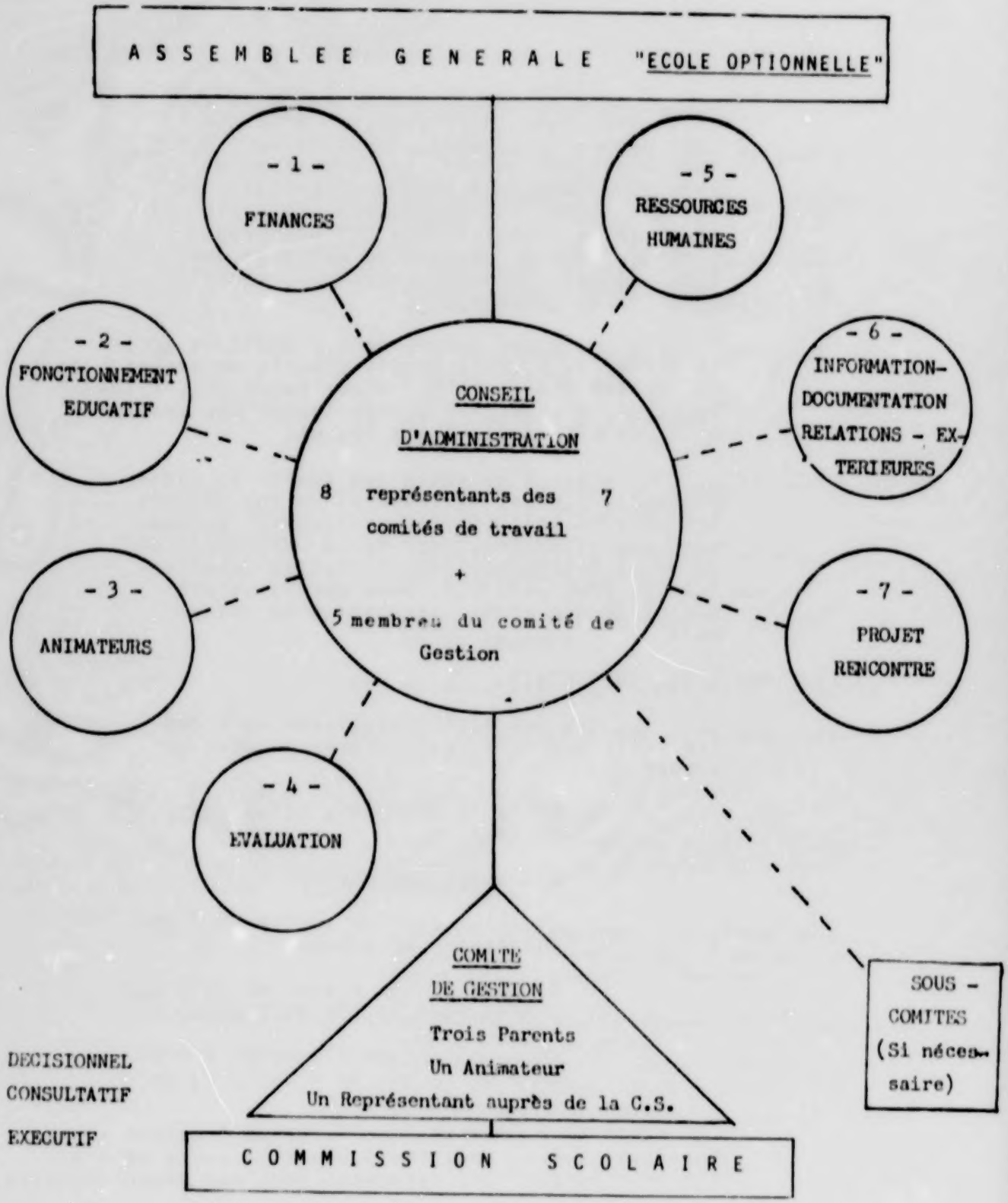
ASSEMBLEE GENERALE "ECOLE OPTIONNELLE"
- 1 -
FINANCES
- 5 -
RESSOURCES HUMAINES
- 2 -
FONCTIONNEMENT EDUCATIF
- 6 -
INFORMATION-DOCUMENTATION RELATIONS - EXTERIEURES
CONSEIL D'ADMINISTRATION
8 représentants des comités de travail
7
+
5 membres du comité de Gestion
- 3 -
ANIMATEURS
- 7 -
PROJET RENCONTRE
- 4 -
EVALUATION
COMITE DE GESTION
Trois Parents
Un Animateur
Un Représentant auprès de la C.S.
SOUS - COMITES (Si nécessaire)
DECISIONNEL
CONSULTATIF
EXECUTIF
COMMISSION SCOLAIRE

Mars 1977

2.2 BESOINS EDUCATIFS AUXQUELS L'INNOVATION VISE A REPONDRE

La mise en place d'une école optionnelle répond à l'attente d'un certain nombre de parents. Ceux-ci voulaient donner à leurs enfants une éducation où la formation intégrale serait respectée. En d'autres mots, ils désiraient une école qui leur plaise, c'est-à-dire qui développe harmonieusement l'enfant au point de vue intellectuel, affectif, physique, social, moral et/ou religieux.

Pour les animateurs, c'était le désir de sortir de l'école traditionnelle en vivant la réalité d'aujourd'hui d'une façon plus intense et en laissant à l'enfant toutes les possibilités de s'épanouir à son rythme.

Pour l'ensemble des agents de cette innovation, c'est de faire vivre aux enfants les valeurs prioritaires suivantes: autonomie, socialisation, sens de la participation et de la responsabilité, curiosité intellectuelle, sens critique, sens moral, valorisation de son corps, adaptation au changement.

2.3 OBJECTIFS POURSUIVIS

Par des activités libres ou à contrat (1), l'enfant sera progressivement en mesure:

1. de faire des choix selon ses potentialités
2. d'assumer ses choix
3. de développer un sentiment d'appartenance au groupe
4. d'accepter les autres et de s'accepter dans la vie de groupe
5. de démontrer de l'intérêt à l'égard de la vie de l'école et de s'y impliquer

(1) activité à contrat: activité où l'enfant s'engage pour 5 ou 6 semaines suivant la durée de l'activité offerte. Ordinairement deux par étape scolaire.

6. de répondre de ses actes

7. d'entretenir ses besoins de créer

8. de développer sa capacité d'apprendre

9. d'acquérir les connaissances contenues dans les programmes-cadres du ministère de l'Education

10. d'entretenir son besoin de communiquer

11. de s'évaluer par rapport à lui-même

12. de se développer et d'appliquer une hiérarchie des valeurs

13. de développer différents aspects de sa psycho-motricité

14. de satisfaire ses besoins de repos et de détente

15. de conserver et d'améliorer sa santé

16. de faire face à des situations nouvelles.

2.4 CARACTERISTIQUES DE L'ECOLE

- Axée sur la formation intégrale des enfants: pas de priorité à l'académique.

- Liberté des enfants: l'enfant est toujours libre d'accepter ou de refuser les activités offertes.

- regroupement multi-âges: pour septembre 1977, ou prévoit quatre foyers (classes). Deux foyers recevront des enfants de 5 à 9 ans, les deux autres des enfants de 7 à 12 ans.

- Participation des parents: elle est essentielle au fonctionnement de l'école. L'avant-midi, il y a un parent (co-animateur) dans chaque foyer pour assister l'animateur auprès des enfants. Les ateliers de l'après-midi sont en grande partie offerts par des parents. Ils offrent tous les genres d'activités suivant leur goût et leur possibilité.

- Entraide des enfants: les plus grands aident les plus jeunes.

2.5 UNE JOURNEE A L'ECOLE OPTIONNELLE

Un comité formé de parents et d'animateurs s'est occupé de repenser le fonctionnement quotidien de l'école. Après une année d'expérience, on fait quelques changements et l'on précise l'action des animateurs et des co-animateurs.

Le matin, il y a une réunion dans chaque foyer, c'est le moment des discussions, des remarques, on annonce les projets provenant des enfants, des animateurs ou des co-animateurs, l'animateur rappelle les ateliers offerts. Après la réunion, chaque enfant fait son horaire pour l'avant-midi. Les enfants ont le choix entre trois types d'activités. Le premier, celui à qui l'on donne priorité: les projets venant des enfants. Le deuxième, c'est l'utilisation du matériel disponible sur place: jeux, matériel pédagogique, de bricolage et autres... Le troisième, ce sont les activités offertes par les animateurs et les co animateurs.

La plupart des enfants dînent à l'école car ils demeurent loin; des parents assument l'animation de cette période.

Après le dîner, les enfants peuvent choisir un atelier ou demeurer au foyer. Puis vient une deuxième réunion, on évalue la journée. On range le matériel du foyer et c'est le retour à la maison.

Le vendredi est une journée libre. On en profite pour faire des sorties. Les parents collaborent beaucoup pour le transport.

2.6 MODE DE CONTROLE ET D'EVALUATION DU TRAVAIL DES ELEVES

L'évaluation du développement de l'enfant se fait par une rencontre individuelle entre l'animateur et les parents avec ou sans leur enfant. Cette rencontre dure entre une heure et une heure et demie. L'animateur repasse avec les parents la fiche d'évaluation qui a été annotée par les animateurs, les responsables d'atelier et les parents qui sont venus travailler à l'école. Cette fiche touche cinq points: le développement intellectuel, affectif, social, physique, moral et religieux de l'enfant.

2.7 MODES OU MECANISMES D'EVALUATION DE L'INNOVATION ELLE-MEME ET DU DEGRE D'ATTEINTE DE SES OBJECTIFS.

Au point de départ, il est bon de répéter que c'est un projet soutenu par les parents et les animateurs. La direction de l'école joue un rôle administratif (réquisitions,etc.) tout en participant au projet.

Chaque mercredi après-midi, il y a rencontre des animateurs avec un psychologue de l'Université de Montréal, M. Herman Paquette.

En termes de satisfaction, les parents sont satisfaits dans une proportion de 70%. Pour certains, une grande inquiétude: le côté académique. Certains parents ont retiré leurs enfants pour cette raison.

Du côté des animateurs, l'école optionnelle est très exigeante au point de vue physique. Les réunions absorbent beaucoup de temps supplémentaire. Au niveau de la philosophie de l'école, il y a aussi des échanges sérieux avec les parents où les différentes conceptions de l'école sont discutées. Travailler à l'école optionnelle, c'est également une occasion d'affronter ses croyances et la réalité de tous les jours. On ne va pas assez loin, on va trop loin, cela engendre l'insécurité, etc...

Quant aux enfants, l'école optionnelle les épanouit. Ils ne veulent pas changer, car ils se sentent bien. C'est un cadre plaisant où leur créativité et leurs goûts sont exploités au maximum.

Au niveau de la direction de l'école, la satisfaction est assez grande. L'évolution des enfants s'observe. On trouve difficile et pourtant important de garder une continuité dans l'école tant au point de vue du personnel que des parents.

Au niveau de la Commission scolaire, les innovateurs ont apprécié la grande liberté qui leur est donnée. La direction laisse vivre l'expérience et aucune difficulté majeure d'ordre matériel n'est apparue. Les commissaires suivent cette expérience d'un oeil assez attentif et apportent des commentaires à l'occasion.

2.8 INSERTION DANS LE CONTEXTE EDUCATIF

Si l'école optionnelle est mise sur pied à la Commission scolaire Jacques-Cartier, c'est pour répondre aux attentes et aux besoins des parents. Ceux-ci voulaient une école optionnelle et la Commission scolaire a accepté d'y répondre. C'est un service donné aux parents. Par voie de conséquence, il est possible que cette expérience aide à transformer graduellement l'école dite traditionnelle et l'amène vers une formation plus intégrale des enfants.

2.9 SELECTION DES ENFANTS

Les deux premiers critères sont: la philosophie des parents et leur possibilité de participation. Nous acceptons les enfants en difficulté dans la même proportion que les écoles traditionnelles. En 1976-77, nous avions des élèves en grande difficulté (ratio 1/8). Nous avons décidé de ne plus en accepter car il y a trop d'occasions d'avoir des conflits et ce n'est pas très bon, ni pour eux, ni pour le groupe.

L'Ecole optionnelle n'est pas l'endroit idéal pour le rattrapage scolaire. Cependant, les enfants peuvent progresser en d'autres domaines.

3. LE CHEMINEMENT DU PROJET

3.1 CHRONOLOGIE GLOBALE

Cette innovation est un projet d'une durée de sept ans. Il y a déjà un an de complété. Parmi les dates marquantes on pourrait souligner:

- novembre 1975: la Commission scolaire accepte la recherche sur l'école optionnelle et libère un Conseiller pédagogique et un professeur à raison d'une journée/semaine.
- 21 avril 1976: la Commission scolaire accepte le projet.
- septembre 1976: début de l'année scolaire.

3.2 RESSOURCES ET SOUTIEN

Les parents se sont impliqués grandement dans le projet. Se sont ajoutés en cours d'année deux stagiaires et un psychologue. Un professeur de l'Université de Montréal supervise le projet, tel que noté plus haut.

L'équipe de l'école Jonathan a apporté beaucoup de soutien à cette innovation. Comme budget, l'école a eu certaines facilités pour le mobilier. La Commission scolaire s'en est tenue au budget d'opérations normales d'une école. Enfin les parents ont apporté leur aide en fournissant de leur temps et de leur argent, soit pour l'animation dans l'école, soit pour le transport.

3.3 ROLES, ATTITUDES ET RELATIONS INTERPERSONNELLES

L'école optionnelle, c'est vraiment le lieu de la participation des parents. L'engagement est extraordinaire. On les retrouve dans l'école comme animateurs d'atelier, comme surveillants au dîner, comme suppléants, disponibles pour le transport et enfin dans les divers comités. La participation est de l'ordre

de 80%. Il reste à régler la question des parents qui ne participent pas à l'école et dont les enfants fonctionnent très bien. Un sous-comité se penche sur cette question.

A la suggestion des responsables de l'école Jonathan, très peu de visites ont été autorisées (deux au total). La raison: il faut que l'expérience se poursuive un peu plus avant de s'ouvrir.

Les relations entre la Directrice de l'école et les autres Directeurs sont très bonnes. On demande souvent de l'information sur l'école optionnelle.

3.4 EVALUATION GLOBALE

Un comité d'évaluation vient à peine d'être formé pour évaluer les parents, les animateurs et les enfants. Il semble que ce comité fonctionnera d'une façon continuelle l'an prochain. Si l'évaluation est à peine amorcée, c'est que l'expérience a demandé beaucoup d'énergie pour le démarrage.

Il semble que l'école sera plus circonspecte l'an prochain dans le choix des élèves, car certains parents pensent que l'école optionnelle est toute désignée pour envoyer leur enfant qui ne fonctionne pas dans d'autres écoles. Pour le recrutement, on procédera de la même façon que l'an dernier, à savoir: envoi d'une circulaire dans toutes les écoles et informations dans les journaux locaux.

Parmi les difficultés importantes auxquelles l'école optionnelle a à faire face, il y a celle d'établir un certain consensus au niveau des parents et des animateurs sur la philosophie de l'école optionnelle. A l'heure actuelle, même si un consensus est difficile à obtenir, les liens affectifs demeurent très forts parmi les divers agents.

L'année 1977-78 consistera à consolider l'école. L'école optionnelle fonctionnera avec quatre foyers.

De plus, il faut souligner le temps supplémentaire que tous les agents ont dû consacrer pour faire marcher le projet. Il n'est pas exagéré de dire que les principaux agents de l'école optionnelle ont fait au minimum une dizaine d'heures de temps supplémentaire par semaine.

Enfin, des contacts s'établissent avec les principaux responsables des écoles optionnelles (Tourterelle, Jonathan). Même si ces rencontres n'ont pas été très élaborées, elles s'avèrent très utiles.

L'ECOLE OPTIONNELLE TOURTERELLE

par Hélène Feely,
Directrice
et André Pinard

1. PRESENTATION

Des parents qui s'impliquent au niveau de l'école, des professeurs qui poursuivent leur cheminement pédagogique, une Commission scolaire qui veut répondre aux attentes des parents et qui s'implique dès le début, voilà ce qui a donné naissance à l'école optionnelle Tourterelle à la Commission scolaire de Brossard. Ce projet vise le développement intégral de l'enfant, tant au point de vue intellectuel, affectif que social et physique. Il ne privilégie ni l'un, ni l'autre, mais tout l'ensemble. Au point de vue académique, cette école a une exigence particulière, à savoir, que dans les sept ans de la maternelle et de l'élémentaire, l'enfant devra maîtriser les principales acquisitions en français et en mathématiques. Quant au reste des matières, elles sont offertes, mais cela dépend du goût des enfants et du soutien des parents.

Dans cette école, l'enfant bâtit ses projets personnels, soutenus par une équipe de professeurs dynamiques et par des parents engagés qui se trouvent bien dans leur école.

Publications: Une école optionnelle à Brossard. Rapport du Comité, juin 1975. Ceux qui désireraient la documentation sur ce projet peuvent en faire la demande à:

Direction régionale de Longueuil
Ministère de l'Education
a/s M. André Pinard
201, Place Charles-Lemoyne
Edifice Montval, 7e étage
Longueuil J4K 2T5

2. LES ELEMENTS DISTINCTIFS DE L'INNOVATION

2.1 LE CONTEXTE DE DEPART

Cette innovation est partie de deux professeurs qui vivaient dans leur école des expériences de pédagogie très ouverte avec leurs élèves. Les parents suivaient de près ces expériences et étaient d'accord avec ces professeurs. A cause des contraintes administratives, ces professeurs ont été mutés et séparés. Comme les parents voulaient que ces expériences se poursuivent, ils ont pensé avec les professeurs à une école optionnelle. Un comité s'est formé regroupant deux parents, deux professeurs et le Directeur du service de l'enseignement. Le comité a siégé pendant deux ans pour déposer un projet en juin 1975. Il a été accepté par les commissaires. Pour mener à bien le projet, les deux professeurs ont été libérés à raison d'une demi-journée par semaine. Le comité est allé visiter les écoles Jonathan et Querbes pour s'informer et ensuite pour voir comment organiser une école qui réponde aux besoins et aux attentes du milieu. Cinq postes se sont cuverts pour les professeurs. Les deux "professeurs - pionniers" ont postulé comme les autres et ont pu poursuivre leur travail.

2.2 BESOINS EDUCATIFS AUXQUELS L'INNOVATION VISE A REPONDRE

L'école optionnelle est, pour les parents et les professeurs, l'occasion d'atteindre le développement intégral de l'enfant en ne s'attardant pas seulement à l'aspect académique, mais de façon qu'en se développant, il ait le goût de l'académique. On voulait que l'enfant vive autre chose que d'être cinq heures assis à écouter le professeur. On désirait que l'enfant soit son propre agent d'éducation. Les parents voulaient participer à leur école pour que celle-ci soit un vrai milieu de vie, c'est-à-dire que l'enfant y vive sa vie d'enfant, qu'il ne soit pas classé, comparé.

A travers ces options, la Commission scolaire et les parents se sont mis d'accord pour que le programme minimum de français et de mathématiques soit respecté.

2.3 OBJECTIFS POURSUIVIS

L'école optionnelle a comme objectif de développer intégralement, c'est-à-dire également, les enfants sur le plan intellectuel, social, physique et affectif.

"Au plan intellectuel, un certain nombre de connaissances sont nécessaires, particulièrement en langue écrite, mathématique, catéchèse, langue seconde. Il faut savoir à quels besoins répond chacune des connaissances enseignées afin d'éviter des apprentissages inutiles. Ce qui importe avant tout, c'est de développer chez l'enfant des habiletés qui touchent sa pensée convergente (résolution de problèmes) et sa pensée divergente (production d'idées, création) Si l'enfant se sent à l'aise, "il saura bien étudier, lire, calculer, composer intelligemment avec son environnement".

"Au plan physique, l'école veut avant tout faire prendre conscience à l'enfant de l'importance de son corps... Par des activités sensorielles, des activités de motricité, de l'expression corporelle, du mime, de la danse, du sport, du conditionnement physique... l'enfant reconnaîtra l'importance et la richesse de son corps. Il en découvrira les besoins, les possibilités, les limites".

Au plan affectif, social et moral, "l'enfant apprendra à se situer dans un groupe, à trouver la place qui répond à ce qu'il est et non à celle que les adultes attendent de lui. L'enfant développera sa capacité de prendre des décisions en groupe et à respecter celles du groupe. Il apprendra à composer avec les différentes interactions sociales... Il apprendra à s'ajuster par rapport aux autres. Il découvrira ses propres vérités par les autres. Il deviendra un être autonome mais sociable.

Pour la Commission scolaire, l'école optionnelle n'est ni un projet pilote, ni un projet expérimental, mais a un statut comme l'école de quartier. Si l'école répond aux attentes et aux besoins des différents agents impliqués, elle vivra.

2.4 MOYENS MIS EN OEUVRE

Il faut dire que l'école est divisée en deux cycles. Cette division est due à une question de locaux. Cependant, le regroupement multi-âge est maintenu à l'intérieur des cycles. Il semble que pour 1977-78, tout le monde sera regroupé.

Une journée se déroule à peu près de la façon suivante: le matin, c'est la causerie, l'accueil où, en groupes de classes, il y a échanges sur ce que les enfants ont à dire sur leurs rêves, leur fin de semaine, etc... Il arrive assez souvent que l'enfant apporte un objet à l'école. Alors c'est l'occasion pour les professeurs et les enfants de se situer face à cet objet. Au début, les animateurs devaient suggérer davantage de projets, mais maintenant c'est l'enfant qui transporte son univers à l'école.

Après la causerie, ce sont les projets personnels des élèves. Ce sont eux qui choisissent ce qu'ils veulent faire. Au début de l'année, tous faisaient les mêmes projets, mais et à mesure que l'année a progressé, les enfants sont devenus plus créateurs et autonomes et ce sont leurs projets personnels qui ont été mis de l'avant. Pour lancer les projets au début de l'année, il y avait le journal "Envol", où des activités étaient suggérées pour des enfants de cinq ans, six ans, etc... Peu à peu le manque d'intérêt s'est fait sentir et ce sont leurs projets personnels qui ont pris le dessus. Chaque enfant qui a un projet doit le définir et expliquer comment il va l'organiser. De plus, les parents suggèrent des projets que les enfants peuvent réaliser: céramique, ski de fond, ordinateur, etc... Les parents deviennent alors ressources pour l'école.

Il y a également des activités obligatoires en français et en mathématiques que l'enfant doit prendre, suivant l'entente établie au début de l'année. Il faut dire cependant que la réaction des enfants a été assez forte face à cette obligation. Il n'est pas facile de faire comprendre aux enfants qu'il faut du français et des mathématiques dans la vie. L'enfant doit apprendre à vivre avec le milieu

qui a cette exigence. La question qui se pose pour les divers agents de cette école est la suivante: n'est-ce pas être réaliste et tenir compte de la situation actuelle? Car la question du suivi au secondaire demeure toujours présente. Il arrive que l'enfant a besoin de certaines notions de français et de mathématiques pour réaliser son projet. Ainsi, tel enfant doit savoir diviser pour poursuivre son projet personnel. Il faut pour le professeur une connaissance de son programme pour répondre à l'attente de l'enfant. Il peut arriver, à l'occasion, que l'enfant ne suive pas son cours obligatoire, car pour son projet personnel, par exemple, il doit faire une sortie. Alors il doit en avertir son professeur.

Les professeurs doivent apporter une attention particulière aux enfants en difficultés d'apprentissage, car il arrive que ces enfants ne veulent pas suivre leurs cours obligatoires à cause des difficultés que cela représente. Alors il faut trouver avec l'enfant un moyen d'aplanir ces problèmes. Si un enfant ne veut réellement pas suivre son programme obligatoire, on lui laisse la chance de vivre son école à son rythme en étant prêt à répondre à ses besoins.

Aux projets personnels et aux activités obligatoires se greffent des ateliers avec personnes-ressources ou sans personnes-ressources. Si l'enfant s'inscrit à ces ateliers, qui durent un certain temps, quatre ou cinq semaines, l'enfant doit respecter son contrat. Ces ateliers sont offerts soit par les professeurs, soit par les parents. Enfin, il faut souligner que parmi ces ateliers offerts, certains touchent les autres matières scolaires: anglais, catéchèse, etc... Il dépend de l'enfant et de ses parents qu'il les suive, car elles ne sont pas obligatoires.

Enfin, la journée se termine par l'évaluation. C'est le retour sur le travail de la journée: est-ce que je suis allé au bout de mon projet? pourquoi? etc...

2.5 MODE DE CONTROLE ET D'EVALUATION DU TRAVAIL DES ELEVES

Au point de départ, l'évaluation s'est faite en trois volets: à la journée, à la semaine et par un bulletin.

- L'évaluation quotidienne consistait à inscrire ce que l'élève avait fait dans sa journée. Peu à peu les enfants ont trouvé ce processus fastidieux et on l'a abandonné.

- L'évaluation hebdomadaire était envoyée aux parents par les professeurs. Là aussi le manque de temps a fait que cette évaluation devenait impossible. Occasionnellement elle se fait encore.

- Le bulletin est rempli quatre fois par année. Il touche les quatre aspects observés chez l'enfant: affectif, social, physique, intellectuel (habilités) et une dernière case intitulée "être et agir" qui traite de sujets qu'on n'a pu mettre ailleurs (adaptation, autonomie, initiative, ténacité, champs d'intérêts, motivation...).

- Au point de vue des acquisitions de connaissances en français et en mathématiques, les principales notions à maîtriser à l'élémentaire ont été identifiées sur des feuilles et le professeur note ce qui a été vu, ce qui est amorcé, acquis ou intégré par l'enfant. Cela permet aux parents, aux professeurs et aux enfants de se situer sur les acquisitions de connaissances.

Seule cette partie demeure cumulative. Le reste de l'évaluation est détruit à la fin de l'année. Les parents peuvent toujours consulter le dossier de l'enfant et même l'apporter à la maison. Cependant l'enfant ne transporte jamais son dossier, car il peut facilement se comparer à l'autre et cela entraîne des complications. Tant les professeurs que les parents peuvent annoter le dossier. La plupart du temps, quand il y a une remarque particulière, le professeur en parle avec l'enfant.

2.6 MODES D'EVALUATION DE L'INNOVATION ELLE-MEME ET DU DEGRE D'ATTEINTE DE SES OBJECTIFS

A cause du manque de temps et de l'énergie dépensée à la mise en place, il n'y aura pas d'évaluation systématique. Elle consistera en la cueillette des différents rapports des comités et des professeurs.

Cependant d'une façon informelle, on peut souligner que les professeurs éprouvent une très grande satisfaction à travailler ainsi. Malgré les difficultés rencontrées, le temps exigé, les professeurs se disent prêts à continuer. L'école optionnelle demande un minimum de dix heures de temps supplémentaire par semaine en planification, en réunions de toutes sortes.

Les enfants sont heureux à l'école Ils sentent qu'ils participent à la vie de leur école. Ils assistent même à certaines réunions de parents. Le peu de départs d'enfants atteste ce bonheur.

Les parents se sentent chez eux à l'école. Ils apprécient hautement la disponibilité des professeurs, leur conscience professionnelle. Ils peuvent maintenant percevoir le développement de la maturité de leur enfant, son autonomie, sa créativité. L'école les amène à un sens critique plus aigu. L'enfant, par sa façon de vivre à l'école, a amené des réajustements de comportement chez les parents. S'il y a distorsion entre la famille et l'école, l'enfant réagit. Enfin, l'enfant développe un leadership beaucoup plus grand.

Parmi les critiques entendues à l'intérieur de l'école, on souligne la trop grande liberté, l'indiscipline, on se demande où est le seuil de tolérance, enfin on ne cache pas son inquiétude face aux acquisitions de connaissance. Les agents de l'école optionnelle notent enfin que peu de personnes viennent voir à l'intérieur ce qui se passe vraiment.

2.7 INSERTION DANS LE CONTEXTE EDUCATIF

A l'école, on a pu nettement constater l'évolution de l'autonomie et de la créativité chez l'enfant. Alors qu'il pouvait à peine élaborer un projet personnel, on observe que maintenant c'est lui qui s'est pris en charge. Il apporte à l'école les idées, des objets qu'un adulte pouvait à peine imaginer. C'est son environnement. L'école a permis l'initiative, l'autonomie et l'enfant répond bien. Il a le goût d'apprendre, sa curiosité devient plus grande. Quand on présente une contrainte, l'enfant réagit vite et les animateurs sont là pour faire comprendre que dans toute société, il y a des obstacles. Enfin quelques enfants se sont sentis mal à l'aise dans une telle école. Ils demandaient plus d'encadrement, ils voulaient qu'on leur dise plus davantage quoi faire. Ils ont quitté ou quitteront à la fin de l'année. C'est un très petit nombre.

3. LE CHEMINEMENT DU PROJET: MODE D'IMPLANTATION DE L'INNOVATION

3.1 HISTORIQUE: ETAPES FRANCHIES

- Automne 1973, des professeurs demandent à se regrouper à cause de leur idéologie et de leurs affinités: projet refusé à cause de contraintes administratives.

- Printemps 1974, plusieurs parents sont insatisfaits de la mutation de professeurs et demandent une école "avant-gardiste". Un comité composé du Directeur de l'enseignement, de deux parents, d'un Directeur et de deux professeurs se forme.

- Novembre 1974, première réunion du comité.

- Juin 1975, présentation du rapport du comité.

- Mai 1976, acceptation du projet par les commissaires.

- Mai 1976, choix des professeurs et choix des élèves. Ce choix s'est fait à partir des critères suivants: respect de la philosophie de l'école optionnelle, participation des parents, soit au niveau de l'enfant, de l'école ou d'un comité. Il y eut cent quarante inscriptions et cent deux enfants ont commencé l'année.

- Juin 1976, choix de la Directrice et d'une école. Au début, la Commission scolaire offrait le sous-sol d'une église comme école. Devant la pression des parents à cause de l'exiguité des lieux, on obtint le sous-sol d'une école voisine.

- Septembre 1976, ouverture de l'école optionnelle Tourterelle et accueil des enfants.

- Mai 1977, inscription des nouveaux élèves. La sélection se fera toujours selon les mêmes critères et l'admission est confiée à un professeur et un parent.

3.2 RESSOURCES

L'école Tourterelle bénéficie d'une direction à plein temps. Elle est assistée de cinq professeurs qui jouent le rôle d'animateurs. Les parents demeurent également des ressources importantes pour l'école, soit dans l'animation, soit dans le transport, soit dans les organisations. L'école dispose d'un fichier où tout ce que les parents peuvent faire est noté et quand un besoin se fait sentir, on consulte ce fichier. L'école a également reçu de l'aide des conseillers pédagogiques suivant leur disponibilité.

Enfin l'école a bénéficié d'un budget d'opérations de quatre mille dollars et de quelques suppléments de la part de la Commission scolaire. Elle a utilisé les budgets spéciaux pour des activités et le reste a été comblé par le comité des finances qui a fait des organisations (spectacle, soirée, bazar) pour absorber les dépenses.

3.3 ETAPES D'IMPLANTATION DE L'INNOVATION

L'information a été véhiculée par les écoles au moyen d'une feuille, par les journaux et par trois réunions d'information. A la suite de ces réunions, un questionnaire était remis aux parents et ceux-ci avaient deux semaines pour le retourner; c'est sur la base de ce questionnaire que les entrevues et les admissions étaient faites.

3.4 EVALUATION GLOBALE

La plus grande contrainte que l'école a eu à subir a été au niveau des locaux. Se retrouver au point de départ avec un seul local inadéquat, puis dans deux locaux dont le sous-sol d'une école de quartier avec une pédagogie plus traditionnelle, a créé certaines difficultés. Ensuite une demande d'une demi-journée libre par semaine pour planifier, qui ne fut pas accordée, a entraîné une surcharge aux professeurs et de l'épui-

sement. Cependant, en dépit de tout cela, comme il a été dit plus haut, l'expérience vaut la peine d'être vécue.

Quelques commentaires

Il faut souligner le gros travail des parents dans les divers comités (évaluation, participation, finances, information, etc...). La gestion de l'école a été une certaine forme de gestion participative et cette gestion sera perfectionnée en 1977-78. La Directrice de l'école demeure la répondante de l'école auprès de la Commission scolaire et il semble que cette responsabilité sera maintenue pour la seconde année.

Pour ceux qui voudraient entreprendre une telle expérience, les innovateurs suggèrent d'impliquer dès le départ les parents, les professeurs et la Commission scolaire, car ce ne peut être l'affaire d'un petit nombre de personnes. Ils suggèrent également de procéder lentement, de répondre aux besoins du milieu et de ne pas transposer un modèle tout fait.

Enfin, pour terminer, disons un mot du choix du nom de TOURTERELLE. Ce sont les enfants qui ont trouvé les noms qu'ils voulaient pour leur école. Suite à un vote où les enfants avaient deux voix, les parents et les éducateurs, une voix chacun, c'est ce nom qui a été retenu.

THEME 2

INDIVIDUALISATION DE L'ENSEIGNEMENT

Thème 2: Individualisation de l'enseignement

EXPERIENCE SUR LA CONCEPTION ORGANIQUE DE L'ACTIVITE EDUCATIVE

ENDROIT : A l'école St-Esprit, Commission des écoles catholiques de Québec

DESCRIPTION SOMMAIRE : Caractère individuel de l'apprentissage et du développement personnel.

OBJECTIFS

1) Susciter l'intérêt, forme du plaisir nécessaire à l'acquisition des connaissances et des apprentissages.

2) Développer l'autonomie

3) Entraîner l'élève au travail personnel

4) Favoriser l'auto-apprentissage

DUREE DE L'ACTIVITE : Deuxième année de fonctionnement

CLIENTELE : Classe jumelée 5ème et 6ème année, école primaire.

RESPONSABLES: Bertrand Montminy, titulaire
Gisèle Morosoli, directrice

PUBLICATION : Document: synthèse de l'expérience à la fin de la 1ère année.

APPRENTISSAGE INDIVIDUALISE

ENDROIT : A l'école polyvalente St-Aubin, Baie St-Paul, C.S.R. Charlevoix

DESCRIPTION SOMMAIRE : Les aires d'enseignement (ouvertes - 4 classes) sont aménagées en centre de ressources et de documentation. Des modules ou fiches de travail préparés par les enseignants sont à la disposition des élèves. Dans chaque module, des objectifs de comportement (connaissances de base, activités de prolongement, exercices pratiques) sont définis et l'élève doit s'impliquer dans une démarche personnelle correspondant à son rythme et à sa motivation. L'élève s'auto-évalue lorsqu'il le juge à propos. Il reçoit la fiche suivante ou reprend sa fiche. Il peut y avoir promotion par matière en cours d'année.

Ce fonctionnement se fait à l'intérieur d'un horaire structuré. Cependant l'élève dispose de quelques périodes de temps non-structuré où il décide de l'utilisation de son temps.

DUREE DE L'ACTIVITE : Année scolaire 1976-77 et suivantes.

CLIENTELE : Tous les étudiants de formation générale I, II, III, IV et V pour une partie des cours à leur horaire.

RESPONSABLE : Réjean Ouellet, Princ. adj. à la pédagogie

PUBLICATIONS: Documents de références. "Cahiers de renseignements généraux année 1976-77".

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS ET DES MATHEMATIQUES DANS LE CADRE D'UNE APPROCHE FERMEE ET FORMELLE

Par: Gisèle Maheux-Labbé

1. PRESENTATION

Ce projet se situe à la commission scolaire Barraute-Senneterre (la région Abitibi-Témiscamingue), et touche les écoles de Senneterre, Barraute et Lamorandière.

L'activité permet à chaque enfant d'effectuer les acquisitions des programmes de français et de mathématiques selon son propre rythme.

L'institutionnalisation des programmes sous forme d'unités et la systématisation de la mesure des acquisitions sont les caractéristiques organisationnelles de cette activité.

L'activité a débuté en 1974-75 pour les élèves des groupes six et sept ans. Elle s'est poursuivie en 1975-76 avec les élèves des groupes huit ans, en 1976-77 à l'intérieur des groupes neuf ans. Elle se poursuivra en 1977-78 pour les groupes dix ans et en 1978-79 pour les groupes onze ans. Elle couvre toutes les périodes d'enseignement du français et des mathématiques.

En 1976-77, elle touchait cinq cent soixante-dix élèves de 6 à 9 ans sur le territoire de la commission scolaire Barraute- Senneterre.

Initiateurs: le responsable de l'innovation est mademoiselle Huguette Birtz alors conseiller pédagogique en organisation de l'enseignement à la commission scolaire Barraute-Senneterre, en collaboration avec tous les enseignants des groupes impliqués.

Publications: les documents parus sont les programmes institutionnels de français et de mathématiques ainsi que les instruments de mesure pour les groupes de six à dix ans.

2. LES COMPOSANTES DE L'INNOVATION

2.1 ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET STRUCTURE DE SOUTIEN A L'INNOVATION:

La responsabilité de l'innovation relève du conseiller pédagogique en organisation de l'enseignement de la commission scolaire. Tous les enseignants oeuvrant auprès des groupes 6 ans - 7 ans - 8 ans - 9 ans sont directement impliqués dans l'innovation. Il y a aussi les quatre principaux en relation avec ces enseignants.

Schéma de l'organisation administrative

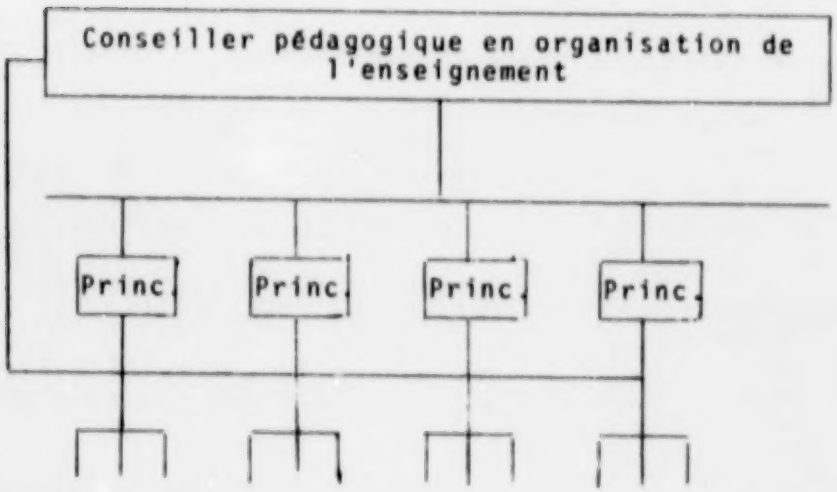

2.2 PROBLEMES OU LACUNES AUXQUELS L'INNOVATION TENTE DE REMEDIER

Les problèmes identifiés se polarisent autour du fait que l'enseignement donné est collectif presque exclusivement, uniforme en termes de temps et dans le contenu.

On relie à ce problème les manifestations suivantes: fort pourcentage d'élèves en difficulté et multiplication des classes spéciales.

2.3 BESOINS EDUCATIFS PERCUS AU DEPART

Le besoin éducatif alors identifié est la nécessité que l'on tienne compte des différences individuelles des étudiants. Afin d'être opérationnel, on limite cette différenciation à l'aspect du rythme d'apprentissage pour le moment.

2.4 OBJECTIFS DE L'INNOVATION

L'objectif général visé par l'innovation est la sensibilisation de l'ensemble des enseignants à la réalité suivante: le groupe-classe est formé d'enfants dont la personnalité est unique, par conséquent dont les besoins sont différents.

Plus précisément, il s'agit de:

- fournir aux enseignants le soutien nécessaire leur permettant d'être attentifs à chacun des élèves de leur classe, peu importent les difficultés que ces derniers rencontrent;

- assurer une prévention réelle des difficultés d'apprentissage.

Ces objectifs se traduisent en termes opérationnels de la façon suivante pour l'innovateur:

- élaborer, avec les enseignants, un programme institutionnel de même que les instruments de mesure nécessaires permettant de suivre le cheminement de l'enfant;

- offrir aux enseignants le soutien nécessaire à une utilisation adéquate de l'instrumentation et à une organisation fonctionnelle de la classe.

Deux principes éducatifs soutiennent les objectifs de cette innovation, l'un par rapport à l'enfant: chaque enfant a un rythme

d'apprentissage qui lui est propre; le deuxième par rapport à l'enseignant: le concept d'individualisation de l'enseignement s'élabore et se clarifie par l'expérience.

2.5 PREOCCUPATIONS DOMINANTES AYANT SUSCITE L'INNOVATION

La préoccupation dominante est d'apporter une amélioration à la situation actuelle en tenant compte des particularités inhérentes à cette situation qui s'expriment à travers l'organisation scolaire, la réalité sociale, les valeurs et la formation des personnels.

Une autre préoccupation consiste en un désir d'unifier les interventions auprès des enfants dans la perspective d'atteinte des objectifs de l'enseignement élémentaire.

Une troisième préoccupation veut établir une communication entre les différents personnels impliqués.

2.6 MOYENS MIS EN OEUVRE

Les moyens mis en oeuvre pour réaliser l'innovation consistent en:

- des activités de planification avec les enseignants relativement au programme institutionnel: élaboration d'instruments de travail et de mesure;

- des activités d'aide-conseil aux enseignants engagés dans la réalisation de l'individualisation du rythme d'apprentissage;

- des activités d'animation auprès des principaux afin de favoriser un support aux enseignants à l'intérieur de l'école.

2.7 MODE DE CONTROLE ET D'EVALUATION DU TRAVAIL DES ELEVES:

Il s'agit ici d'un contrôle systématique des acquis des étudiants par rapport au contenu des programmes. Des examens portent sur le contenu de chacune des 48 étapes du programme (8 étapes par année, sur 6 ans).

En soi, il s'agit d'un mode de contrôle ancien; le caractère de nouveauté réside en l'uniformisation du contrôle au niveau de la commission scolaire. Ce contrôle est pris en considération pour décider du passage de l'élève à l'étape suivante du programme.

2.8 EVALUATION DE L'INNOVATION:

Les objets d'évaluation sont l'aspect qualitatif des programmes, des instruments de travail et de mesure ainsi que l'aide-conseil apportée aux enseignants.

Le mécanisme retenu est un comité ad hoc, par niveau d'âge, formé des enseignants impliqués. Après expérimentation du matériel décrit précédemment, on évalue et on effectue les réajustements nécessaires pour l'année suivante.

2.9 INSERTION DANS LE CONTEXTE EDUCATIF:

On peut identifier quatre points qui mettent en évidence l'insertion du projet dans le contexte éducatif:

- des exigences pour les enseignants qui se traduisent par le travail d'équipe, l'investissement (nouveau) dans un cycle de planification-évaluation du travail, la modification des perceptions des difficultés des élèves, voire des élèves en difficulté;

- la réalisation d'un enseignement selon une approche fermée et formelle par

rapport à un type préalable d'enseignement collectif (traditionnel) ainsi qu'une meilleure compréhension de la relation objectifs-moyens;

- le regroupement des élèves maintenant effectué selon l'âge;

- la spécification des contenus d'apprentissage et la systématisation de la mesure des acquisitions.

3. LE CHEMINEMENT DU PROJET COMME PROCESSUS D'INNOVATION

3.1 CHRONOLOGIE GLOBALE:

La durée totale de l'expérience est de six ans: elle a débuté en janvier 1974 et devrait se terminer en juin 1980.

Chaque année, la planification de l'année suivante s'effectue entre la mi-novembre et avril, et l'évaluation des réalisations de l'année s'effectue à partir d'avril.

Actuellement, on termine la planification des contenus et instruments pour les groupes 10 ans.

3.2 LES ETAPES DU PROJET:

La conception du projet a eu lieu entre octobre 1973 et janvier 1974, impliquant le diagnostic des problèmes, la définition des objectifs et l'élaboration du plan d'action.

Le tableau suivant situe dans le temps la planification, l'expérimentation et l'évaluation jusqu'à maintenant.

	Planification	Expérimentation	Evaluation
groupe 6-7ans	janv. à juin 74	sept. 74 à juin 75	avril à juin 75
groupe 8ans	oct. 74 à avril 75	sept. 75 à juin 76	avril à juin 76
groupe 9ans	oct. 75 à avril 76	sept. 76 à juin 77	avril à juin 77
groupe 10ans	oct. 76 à juin 77		

L'implantation se continue l'année suivante pour chacun des groupes-âges.

3.3 RESSOURCES:

Ressources humaines

Le responsable du projet a consulté des personnels professionnels, cadres et enseignants de la commission scolaire des Mille-Iles. Ces consultations ont été effectuées selon les besoins.

Ressources documentaires

Des programmes institutionnels d'autres commissions scolaires, entre autres sources, sont consultés par le responsable.

Ressources financières

Quant aux ressources financières, le tableau suivant fait état de la source et de l'affectation et des coûts.

Annuellement

Coût	Source	Affectation
$1,500.	Budget, mise à jour	rencontre, planification et évaluation.
$5,000.	opérations courantes	papeterie & secrétariat.

Globalement (pour les 3 ans)

Coût	Source	Affectation
$4,000.	immobilisations et opérations courantes	achat de matériel spécialisé.

Ressources techniques

Les ressources techniques principalement utilisées sont l'imprimerie et les locaux de classe, tant pour le travail avec les équipes d'enseignants que pour les rencontres d'information aux parents.

3.4 METHODOLOGIE ET STRATEGIES

L'analyse des problèmes est basée sur les difficultés des enfants. Cette analyse est suivie d'une phase de sensibilisation à la fin de laquelle les enseignants expriment leur adhésion au projet.

Lors de la planification des activités avec les enseignants, un travail d'information et de sensibilisation est effectué auprès des parents.

Au cours de la deuxième année de réalisation, un comité des services éducatifs est formé au niveau de la commission scolaire afin de faciliter l'implication de l'ensemble des personnels de la commission dans le projet (Il est à noter que ce comité poursuit un travail de définition des orientations de la commission scolaire pendant deux ans.)

Le responsable structure l'aspect organisationnel du projet, tandis que les enseignants sont spécialistes du contenu.

3.5 ROLES, ATTITUDES ET RELATIONS INTERPERSONNELLES

Les rôles des divers agents impliqués peuvent se résumer de la façon suivante:

- les enfants apprennent à utiliser le matériel et à évoluer de façon autonome dans le programme;

- les enseignants sont responsables de la mise en opération du programme au niveau de leur groupe respectif et ont une responsabilité aux plans de la planification et de l'évaluation du programme en général;

- le principal a un rôle de support;

- la hiérarchie administrative a un rôle de facilitateur au plan de la réalisation;

- les parents ont un rôle de soutien auprès de leur enfant à la maison;

- le comité des services éducatifs réalise certaines études sur des problèmes que soulève le projet et y apporte des hypothèses de solution.

Quant aux attitudes, on remarque chez les enfants une motivation à l'école assez exceptionnelle pour la majorité d'entre eux; chez les professeurs, certains semblent craintifs, d'autres sont stimulés par le défi à relever; quant aux principaux on observe le développement d'un intérêt pour une action au plan pédagogique et la hiérarchie administrative a une attitude de réceptivité. Pour ce qui est des parents, on interprète leur attitude comme en étant une de scepticisme face au changement et on remarque des difficultés au niveau de la compréhension du projet chez les uns, ce qui motive un souhait de retour aux schèmes connus. Pour les autres, on observe une croyance dans le projet.

Au plan des relations interpersonnelles, les difficultés provenant des parents sont rencontrées plutôt par le principal que par le responsable de l'innovation. Quant aux relations avec le Conseil des Commissaires, elles ont d'abord porté sur l'acceptation du projet, ce qui est maintenant, acquis, et une résolution de la commission scolaire en fait foi.

3.6 EVALUATION GLOBALE

L'évaluation du projet se déroule selon la démarche suivante:

Préparation	Mécanisme	Moment
Cueillette des problèmes identifiés par les enseignants.	rencontre avec les enseignants en groupe ou individuellement.	tout au long de l'année mais surtout en mars.
compilation des données à l'aide d'une grille distinguant contenu et organisation.		

identification des problèmes prioritaires à traiter, réajustement.	rencontre d'enseignants selon le groupe-âge.	mars et mois suivants.
Analyse de la situation actuelle, projection de la situation désirée, identification des besoins.	rencontre d'enseignants selon le groupe-âge.	mars et mois suivants.
Choix des solutions nécessaires en termes de correctifs à apporter aux programmes.	rencontre d'enseignants selon le groupe-âge.	mars et mois suivants.
Corrections aux programmes.	rencontre du responsable du projet avec les enseignants.	mai - juin
Evaluation de l'aide-conseil apportée par le responsable, par le principal.	Responsable du projet avec les enseignants et le principal.	mars et mois suivants.

L'objectif de sensibilisation à la réalité individuelle des enfants est partiellement atteint étant donné que le rythme d'acquisition n'est qu'une dimension de cette réalité. Ceci fut l'objet d'une prise de conscience qui suscita des interrogations au sujet d'autres composantes intervenant dans l'apprentissage, mais à un niveau qui demeure en deça de ce qu'attendait le responsable.

Quant à la prévention des difficultés d'apprentissage, l'objectif est considéré atteint de façon satisfaisante: les clientèles identifiées "troubles graves à l'apprentissage" ont diminué sensiblement; il demeure toujours des enfants pour lesquels on peut émettre l'hypothèse que leurs problèmes sont d'une autre nature que celle du rythme.

Un point fort à noter est le progrès effectué par les enfants qui avaient des problèmes de motivation renforcés par l'échec répété; on peut expliquer ce progrès, entre

autre chose, par le fait que la performance de l'enfant n'est plus comparée, par le professeur, à celle de ses pairs mais à la sienne. (Cependant, les enfants continuent les comparaisons entre eux.)

Un autre avantage est que l'élève plus lent peut effectuer son cours élémentaire en sept ans sans être identifié négativement dans l'institution.

L'objectif touchant le programme institutionnel et les instruments de mesure est considéré comme atteint; l'innovateur souligne qu'il ne parle pas de la qualité du programme mais bien de son existence. (On doit noter ici que la commission scolaire Barraute-Senneterre étant une commission scolaire de 1,300 élèves, le personnel professionnel non-enseignant se limite à une personne qui, on le comprendra, ne peut être à la fois psychologue, conseiller en français, en mathématiques, etc.)

Quant à l'objectif d'aide-conseil aux enseignants, il fut atteint totalement au cours de la première année et partiellement au cours de la deuxième année. L'atteinte partielle s'explique par l'augmentation du nombre d'enseignants impliqués et le statu quo au niveau des ressources. Au cours de la troisième année (1976-1977), l'objectif ne fut pas atteint étant donné le départ du responsable qui n'a pu être remplacé.

Le responsable du projet auto-évalue le processus de l'innovation en faisant ressortir les points suivants:

Points forts:

1o La participation des enseignants à l'élaboration du programme et des instruments de travail et de mesure leur permet de réfléchir sur les objectifs d'enseignement, et de connaître l'instrumentation avant d'en faire usage.

2o Le projet est considéré comme un moyen valable pour cheminer vers une pédagogie beaucoup plus ouverte. Tout en permettant aux enseignants d'apprendre à systématiser leurs interventions, l'approche retenue leur permet également de se sensibiliser à la réalité des différences individuelles des enfants et pas seulement au plan des processus mentaux et des comportements. (Ces aspects ont été repris au niveau du comité des services éducatifs et feront l'objet d'une étude plus approfondie dans un avenir rapproché.)

Points faibles:

1o Au départ, les enseignants du deuxième cycle avaient théoriquement adhéré au projet. Cependant, le manque d'information sur les activités et les expériences vécues par les enseignants du premier cycle a eu comme conséquence d'insécuriser les enseignants du deuxième cycle, ceux-ci voyaient venir avec appréhension le jour où ils auraient à organiser une classe dont les élèves avaient entre eux de plus en plus d'écart au plan des acquis.

2o La mise sur pied d'un programme de formation intégré à la tâche aurait permis aux enseignants de trouver par eux-mêmes différentes réponses aux besoins émergeant des situations problématiques vécues.

Le soutien actuellement requis se traduirait par la présence d'une personne-ressource auprès des enseignants et des principaux afin de mener à terme, avec le maximum de succès, le projet entrepris. Des ressources au plan du secrétariat seraient également nécessaires.

Les contraintes les plus ressenties se situent au niveau des résistances au changement identifiées chez une partie des parents et certains enseignants du deuxième cycle.

Les restrictions budgétaires constituent également une contrainte importante, car elles ne facilitent pas l'organisation des services éducatifs dans une commission scolaire déjà désavantagée par sa faible clientèle.

3.7 COMMENTAIRES DE L'INNOVATEUR

Le responsable est conscient des faiblesses du projet, celles-ci étant d'ailleurs soulignées plus haut.

Il fait remarquer l'écart entre ses croyances pédagogiques personnelles qui sont favorables à une pédagogie beaucoup plus ouverte, et l'approche préconisée dans le projet.

Cet écart est justifié par le fait que l'innovateur a préféré tenir compte de la réalité existante (valeurs, formation des enseignants, expériences vécues) et proposer des changements graduels mais irréversibles, plutôt que de proposer des modifications remettant en question toute la philosophie existante, risquant ainsi l'échec de son projet.

3.8 QUELQUES COMMENTAIRES DE L'ANALYSTE

Cette analyse décrit le projet du point de vue de l'organisation plutôt que du point de vue des activités vécues par les enfants.

Le départ sans remplacement du responsable n'a pas été bénéfique , au contraire, pour les gens impliqués. Cependant, il faut noter que ce dernier a quand même été présent, dans le cadre de ses possibilités, au cours de l'année qui se termine, ce qui a favorisé la poursuite du projet en septembre. Il demeure qu'au niveau de la petite commission scolaire, l'encadrement pédagogique est souvent un problème majeur.

THEME 3

AMENAGEMENT DU TEMPS

Thème 3: Aménagement du temps

GESTION - ELEVES

ENDROIT : Ecole Saint-Fidèle, Commission des écoles catholiques de Québec

DESCRIPTION SOMMAIRE :

Essai tenté: HORAIRE QUOTIDIEN FIXE PAR LES ELEVES.
Au départ, le plan de travail hebdomadaire est présenté par le professeur. Au début de la semaine les élèves élaborent un horaire quotidien; ils sont guidés par le professeur qui, cependant, leur laisse faire leur expérience même au prix de quelques erreurs. Ainsi, ils ont constaté que les matières de base devaient être traitées quand ils sont reposés; alors, ils ont alors révisé leur horaire après deux jours.

DUREE DE L'ACTIVITE : L'activité dure depuis novembre, soit 5 mois. C'est bon!

CLIENTELE : Groupe d'élèves: 9 ans (4e année)

RESPONSABLE : Lise Bédard, titulaire

3- Aménagement du temps

P.E.P. (Participation-Evaluation-Programmation)

ENDROIT : La commission scolaire La Vallière (région Saguenay-Lac St-Jean)

DESCRIPTION SOMMAIRE: "Ce projet consiste en l'aménagement d'un horaire hebdomadaire de quatre jours et demi (4½) d'enseignement permettant aux enseignants de se réunir, le lundi matin, dans le but de planifier et de programmer, en équipe-degré, leur enseignement hebdomadaire. Cette approche de gestion pédagogique vise à développer les activités d'organisation du travail des élèves, les activités récréatives supplémentaires. De plus, elle vise à favoriser l'utilisation du matériel didactique et du matériel audio-visuel, de même que l'implantation des nouveaux programmes d'enseignement.

Enfin, cette approche veut favoriser le travail d'équipe des enseignants et le développement de leur capacité d'évaluation".

DUREE DE L'ACTIVITE : Une demi-journée par semaine pendant toute l'année scolaire

CLIENTELE : 75 professeurs, 6 principaux et 1,635 élèves

RESPONSABLE : Roger Parent, directeur général

Roger Parent, directeur général, Commission scolaire la Vallière, Case postale 280, St-Félicien
Tél.: 679-3620

AMENAGEMENT DU TEMPS AU NIVEAU SECONDAIRE

ENDROIT : A la polyvalente Appalaches, Ste-Justine, Dorchester, G0R 1Y0 (région de Québec)

DESCRIPTION SOMMAIRE : Nous avons expérimenté, pendant 4 ans, une formule de 40 - 80 sur un cycle de 6 jours. Cela nous permettait, sans pénaliser aucune matière, de pouvoir offrir à nos élèves un plus grand choix d'options, plus de temps en français et en mathématiques, ainsi qu'un bloc d'activités, soit sportives ou autres. Le nombre de périodes de 40 minutes par cycle, dans chacune des matières était réparti sur les 5 années du secondaire de la façon suivante: Français: 12-12-6-6-8, Mathématiques: 8-8-12-6-6, Anglais: 6-6-6-6-6, Formation de la personne et activités complémentaires: 10-10-12-12-10. Chacune des autres options était de 6 périodes de 40 minutes par cycle.

DUREE DE L'ACTIVITE : 8 périodes par jour, 40 minutes par période, sur un cycle de 6 jours

CLIENTELE : Secondaire 1 à 5 inclusivement.

RESPONSABLE : Guy Fortin, principal

Guy Fortin, principal
Polyvalente Appalaches
Ste-Justine, Comté Bellechasse
G0R 1Y0
Tél.: 383-3091

PROJET "ATELIERS"

ENDROIT : A la polyvalente La Concorde de Senneterre, Commission scolaire régionale Harricana en Abitibi-Témiscamingue

DESCRIPTION SOMMAIRE : Le projet vise à rendre l'étudiant autodidacte. A cette fin, il est appelé à planifier lui-même ses après-midi en choisissant les activités des trois périodes à partir d'un tableau variable.

Ce tableau présente toujours trois types de travaux d'ateliers, soit: individuels, d'équipe et spécialisés. Toutes les disciplines sont couvertes, sauf l'éducation physique en secondaire I et II.

DUREE DE L'ACTIVITE : Tous les après-midi de septembre à juin depuis trois ans

CLIENTELE : 450 étudiants de secondaire I à secondaire V du secteur général

RESPONSABLES : Les responsables du projet sont Suzanne Néron, principale, Gilles Lapointe, principal adjoint, en collaboration avec tous les professeurs et chefs de modules.

PUBLICATIONS : Les documents ayant pour titre "Régime Pédagogique" et "Ateliers" sont parus et déposés à:

La Polyvalente La Concorde
951, 10e Avenue
Senneterre, Qué.

La quantité est limitée.

REAMENAGEMENT DU TEMPS D'ENSEIGNEMENT A LA MATERNELLE ET AU PRIMAIRE

Par: Normand Pesant
et André Pinard

1. PRESENTATION

Cette initiative consiste en la mise en place d'une semaine de quatre jours et demi pour les élèves de l'élémentaire et du secteur de l'adaptation scolaire, en même temps qu'un régime de quatre jours/semaine pour les enfants de la maternelle.

Cette formule découle de la nécessité de concilier un certain nombre de contraintes: celles de la convention collective des enseignants et des amendements conséquents au règlement no 7 concernant la durée de l'enseignement, celles de l'organisation de l'enseignement spécialisé et, enfin, les limites des possibilités de transport scolaire.

En plus de l'aspect inédit de la formule adoptée, ce projet présente, dans son évolution et son implantation, des aspects d'un processus d'innovation particulièrement centrés sur l'interdépendance entre diverses catégories d'intervenants: parents, élèves, enseignants, commission scolaire.

Cette expérience touche tous les élèves de la maternelle et de l'élémentaire dans la commission scolaire de Taillon (Région de Montréal-rive sud).

Documents: toute la documentation pertinente à ce projet est disponible; on en fait la demande à: M. Normand Pesant, directeur général, commission scolaire de Taillon, 2505 Rue Coderre, St-Hubert, P.Q. J3Y 4N5.

2. PRINCIPALES COMPOSANTES DU PROJET

2.1 ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Ce projet a été mis sur pied par l'équipe de direction de la Commission scolaire, le Directeur général, le Directeur des services de l'enseignement, et le Directeur du personnel. C'est le Directeur général qui a fait la coordination. Les autres paliers administratifs, les commissaires, les principaux ont eu également un rôle à jouer.

Quatre éléments ont été au départ du changement: premièrement, les nouvelles données de la convention collective des enseignants, les 23 heures d'enseignement; deuxièmement, l'amendement proposé au Règlement no 7; troisièmement, la question du transport qui devenait difficile à organiser sans augmenter les coûts de façon substantielle; quatrièmement, l'organisation de l'enseignement spécialisé, l'éducation physique, la musique et la langue seconde. Il devenait très difficile d'intégrer à l'horaire cet enseignement spécialisé.

2.2 PROBLEMES ET LACUNES AUXQUELLES LE PROJET VEUT REMEDIER

La direction de la Commission scolaire s'est rendue à l'évidence qu'il était impossible, avec les nouvelles données de la convention collective, d'organiser le transport sur tout le territoire de la régionale. Les cinquante-deux véhicules utilisés à l'élémentaire devaient servir également pour le secondaire.

Face à ce problème, la direction de la Commission scolaire Taillon s'est proposée de mettre sur pieds une organisation scolaire-cadre (rentrée et sortie) qui coinciderait le plus possible avec l'horaire du secondaire. Pour la Commission scolaire, il devenait impossible de penser à une entrée à 8 h 30 et à une sortie à 3 h 25 en maintenant un horaire de cinq jours.

Pour ajouter au problème du transport, il y avait le vingt-sept heures de disponibilité totale de la convention collective des enseignants qu'il fallait respecter. Allonger la journée de classe pour

les enfants entraînait également une augmentation d'heures de travail pour les enseignants. Alors la Commission scolaire a établi un horaire un peu plus long pour quatre jours de la semaine avec la possibilité de terminer le vendredi à midi, au niveau de l'élémentaire.

Toujours au niveau de l'organisation scolaire, on s'apercevait qu'il manquait encore quinze minutes le matin et l'après-midi quand il s'agissait d'intégrer les spécialistes à l'horaire, tandis qu'en fonctionnant à quatre jours complets avec fin des cours à 3 h 25, et en prolongeant de quinze minutes l'avant-midi du vendredi, cela devenait possible dans le temps global de la semaine.

2.3 MOYENS MIS EN OEUVRE

Cette organisation a été mise sur pied en trois temps: d'abord un calcul préliminaire, deuxièmement une vérification et,enfin,la consultation suivie de la décision des commissaires.

Le calcul du temps s'est fait de la façon suivante: le Directeur général a fait un premier calcul en tenant compte des trois contraintes: la convention collective, le transports et les spécialistes. Il a élaboré des hypothèses qui pouvaient se situer à l'intérieur de ces données.

Ces hypothèses ont ensuite été vérifiées avec le Directeur de l'enseignement et le Directeur du personnel. Il s'agissait de voir si on respectait le temps de l'enseignement pour l'élève, la tâche de l'enseignant (chap. 8 de la convention). On arrivait à 1430 minutes/semaine. dont 1380 minutes consacrées à de l'enseignement réel. En fait, quatre hypothèses ont été retenues pour consultation.

Enfin,ce fut la période de consultation: d'abord des commissaires, qui ont pris connaissance du projet et qui à la fin,ont eu à décider; puis, des directeurs d'écoles qui, après étude, ont accepté à 100% le projet; ensuite, pour atteindre les enseignants et les parents, le secteur a été divisé en sept parties. De seize heures à dix-huit heures, les enseignants recevaient l'information sur le projet avec les implications et,le lendemain,ces ensei-

gnants avec leur directeur d'école prenaient leur décision. Elle fut majoritaire à 94%. Le soir même de la rencontre avec les enseignants, c'était au tour des parents à recevoir l'information, à questionner et à prendre une décision. Pour arriver à celle-ci, ils se sont divisés en ateliers et ont donné par la suite leur réponse. Les parents ont,en nette majorité,accepté le projet (76%).

L'organisation de la maternelle a été l'objet d'une consultation particulière. Il devenait très difficile de concilier l'horaire de la maternelle avec l'horaire de quatre jours et demi de l'élémentaire. La maternelle fonctionnant par demi-journée, il aurait fallu que le groupe du matin fonctionne sur cinq jours pour cinq mois et que le groupe de l'après-midi fonctionne sur quatre jours dans le même temps, quitte à inverser par la suite. Dans ce contexte, le problème du transport surgissait. Il manquait seize autobus pour répondre à cette demande.

De plus, faire fonctionner un groupe sur cinq jours et un second sur quatre entraînait des problèmes pour les enseignants. Alors,après une consultation de deux jours avec les jardinières, en regardant de près la possibilité pour l'enfant de supporter un horaire plus long, la Commission scolaire proposait d'augmenter l'horaire de vingt et vingt-cinq minutes sur quatre jours.

Cette consultation a été faite à tous les paliers par le Directeur général en utilisant le même document qui contenait trois parties: le contenu du ch. 8 de la convention collective et les propositions d'amendement au Règlement no 7, l'organisation de l'enseignement des spécialistes, les difficultés du transport et,par voie de conséquence, les hypothèses d'horaires.

2.4 EVALUATION DES RESULTATS

L'évaluation de cette innovation s'est faite en retournant vers les groupes qui ont été consultés au départ. Un questionnaire a été fait pour les directeurs d'école, un second pour les enseignants de l'élémentaire et de l'adaptation scolaire, un autre pour ceux de la maternelle, un pour les parents de la maternelle et un dernier pour les parents qui ont des enfants à l'élémentaire ou en adaptation scolaire.

Le Directeur général a fait l'évaluation avec les principaux. Ceux-ci, par la suite, ont rencontré les enseignants et, enfin, c'est le comité de parents qui s'est chargé d'aller chercher l'évaluation des parents. À l'attention des parents, les comités ont soit convoqué une réunion générale qui a regroupé peu de monde, surtout les mécontents, soit envoyé le questionnaire aux parents à la maison. Il y eut plus de quatre mille réponses.

La compilation du sondage donne les résultats suivants: les directions d'écoles: tous les principaux et les principaux-adjoints ont répondu. Ils sont très majoritairement satisfaits de l'horaire et sont d'accord pour le maintenir ainsi en continuant de favoriser le vendredi comme demi-journée.

Les enseignants, groupe maternelle: les opinions sont plus partagées. Sur vingt-cinq jardinières, quatorze sont satisfaites et sont prêtes à poursuivre cet horaire. Parmi les jardinières qui sont plus ou moins satisfaites, on note la fatigue des enfants à cause de la longueur du temps et les difficultés de concentration. Si l'horaire de quatre jours est maintenu, on demande qu'au début de l'année on y arrive graduellement.

Les enseignants, groupes de l'élémentaire et de l'adaptation scolaire: plus de 90% de ce groupe se sont déclarés satisfaits du présent horaire et le même pourcentage souhaite que cet horaire/semaine soit poursuivi en 1977-78. Également, la presque totalité des enseignants déclare que la journée idéale pour un horaire réduit est le vendredi. Les raisons appuyant cette déclaration sont: les élèves sont toujours plus fatigués le vendredi après-midi et ils ont moins de concentration; une demi-journée d'arrêt au milieu de la semaine briserait le rythme d'apprentissage des enfants. Par contre, quelques professeurs se demandent si le mercredi ne serait pas plus valable.

Les parents, groupes de la maternelle: sur les 600 parents qui ont répondu, plus de 70% croient que l'horaire devrait être poursuivi en 77-78. Les principales remarques tournent autour des points suivants: enfants fatigués, noirceur à certaines périodes de l'année, problèmes de gardiennes, etc...

Les parents, groupes de l'élémentaire et de l'adaptation scolaire: sur près de 4000 réponses, plus de 70% des parents se disent satisfaits et sont d'accord pour poursuivre l'expérience.

3. LE CHEMINEMENT DU PROJET

3.1 ETAPES VECUES

On pourrait résumer les grandes étapes de cette innovation de la façon suivante:

. Fin août, début de septembre: calculs préliminaires faits par le Directeur général.

. Septembre-octobre: vérification des données avec le Directeur de l'enseignement et le Directeur du personne .

. Fin octobre: consultation générale.

. 10 novembre: début de l'application de l'horaire.

. Début avril: évaluation.

Il est bon de noter que du début de l'année scolaire au 10 novembre, la Commission scolaire a maintenu l'horaire de quinze cents minutes et que le nouvel horaire a fait l'objet d'aménagements pour respecter le nombre total de minutes tel que demandé dans la convention collective.

3.2 RESSOURCES HUMAINES

Pour mener à bien cette expérience, la Commission scolaire a utilisé les ressources du milieu, le Directeur général, le Directeur des services de l'enseignement, le Directeur du personnel et un attaché d'administration.

Durant la consultation, les principaux se sont réunis avec le Directeur général durant le souper et après la réunion des parents pour faire un retour sur les réunions et pour clarifier les ambiguïtés qui pouvaient se glisser.

3.3 RELATIONS ENTRE GROUPES IMPLIQUES

Vu que la plupart des réactions des gens consultés ont été données plus haut, il n'est pas nécessaire d'y revenir. Pour compléter le tableau, il est bon de dire un mot de l'aspect syndical.

La période de consultation coïncidait avec les négociations locales. Le Directeur général a rencontré le président du syndicat et lui a remis toute la documentation du projet avec les explications pertinentes. Il n'y eut aucune intervention directe du syndicat, sauf par le biais des questions formulées par les enseignants.

3.4 EVALUATION GLOBALE ET PERSPECTIVE DE CONTINUITE

Le rapport d'évaluation a été soumis à l'exécutif des Commissaires. Devant l'appréciation générale des divers groupes impliqués et consultés, l'exécutif a proposé de continuer cette expérience en 1977-78 avec les deux remarques suivantes: que l'horaire du groupe de la maternelle soit progressif, soit deux heures la première semaine, deux heures et demi la deuxième et deux heures cinquante et cinquante-cinq la troisième et, enfin, "que pour les élèves transportés du groupe de la maternelle, une étude soit entreprise de façon à connaître les avantages et les désavantages de même que les possibilités de transporter au maximum ces élèves pour les cours de l'après-midi et qu'une attention particulière soit donnée dans ce cas aux secteurs éloignés".

Quelques commentaires

Cette expérience n'a pas bouleversé l'organisation de l'école. Au contraire, on a pu constater la diminution du taux d'absentéisme chez les enseignants le vendredi. Il reste cependant à vérifier si le taux d'absentéisme n'a pas augmenté chez les enfants le vendredi. Chez certains élèves, on préférerait rester à la maison plutôt que de se rendre à l'école pour une demi-journée.

THEME 4

INTEGRATION DES MATIERES

"VIVRE EN PLEIN SOLEIL" L'INTEGRATION DES MATIERES

ENDROIT : Commission scolaire Val-Monts (La Providence, St-Hyacinthe, région Montréal, rive sud)

DESCRIPTION SOMMAIRE : L'innovation vise deux objectifs précis. Le premier concerne l'enfant: qu'il vive, dans son année d'écolier, une journée pleine de "soleil" au plan affectif, social, intellectuel et physique, dans une situation privilégiée où tout contribue à lui donner du soleil. Le second objectif en est un de perfectionnement des maîtres par des mises en situations différentes de celles vécues habituellement dans leur classe.

Les activités privilégient l'intégration des matières. L'enseignant vit une forme d'animation nouvelle qu'il implante ensuite dans sa classe. Tout le déroulement lui permet de comparer et d'évaluer ses attitudes, son approche pédagogique et d'apporter des modifications concrètes.

La journée se vit dans un site favorable à l'étude de l'écologie et à la pratique des sports. Une école désaffectée nous offre une véritable ressource.

Les activités sont adaptées à l'âge des enfants et aux saisons. A l'automne, les élèves de 2e et 6e année ont vécu le "Festival de la couleur", au cours de l'hiver les "Journées Blanche-Neige" pour 3e et 5e; en juin "Eau-terre-soleil" aux niveaux de 1ère et de 4e année.

Les enfants vivent deux blocs d'activités:

Les activités obligatoires animées conjointement par un conseiller pédagogique et l'enseignant: Parcours d'orientation, initiation à la boussole, compétition de ski de fond, athlétisme, étude de la localité, écologie, etc.

Le deuxième bloc d'activités est optionnel: Rallye mathématique, exploration du village, chasse aux questions, randonnée pédestre, randonnée en raquettes, expression libre, cueillette des bruits, observation de la pollution, enquête sur l'alimentation, etc.

Les moyens:
L'équipe du service de l'enseignement, à partir des suggestions des équipes-écoles, élabore un document de base adapté à chaque saison. Il contient les objectifs de la journée, le cadre des activités offertes avec descriptions et suggestions, le rôle d'encadrement de chaque intervenant auprès des élèves, les plans d'études proposées, les horaires, etc...

L'expérience se vit en trois temps:
- la préparation en classe: étude du document de base, choix des activités, chant, slogan.
- le vécu
- l'exploitation en classe, de sorte que ces trois temps constituent un centre d'intérêt d'une durée de trois ou quatre semaines.

Des parents et des commissaires participent à la journée.

DUREE DE L'ACTIVITE : Cette innovation se poursuit depuis trois ans au niveau de la commission scolaire.

CLIENTELE : Cette innovation touche tous les élèves du primaire à la commission scolaire Val-Monts.

RESPONSABLES: Ce projet a été mis sur pied par le service de l'enseignement de la commission scolaire: directeur des services de l'enseignement et conseillers pédagogiques.

PUBLICATIONS: Documents de base:

- Festival d'automne, La semaine des 5e années, Plan d'étude du milieu, Journée Blanche-Neige, Le ski de randonnée

Dépôt:

Commission scolaire Val-Monts

a/s S. Yvonne Bellerose, D.S.E.
825, rue Grevier
La Providence
(St-Hyacinthe) P.Q.
J2T 1T1

4- Intégration des matières

SCIENCES HUMAINES

ENDROIT : A l'école Notre-Dame de Béarn, Commission scolaire Lac Témiscamingue en Abitibi-Témiscamingue

DESCRIPTION SOMMAIRE : L'organisation de l'enseignement touchant les contenus des disciplines suivantes: français, catéchèse, arts plastiques et sciences humaines, est réalisée de façon à permettre à l'enfant de vivre des activités intégrées.

La préoccupation dominante de cette innovation est d'amener l'enfant à être connaisseur de son environnement immédiat et de son milieu social et à être autonome.

Les activités se réalisent dans le cadre de thèmes annuels.

DUREE DE L'ACTIVITE : L'activité est vécue tout au long de l'année depuis six ans.

RESPONSABLES: La responsabilité du projet est assumée par madame Jeannine Breault, professeur, en collaboration avec mesdames Carmel Beaudoin, Cécile Gaudet, Brigitte Audet, Solange Lemire, Pauline Perreault, professeurs, ainsi que messieurs Denis Drouin, principal, et Aldor Perreault, concierge.

PUBLICATION : Montage audio-visuel sur le thème 1976-1977. Emission télévisée "Reflets d'un pays" par Radio-Nord diffusée le 25 août 1977.

Pour information:

Madame Jeannine Breault
Ecole Notre-Dame
Béarn, cté Témiscamingue

Tél.: 629-2637

CLASSE DE NEIGE

ENDROIT : A l'école primaire de Chambord de la commission scolaire de Roberval (région Saguenay-Lac St-Jean)

DESCRIPTION SOMMAIRE : Durant deux jours, un groupe d'élèves part en classe de neige. Le départ se fait de l'école en ski de fond. Un programme intégrant certaines disciplines telles que français, sciences, arts plastiques est suivi pendant ces deux jours.

Le retour à l'école se fait également en ski de fond. Les expériences vécues sont exploitées dans d'autres disciplines scolaires pendant environ un mois.

Les parents ont participé à l'organisation matérielle de ce projet.

CLIENTELE : Cette expérience s'effectue avec trente-cinq élèves de cinquième année au primaire.

RESPONSABLE : M. Langis Fortin, professeur d'éducation physique est responsable du projet.

PUBLICATION : Schéma d'un programme de plein air, par Langis Fortin.

PROJET DE SKI DE FOND

ENDROIT : La commission scolaire Roberval (région Saguenay-Lac St-Jean)

DESCRIPTION SOMMAIRE : A partir des situations d'apprentissage du ski de fond, il y a intégration de l'enseignement du français et des mathématiques. Un système de fiches a été mis sur pied. La réalisation du projet entraîne, cependant, un réaménagement des horaires et une nouvelle organisation des tâches .

DUREE DE L'ACTIVITE : L'expérience est d'une durée de trois semaines. On compte une séance d'une demi-journée de ski de fond par semaine. Les activités de français se situent pendant et à la suite de chacune des excursions.

CLIENTELE : Environ 1,000 élèves du second cycle ont vécu l'expérience.

RESPONSABLES: Claude Bolduc, conseiller pédagogique en éducation physique, Michel Gauthier, conseiller pédagogique en français, Langis Fortin, enseignant, Bruno Laroche, enseignant, Guy Larouche, enseignant, Lisette Simard, enseignante.

PUBLICATION : Un montage audiovisuel et un guide méthodologique

Michel Gauthier ou Claude Bolduc
commission scolaire Roberval
1085, Bolduc
Roberval Tél.: 275-4136

Thème 4: Intégration des matières

FLEUR-SOLEIL
INTEGRATION DES MATIERES A PARTIR D'UNE EXPERIENCE D'AMITIE

par Marjolaine Coutu-Cardin
et André Pinard

1. PRESENTATION

Utilisant le matériel produit par Novalis, Fleur-Soleil, l'innovateur a réussi à intégrer les matières. A partir du thème proposé par Fleur-Soleil (la fête), toute l'année est orientée vers la grande fête de l'amitié.

En cours d'année, selon la dynamique du groupe-classe, l'enfant sera appelé à vivre de nombreuses activités. C'est ainsi qu'il vivra les difficultés de la préparation, au niveau de l'organisation, mais aussi au niveau des relations interpersonnelles. Diverses fleurs identifieront l'enfant timide, sage, étourdi, etc... Ces fleurs sont leurs amies, on les aime telles qu'elles sont pour leurs qualités et malgré leurs défauts.

L'intégration des matières se fait à l'intérieur de la préparation de la fête: le savoir parler (théâtre de marionnettes), le savoir écouter (bandes, diaporamas, films), les mathématiques (jeux de logique, mesure...), les sciences humaines (le milieu, les amis, le transport), les sciences de la nature (observation de la fleur qui pousse). Les suggestions d'activités fournies par le guide d'intégration (dans la trousse) sont très intéressantes, faciles à adapter aux programmes et elles permettent d'aller au-delà, dans une formation globale de l'enfant.

2. PRINCIPAUX ELEMENTS DU PROJET

2.1 BESOINS EDUCATIFS PERÇUS AU DEPART

Fleur-Soleil est un instrument qui plaît à l'enfant. Il est bien fait sur le plan technique. Cet instrument permet à l'enfant de vivre ce qu'il apprend en créant une fête qui lui ressemble. Les personnages de la fête sont présents continuellement selon nos fantaisies et notre imagination.

2.2 OBJECTIFS VISES

Cette expérience vise à créer un milieu vivant, le plus près possible du monde de l'enfant. Elle vise également à intégrer tout ce qu'il apprend à un cadre vivant et dynamique où l'enfant vit une expérience d'amitié en situation d'apprentissage. Elle vise aussi à favoriser l'autonomie de l'enfant qui peut créer dans un cadre souple où il est appelé à prendre des décisions.

2.3 MODE DE CONTROLE

Le contrôle du travail se fait par un retour verbal sur les expériences vécues par le groupe. La fréquence de ces discussions varie selon les besoins. Elles peuvent être spontanées ou proposées par les enfants ou l'enseignant.

2.4 EVALUATION DU DEGRE D'ATTEINTE DES OBJECTIFS

La qualité de la réalisation des objectifs est fonction de la bonne connaissance par l'enseignant de l'outil (la trousse), du contenu des différents programmes et de la dynamique du groupe. C'est cette dynamique qui détermine le temps et les situations d'apprentissage.

2.5 INSERTION DU PROJET DANS LE CONTEXTE EDUCATIF

Cette expérience demande au départ un bon temps de réflexion pour connaître le raffinement de cet instrument. C'est à l'expérimentation qu'on en découvre toute la richesse. Le matériel est suffisamment souple, il peut s'adapter à diverses formes de pédagogie.

3. LE CHEMINEMENT DU PROJET

3.1 CHRONOLOGIE GLOBALE

L'expérience est vécue en quatre grandes étapes dont la programmation est fournie dans le guide.

En un premier temps, c'est l'invitation: les enfants font connaissance des copains et de l'espace dans lequel ils élaboreront un projet. Une fleur, Graciole, les invite enfin à une grande fête d'amitié qui aura lieu dans la classe.

En un deuxième temps, c'est la préparation lointaine, l'élaboration du projet. Les enfants rencontrent les différents personnages.

En un troisième temps, ce sont les complications où, malgré les embûches, les enfants progressent dans leur cheminement vers la fête. Les mésaventures des fleurs sont transmises aux enfants par des diaporamas, films et disques.

En un quatrième et dernier temps, c'est la célébration, la fête elle-même, apogée et réalisation du projet.

3.2 RESSOURCES TECHNIQUES

Aucune ressource extérieure n'a été requise. L'innovateur, aidé d'une compagne, ont décidé de prendre cet instrument et de l'appliquer à leurs élèves. L'instrument coûte environ deux cent cinquante dollars ($250.00).

3.2 ATTITUDES OBSERVEES, RELATIONS INTERPERSONNELLES

Avec les élèves, la communication est extrêmement facile et ouverte. L'élève est heureux et créateur. Ce sont des enfants qui aiment l'école et qui sont intéressés à poursuivre.

Avec les parents, le professeur ne présente pas au début de l'année Fleur-Soleil dans toutes ses implications. C'est seulement au niveau de la réunion préparatoire à la première communion que l'ensemble du thème avec les instruments est présenté. Alors tout cela leur parle, car ils peuvent se rapporter aux commentaires et travaux de leurs enfants.

3.4 EVALUATION GLOBALE

Cette expérience demande beaucoup de travail et un soutien par des personnes compétentes serait bien apprécié. Elle commande aussi de la prudence et de la souplesse. Cela vaut la peine d'investir dans un tel processus, car la pédagogie ne s'en porte que mieux.

ATELIER DE FRANCAIS

INTEGRATION FRANCAIS-SCIENCES HUMAINES

Par: Ginette Pagé et
André Pinard

1. PRESENTATION

Cette expérience se déroule à l'école St-Charles-sur-Richelieu (commission scolaire St-Hyacinthe). Elle rejoint directement quarante-trois élèves de dix et onze ans, et a été mise en place grâce à l'initiative de Ginette Pagé.

L'expérience est partie d'une réflexion sur le comportement de l'enfant et sur les acquisitions de connaissances et les apprentissages. C'est par la suite que cette réflexion s'est concrétisée dans un cadre bien précis.

Face au comportement et aux acquisitions de l'enfant, on est bien conscient que c'est lui qui apprend et qu'il ne prendra que ce qu'il veut bien. D'où la nécessité de respecter son autonomie, de le placer lui-même en situation et,enfin,de l'aider à analyser avec lui la portée d'une décision.

Suite à cette réflexion, tout un mécanisme d'organisation a suivi. Tout d'abord en consultant l'horaire d'une semaine, on constate qu'il y a environ dix heures de français et une heure de sciences humaines. Comme une matière peut enrichir l'autre, on a décidé d'intégrer les deux. Les thèmes des sciences humaines pourraient servir au français. Ainsi,le thème de l'avion ou du bateau peut servir à découvrir ce qu'il y a dans ce domaine, mais aussi à déceler les verbes, les noms, les adjectifs qui se rattachent à ce sujet. Alors cet enseignement n'est plus donné sèchement, mais véhicule tout un contenu riche.

Une fois établi que l'intégration de deux matières se ferait, on s'est interrogé sur le cadre, les objectifs, les moyens pour réaliser ce projet. Cette recherche a amené la présentation d'un projet dans le cadre du plan du développement des langues. Cette demande a apporté à la classe certains appareils qui ont facilité l'organisation. Il y eut, par la suite, aménagement physique de la classe. Enfin, une rotation des professeurs de 5e et 6e années a été acceptée, ce qui a permis d'aménager le programme sur deux ans.

Au niveau du contenu du cours, disons tout d'abord que sur onze heures, la moitié du temps est consacré à un enseignement de type magistral avec exercices et évaluation. Ensuite l'élève est appelé à planifier le reste du temps. A partir des questions qu'il se pose sur un sujet, il planifiera sa recherche (lecture, mots cachés ou croisés sur le sujet, etc...). Enfin, il devra présenter un travail qui sera le fruit de ses recherches en utilisant le vocabulaire qu'il est en train d'apprendre. Il n'est pas question de copier des textes de volumes. Tout doit être dit dans ses propres mots en respectant ce qu'il a appris durant la semaine.

Somme toute, cette expérience développe chez l'enfant des mécanismes de réflexion et de pensée. Tout n'est pas fait sèchement, mécaniquement, mais, au contraire, tout devient propice à l'enrichissement et à l'ouverture.

2. LES PRINCIPAUX ELEMENTS DE L'EXPERIENCE

2.1 SES CARACTERISTIQUES

Ce projet veut favoriser le développement intellectuel de tous les enfants, y compris les faibles. Pour ce faire, chacun établit avec le professeur son fichier de travail et les exigences, pour chacun, des travaux à exécuter tous les quinze jours ou toutes les semaines.

L'aménagement du local permet aux élèves de faire différentes activités, soit d'écoute ou autres, sans perturber les camarades.

Le projet respecte le programme-cadre de français et le programme de sciences humaines, c'est-à-dire qu'il vise l'expression écrite et l'expression orale correcte: d'où textes obligatoires toutes les semaines.

La rotation des professeurs permet:

1. Meilleure planification des matières (sur deux ans)
2. Continuité dans l'apprentissage plus pertinente
3. Allégement réel de la tâche de l'enseignant
4. Meilleure préparation pour le secondaire au niveau social et académique.

2.2 BESOINS EDUCATIFS PERCUS AU DEPART

A. Comportement intellectuel des enfants: La passivité actuelle des enfants dûe à de multiples facteurs, dont la télévision et l'abondance, nous oblige à réviser nos modes d'enseignement. Il faut réapprendre aux enfants l'art d'écouter, c'est-à-dire de disséquer les messages qui nous sont livrés autant oralement que par écrit.

Pour annihiler cette passivité, il faut donc rendre les enfants responsables de leur apprentissage. Ils sont alors plus actifs.

B. L'autonomie de l'enfant s'inscrit dans un apprentissage précis, d'où nécessité d'analyser avec eux et leur comportement et leurs apprentissages et leurs décisions.

2.3 OBJECTIFS VISES

1. Cette expérience vise en même temps à: Développer l'autonomie de l'enfant

2. Apprendre à penser et à s'exprimer avec cohérence

3. Atteindre les objectifs spécifiques de l'enseignement.

La préoccupation dominante dont elle témoigne pourrait se formuler comme suit: l'enfant n'est pas compartimenté, alors l'enseignement doit respecter cet aspect global.

2.4 MOYENS MIS EN OEUVRE

On pourrait résumer ces moyens par:

1. Projet de développement des langues

2. Rotation des professeurs de 5e et 6e année

3. Intégration des sciences humaines et du français.

On pourrait, dès l'an prochain, intégrer catéchèse et sciences de la nature dans ce projet.

2.5 MODE DE CONTROLE ET D'EVALUATION DU TRAVAIL DES ELEVES

Le contrôle et l'évaluation se réalisent suivant diverses modalités:

- Contrôle hebdomadaire des fichiers;

- Evaluation faite en fonction des objectifs , des apprentissages et des exigences déterminés dans le plan de travail;

- Pour certains travaux comme la recherche, l'enfant évalue son travail puis discute de son évaluation avec le professeur. Ce dernier évalue ensuite les travaux de création et de recherches.

2.6 INSERTION DANS UN CONTEXTE PLUS GLOBAL

Cette expérience permet d'aller selon le rythme de chacun d'où de meilleurs résultats au niveau de l'expression, surtout écrite. Les règles de grammaire sont acquises au moment où l'enfant en a véritablement besoin. On peut dire que les enfants ne font plus de fautes au niveau de la construction des phrases et l'orthographe ne se porte pas si mal.

L'expérience permet aussi de constater qu'en enseignant à partir de la créativité, les élèves faibles sont valorisés car ils ne sont pas corrigés en fonction de comparaisons dans le groupe, mais en fonction de leur propre travail. Notons que l'effort n'est pas un critère de correction. C'est le produit fini qui est analysé.

3. GENESE ET DEVELOPPEMENT DE L'EXPERIENCE

Ce projet est mis sur pied depuis deux ans. Il a suivi certaines étapes que l'on pourrait décrire de la façon suivante: Il y eut d'abord un retour de l'initiateur de l'expérience à l'élémentaire, retour qui a suscité certaines interrogations face aux modes d'apprentissage des enfants. Ensuite il y eut présentation d'un projet dans le cadre du Plan de Développement des Langues (P.D.E.L.) qui fut accepté partiellement. Cette acceptation a entraîné l'aménagement physique d'un atelier de français. Par la suite,au niveau de l'organisation scolaire il y eut la rotation de deux professeurs en 5e et 6e années.

Ce projet n'a pas utilisé de ressources humaines spéciales. Au niveau des ressources financières, un montant de $2900.00 pour une école institutionnelle a été alloué grâce au plan DEL.

Ce projet a été reçu favorablement de la part de tous les intéressés. D'abord la Commission scolaire et l'école ont bien secondé le projet. Les enfants étaient heureux de fonctionner ainsi et les parents ont souligné l'intérêt que leurs enfants avaient pour les sujets. Le fait d'avoir des recherches, des enquêtes, amenait souvent de nouveaux sujets de discussion à la maison.

Même si cette expérience demande beaucoup d'heures supplémentaires pour la correction et la préparation, les résultats motivent un tel engagement. Ayant à favoriser l'autonomie de l'élève, les rapports maître-élèves ne causent aucun problème. Le seul inconvénient qu'une telle approche entraîne, c'est la suppléance. C'est très difficile pour quelqu'un qui doit remplacer la responsable de l'expérience de poursuivre une telle démarche efficacement.

THEME 5

ENCADREMENT

INTEGRATION D'ELEVES CLASSES EN VOIE ALLEGEE A DES CLASSES DE VOIE REGULIERE

ENDROIT : Ecole St-Michel, commission scolaire régionale Lapointe (région Saguenay-Lac St-Jean).

DESCRIPTION SOMMAIRE : Après une analyse, par le personnel de l'école, de la situation des élèves de Secondaire II allégé, au point de vue de la motivation, de l'orientation, du contenu des programmes en français et en mathématiques, il a été résolu d'intégrer, à titre expérimental, les élèves classés en Secondaire II allégé après leur Secondaire I, à des groupes de Secondaire II régulier. En somme, c'est la disparition de la voie allégée en Secondaire II à l'école St-Michel.

CLIENTELE : 126 élèves d'abord classés en Secondaire II allégé en juin 1976, intégrés à un groupe de 198 élèves classés en Secondaire II régulier.

RESPONSABLES: La direction et le personnel de l'école.

DOCUMENTS : Un rapport préliminaire a été fait en janvier au directeur de l'enseignement de la C.S.R. Lapointe sur le processus d'intégration et ses résultats préliminaires. Un rapport sera publié durant l'été sur l'influence de cette intégration sur les résultats scolaires des élèves par rapports aux élèves déjà classés en Secondaire II régulier, de même que sur le classement de ces élèves en 1977-78.

PROJET "UNITE"

ENDROIT : A la polyvalente Mont Ste-Anne, Commission Scolaire Régionale Orléans (région de Québec)

DESCRIPTION SOMMAIRE : Ce projet a pour but de favoriser un meilleur "vécu scolaire". Nous voulons orienter les efforts vers l'élève. Sa structure favorise le regroupement des élèves et des professeurs. L'école est subdivisée en trois unités de formation. Chaque adjoint est directeur d'Unité et ce directeur d'unité est aidé par un tuteur/professeur libéré à demi-temps. Les chefs de groupe oeuvrent au niveau de la pédagogie et le tuteur au niveau de la vie générale de l'élève de son Unité. L'adjoint a un rôle au niveau de l'école comme penseur des politiques et, au niveau de l'Unité, il applique ces politiques.

DUREE DE L'ACTIVITE : Elle devrait normalement s'échelonner sur une période de trois ans, si nous voulons bien l'évaluer.

CLIENTELE : Secondaire régulier (1 à V)
Professionnel Long (1 à V)
Professionnel Court (1 à IV)
Enfance inadaptée

RESPONSABLES:
. La direction
. Les services de l'école
. Les professeurs
. Les parents
. Les élèves

Carol St-Pierre, principal
Tél.: 827-4551

Thème: 5: Encadrement

L'ACTIVITE EDUCATIVE A L'ECOLE NOTRE-DAME-DE-GRACE

Par: Jacques Girardin

1. PRESENTATION

Ce projet se situe à Rouyn; l'école relève de la commission scolaire Rouyn-Noranda (région Abitibi-Témiscamingue).

Il porte sur l'encadrement des élèves du premier cycle secondaire, qui est assuré à l'intérieur de modules. Chaque module regroupe cent élèves et cinq professeurs, titulaires et spécialistes.

Le fonctionnement par module implique un nouvel aménagement du temps, de l'environnement humain et matériel qui tienne compte de l'ensemble des besoins des étudiants.

En 1976-77, le projet en est à sa deuxième année de réalisation et s'adresse à six cents étudiants des niveaux secondaires I et II.

Responsables: La direction de l'école et la table de gestion sont responsables de la réalisation du projet. Un comité d'évaluation fournit au groupe de gestion les données concernant l'évolution du projet.

Publications: Les documents parus sont:

Activité Educative à l'école Notre-Dame-de-Grâce, Rouyn 1975-1976.

Document de présentation du projet, 19 février 1976.

Rapports d'étapes 1976.

Rapports sur les implications d'"Activité Éducative" 1976-1977.

La documentation est déposée à l'école: Ecole Notre-Dame-de-Grâce
214, rue Notre-Dame
Rouyn, Qué.

2. PRINCIPALES COMPOSANTES DU PROJET

2.1 ORGANISATION ADMINISTRATIVE, STRUCTURE DE SUPPORT A L'INNOVATION:

La gérance de l'innovation est assurée par la table de gestion, composée de la direction de l'école, de chefs de modules, de parents, d'étudiants et de professionnels non-enseignants.

Tous les enseignants de l'école y sont impliqués.

Deux professionnels de la Direction Régionale du ministère de l'Education y participent également, de même que deux cadres de la commission scolaire et un commissaire.

2.2 PROBLEMES OU LACUNES IDENTIFIES AU DEPART

- Difficulté de passage de l'élémentaire au secondaire;
- Milieu scolaire surpeuplé;
- Programmes pédagogiques complexes;
- Le grand nombre d'élèves par groupe, par professeur empêchant l'individualisation;
- Manque de participation des principaux agents de l'éducation: parents, professeurs, étudiants;
- Manque de communication entre ces divers agents;
- L'élève n'avance pas à son rythme;
- Il y a un manque d'attachement à une équipe, tant chez les étudiants que chez les professeurs;
- L'élève, en général, est passif, apathique;
- On n'apprend pas à l'étudiant le sens des responsabilités;
- Absence de relation humaine entre les étudiants et les enseignants;
- Manque de consultation et de participation de l'étudiant par rapport à ce qui le touche de près dans son école;
- Les enseignants sont de moins en moins disponibles pour l'étudiant.

2.3 OBJECTIFS VISES

Objectifs généraux du projet:

Faire de l'école un milieu de vie qui permette aux divers agents d'éducation de prendre conscience de leur être propre: par un apprentissage des connaissances diverses (le savoir), par un savoir-faire qui développera tous aspects de la personne (physique, psychologique, intellectuel, social et religieux), par une prise en charge de soi-même dans un monde continuellement en changement (savoir devenir).

Objectifs spécifiques:

Objectif 1.1: "Reconnaître et mettre au service du milieu le dynamisme des personnes et des groupes en interrelation par un encadrement".

Objectif 1.3: "Développer le sens des responsabilités et le désir d'autonomie des étudiants par leur participation à la vie du module et à sa gestion".

Objectif 2.1: "Travailler à améliorer la qualité de l'enseignement par le développement de méthodes d'apprentissage qui assurent une synthèse harmonieuse entre les besoins réels des s'éduquants et les objectifs des programmes".

Objectif 3.1: "Amener l'étudiant à prendre en charge sa démarche d'apprentissage en prolongeant l'enseignement magistral par la recherche, le travail en équipe, l'enseignement individualisé et l'autoévaluation".

Objectif 4.1: "Engager les divers agents d'éducation dans un processus de formation continue, qui leur permette de développer des mécanismes d'analyse susceptibles de les aider à résoudre par eux-mêmes leurs problèmes futurs, formation qui prendra sa source dans la vie quotidienne".

Objectif 5.1: "Former un comité interne d'évaluation secondé par des personnes-ressources afin d'établir des critères et des mécanismes assurant un contrôle et une évaluation réelle du projet".

Principes éducatifs guidant le projet

...D'abord, une conviction que les étudiants sont capables d'acquérir une plus grande autonomie et un sens des responsabilités s'ils évoluent dans un milieu scolaire où on leur donne plus de responsabilités et d'occasions de participer davantage à la qualité de la vie de l'école.

Ensuite, un désir de trouver des moyens pour changer et améliorer le milieu de travail à notre école ...

2.4 PREOCCUPATIONS DOMINANTES AYANT SUSCITE L'INNOVATION

Les agents impliqués visaient, par le projet:

- un projet d'encadrement en premier lieu;
- l'humanisation de l'école;
- de meilleures relations entre les gens qui vivent à l'école;
- le développement intégral de la personne;
- un passage facile de l'élémentaire au secondaire;
- l'enseignement individualisé;
- l'apprentissage dynamique: formation de la personne.

2.5 ACTIONS ENTREPRISES PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS SPECIFIQUES:

1.1 - Grouper les étudiants par modules de cent personnes (quatre groupes hétérogènes de vingt-cinq);

- réunir une équipe de cinq professeurs pour assurer la responsabilité d'un module;
- donner à chaque module quatre locaux physiquement rapprochés et à chaque élève son local et son propre pupitre;

1.2 - Etablir le turorat (un titulaire par groupe de vingt-cinq) avec contrôle des absences;

1.3 - Faire élire un représentant de module au conseil étudiant et un représentant par groupe à l'intérieur des modules pour organiser les activités et participer à l'orientation propre du module;

- composer une table de gestion regroupant la direction de l'école, les chefs de module, un représentant de l'animation, un représentant de la bibliothèque ou des spécialistes, un représentant des parents, un représentant du conseil étudiant par niveau.

2.1 - Respecter les objectifs de chaque matière au programme;

- établir un horaire flexible (multiples de 21 minutes).

3.1 - Parvenir à mieux individualiser l'enseignement en formant de grands groupes par matière afin de permettre aux professeurs en disponibilité de faire de la récupération auprès des élèves au besoin;

- abolir les voies (enrichie, régulière, allégée).

4. - mettre en place un comité d'évaluation.

5. - Former un comité interne d'évaluation secondé de personnes-ressources.

2.6 LES MECANISMES D'EVALUATION DE L'INNOVATION

Le principal mécanisme est le comité d'évaluation tripartite (M.E.Q., - Commission scolaire - Ecole) qui analyse tous les éléments essentiels du projet. Les objets d'évaluation sont les suivants:

- Encadrement
- Comportement et rendement de l'étudiant
- Intérêt et l'implication des professeurs dans le projet

- Leadership
- Passage de l'élémentaire au secondaire
- Tâche de l'enseignant
- Horaire.

2.7 INSERTION DANS LE CONTEXTE EDUCATIF

L'école Notre-Dame de Grâce, avant le projet "activité éducative",se caractérisait comme suit:

Organisation physique: système polyvalent: l'élève fait partie d'un groupe d'environ 30 élèves, va d'un local à l'autre selon la matière et change de groupe et de professeur à chaque cours.

Horaire: Depuis 3 ans, changement d'horaire à chaque année.

72-73: périodes jumelées de 90 minutes dans certaines matières;

73-74: 63 min./7 jrs;

74-75: 50-55 min./7 jrs.

Tâche du professeur: 25 périodes 63 min./7 jrs ou l'équivalent, 5 groupes de 30 élèves environ, sauf en français, 3 groupes d'élèves X 8 pé./sem. (A noter: la C.S. a accepté un projet des conseillers pédagogiques, augmentant les périodes de français et de mathématiques au premier cycle du secondaire).

Organisation pédagogique:

- L'élève a un nombre de disciplines obligatoires et le choix de une ou deux options;
- Répartition des groupes en voies enrichie, régulière et allégée.

Objectifs pédagogiques: Sauf les objectifs inhérents à chaque matière, aucun objectif bien défini n'existe en ce qui concerne l'ensemble de la démarche pédagogique à l'école, les attitudes et les exigences face à l'étudiant.

Les règlements régissant la discipline sont repensés chaque année, sans que l'on parvienne à un consensus véritable.

De plus en plus de professeurs sont insatisfaits du fonctionnement général de l'école et ont le désir d'essayer un renouveau. Lectures et discussions foisonnent.

3. CHEMINEMENT DU PROJET COMME PROCESSUS D'INNOVATION

3.1 HISTORIQUE: ETAPES VECUES

La durée totale du processus est de quatre ans.

En 1972 - Sensibilisation au changement.

En 1973 - Exploration avec des personnes-ressources.

En 1974 - Première formulation d'un projet
. stage de formation

En 1975 - Elaboration et implantation du projet "Activité éducative".

En 1976 - Réalisation et évaluation continue.

En 1977 - Réalisation et évaluation continue.

Actuellement, les mécanismes d'évaluation permettront le réajustement continuel du projet et l'on s'engage dans l'élaboration d'un plan de développement annuel de l'école dans une démarche planifiée.

3.2 RESSOURCES IMPLIQUEES

En termes de ressources humaines, il faut citer:

- M. Fernand Alberne: spécialiste en sciences de l'éducation, responsable de l'animation étudiante au M.E.Q. en 1973 et auteur d'un ouvrage intitulé "La Galaxie Educative". Période d'exploration.
- Le "Comité Paritaire Galactique" en 1974.
- Le Comité d'école de 1973-74.
- Le Comité de parents de 1974-75.
- Le Bureau de recherche en intervention clinique (B.R.I.C.), pour un stage de formation en 1974.
- Roger Fortier: Syndicat des travailleurs de l'enseignement.

- La Direction régionale du M.E.Q., en 1976-1977, comme support à l'évaluation du projet.

Ressources documentaires:

- La Galaxie Educative de Fernand Alberne.

- Les Publications de "Cogito".

- Un document du Père Pierre Angers (bande magnétoscopique).

- L'environnement scolaire dynamique par M. Come Dupont.

Ressources financières:

- Stage du Bureau de Recherche en intervention clinique: $4,000 (stage financé par la commission scolaire).

- Le syndicat des enseignants a contribué pour la publicité sur le projet: $240. et une délégation au colloque annuel en éducation à Montréal sur Cogito.

- Il y a eu une délégation pour un séminaire à Ville-Marie: $50.00.

3.3 METHODOLOGIE ET STRATEGIES D'IMPLANTATION

1) Sensibilisation des enseignants et de la direction par F. Alberne.

2) Stage de formation par le B.R.I.C.

3) Présentation du projet Galaxie Educative au Conseil des commissaires pour acceptation et demande de subvention au M.E.Q.

4) Formation du comité Paritaire Galaxique.

5) Difficultés vécues entre les enseignants et la direction de l'école, puis mutation du principal.

6) De nombreuses réunions avec les parents pour les sensibiliser au projet : on procède également à une émission de radio et à une émission télévisée.

7) Une rencontre avec Mgr Hamelin et les membres du clergé de Rouyn-Noranda et des environs, et deux rencontres au Bureau régional du ministère de l'Education.

8) Lettre de renonciation du projet Galaxie Educative en faveur d'un projet plus simple.

9) Regroupement autour du Conseil des maîtres et de la nouvelle direction.

10) Discussion autour du document vidéo du Père Angers.

11) Réunion,tous les vendredis soir à 7 heures 30, pour tous les intéressés afin de construire un document.

12) Présentation du Projet Activité Educative au Conseil des commissaires pour acceptation.

13) Formation d'un comité tripartite pour mettre au point les aspects techniques.

3.4 ROLES, ATTITUDES ET RELATIONS-INTERPERSONNELLES

Rôles et actions des différents acteurs

- l'innovateur a su travailler avec le conseil d'école, les professeurs, les parents et la commission scolaire; il a pris un bon leadership en stimulant, en coordonnant, en faisant office d'agent de liaison et en rédigeant une bonne part du cahier "activité éducative".

- le groupe-innovateur - le conseil d'école 1972-73. On pourrait dire que le Conseil d'école a joué un rôle d'innovateur dans le projet en raison de son interrogation constante sur "pourquoi l'école?", de sa disponibilité à donner du temps et de l'énergie pour répondre aux besoins du milieu-école.

  En 1972 - le président du Comité des Maîtres, Claude Poisier, invite les professeurs à se réunir assez régulièrement pour échanger sur la pédagogie, sur les jeunes, sur l'école.

Fin 72 et 72-73 - un professeur, Martial Gaudet est libéré par les professeurs pour favoriser de meilleures relations professeurs-élèves-direction (il n'y eut pas de grief, en raison de la volonté des professeurs de se donner une école plus intéressante).

Depuis mars 73 - c'est lors des journées d'évaluation (jours de congé pour les élèves) que le Comité des Maîtres et la direction engagent davantage le débat sur "notre école", débat qui continue à chaque rencontre.

En mars 73, - la venue de M. Fernand Alberne et l'étude de son document "Galaxie Educative" ont grandement aidé aux échanges et au ralliement des personnes autour d'un projet à bâtir.

1973-74 - Le nouveau conseil des Maîtres, sous la présidence dynamique de Mme Andrée Ayotte, continue à préparer le projet par la préparation des journées d'évaluation avec le personnel et en participant aux nombreuses rencontres avec les parents.

Après le stage de formation de février-mars 1974, c'est le Comité des Maîtres qui prend le leadership du projet remis en question par la direction. Les professeurs qui croient toujours dans le projet multiplient les démarches nécessaires pour le faire valoir aux yeux de la commission scolaire, des parents et des élèves.

En 1974-75 - le Conseil des Maîtres continue,tout au cours de l'année,à travailler étroitement avec le nouveau principal par intérim, M. Gilles Boisvert, pour mettre sur pied et faire accepter un nouveau projet, plus simple, "Activité Educative", par la commission scolaire et les parents.

Après l'acceptation du projet d'encadrement, (à la condition posée par la commission scolaire que soit mis en place un Comité d'évaluation), les professeurs se regroupent en équipes pour faire les horaires des modules, se partager les tâches et organiser la rentrée.

1975-76 - le Conseil des Maîtres a été remplacé par les chefs des modules qui sont membres participants de la Table de Gestion de l'école et du Comité d'évaluation (ici le chef de module peut être remplacé par un représentant du module).

Les professeurs participent aussi à la vie et à l'organisation de leur module (comité d'horaire, d'accueil, d'évaluation, des activités...)

En général, on pourrait aussi dire qu'il y a un groupe de professeurs plus enthousiastes et disponibles pour travailler au projet, et un autre plus passif.

Les parents

- 1973-74 - L'école a été aidée par un Comité d'école très responsable et très disponible pour aider à améliorer le milieu de vie de l'école. Deux parents ont participé au stage de formation. Un parent, en particulier, Mme Colette St-Pierre, a réussi en outre à rendre professeurs, parents, cadres et commission scolaire plus conscients de ce qui se jouait à l'école et de ce qui se voulait.

  Les parents dont les enfants devaient être impliqués dans le projet ont été informés mais, en raison de la méfiance face aux changements et en raison des articles discriminatoires parus régulièrement dans certains journaux, l'appui des parents n'a pas été aussi fort que souhaité.

  1974-75 - Le Comité a appuyé le projet. Un petit groupe de parents a assisté aux délibérations des vendredis soirs.

  1975-76 - Le Comité d'école ne manifeste pas beaucoup d'intérêt. Un parent est délégué à la table de gestion puis abandonne. Un autre vient au comité d'évaluation. On avait espéré que les parents se seraient informés bien davantage de ce qui se passait à l'école, y seraient venus et s'y seraient intéressés...

ENCADREMENT A L'AIDE DE "MOTIVOLOGUES" ET D'ANIMATEURS.

Par: Claude Gagnon

1. PRESENTATION

Cette innovation, mise en oeuvre à la Polyvalente Jonquière, de la commission scolaire régionale Lapointe (Région Saguenay-Lac St-Jean), consiste d'une part dans l'organisation de l'encadrement humain des étudiants par un système de motivation scolaire et personnelle à l'aide de "motivologues". En fait, il s'agit d'une structure de relation d'aide en trois étapes:

A) Rencontre entre professeur spécialiste et étudiants à partir d'une matière enseignée.

B) Rencontre avec les étudiants à titre de "professeur-conseil".

C) Rencontre entre "motivologue", parents et étudiants.

D'autre part, cette innovation consiste dans l'organisation d'un système d'encadrement social à l'aide d'animateurs. En fait, il s'agit de fournir un cadre de travail aux étudiants désireux d'acquérir des connaissances et de faire une expérience valable dans le domaine de l'organisation des activités étudiantes qu'il s'agisse de:

A) Gouvernement-étudiant

B) Ateliers para-scolaires

C) Activités de masse (organisation de journées socio-culturelles et sportives).

Cette formule d'encadrement rejoint l'étudiant pendant toute la durée de son séjour à la polyvalente.

Il s'agit d'une population étudiante de 2,400 étudiants dont 1,000 du secteur professionnel court et long (95% garçons) et 1,400 du secteur général III et IV.

La responsabilité du projet est assumée par l'équipe de direction de l'école: Jean Paul Bussière, Claude et Denise Gagnon

Documents produits:

Texte explicatif du fonctionnement du système
Texte de répartition des tâches
Formules de travail
Formules d'évaluation (rapport)
Lettres circulaires
Formules de projets
Dossiers d'appréciation

Pour informations supplémentaires on peut communiquer avec Claude Gagnon ou Denise Gagnon, polyvalente Jonquière - Route 170
Jonquière.

2. LES COMPOSANTES DE L'INNOVATION

2.1 ORGANISATION ET STRUCTURE DE SUPPORT

Responsabilité

Dans l'organigramme de fonctionnement de l'école, la responsabilité de la gestion de l'encadrement est assumée directement par les deux motivologues et les deux animateurs, qui sont des enseignants partiellement dégagés de cours en vue de ces tâches auprès de l'ensemble des enseignants.

Ceux-ci sont tous impliqués dans l'innovation au niveau de la base ou du départ du processus de communication.

Tous les professionnels non-enseignants de l'école sont aussi engagés dans cette activité, soit pour l'animation de projets spécifiques, soit pour des cas particuliers d'étudiants (quatre conseillers en orientation, un travailleur social, une infirmière, deux aumôniers, un conseiller en main-d'oeuvre).

Organisation administrative

Entre l'équipe de direction et l'ensemble des éducateurs du milieu, il existe un palier intermédiaire de gestion constitué par les animateurs et les motivologues: les uns coordonnent l'animation, c'est-à-dire l'encadrement communautaire et social, les autres coordonnent l'encadrement individuel et humain sur le plan relation d'aide. Deux directeurs aux étudiants travaillent étroitement avec ces quatre personnes selon un mode codécisionnel.

2.2 PROBLEMES AUXQUELS L'INNOVATION TENTE DE REMEDIER

L'innovation veut éliminer la déshumanisation de la masse étudiante par une structure de rapprochement éducateurs-éduqués. Elle veut également faire disparaître tant le laisser-

aller général que la discipline militaire et instaurer plutôt une qualité de relation appropriée aux besoins des étudiants.

2.3 BESOINS EDUCATIFS AUXQUELS L'INNOVATION VISE A REPONDRE

- Besoin d'encadrement humain des étudiants dans une école polyvalente publique.

- Besoin de relation d'aide chez les étudiants sous le rapport de leur motivation scolaire et personnelle.

- Besoin d'un sentiment d'appartenance à l'école chez les étudiants au niveau de leur engagement social et communautaire.

2.4 OBJECTIFS VISES

Cette formule d'encadrement a comme objectif général d'aider l'étudiant à faire un bon choix d'expériences éducatives pour la réalisation de son équilibre personnel. De façon plus spécifique, elle vise à offrir aux étudiants la possibilité de rencontrer tout éducateur selon une structure d'accueil rapprochante et qui fait partie d'un projet éducatif consenti. L'expérience s'inspire en quelque sorte du principe de l'autodétermination des étudiants, bien comprise entre les besoins individuels de chacun et les besoins communautaires du milieu. Elle répond en particulier à la préoccupation d'instaurer la qualité de la relation éducateurs-éduqués à l'intérieur d'un projet éducatif structuré.

2.5 MOYENS MIS EN OEUVRE

La réalisation du projet a procédé par:

- Formation de plusieurs comités de fonctionnement.
- Formation de comités de recherche.
- Formation du comité d'organigramme.
- Fabrication de nombreux instruments de travail.

- Réunions générales du personnel pour la mise en branle du système.

- Sensibilisation des commissaires, parents, direction générale.

- Application d'un système d'étapes de rencontres éducateurs-éduqués selon des temps significatifs définis tant en motivation qu'en animation.

- Présentation de cette approche également sous forme d'aide aux professeurs.

- Présentation de la nécessité de l'encadrement à partir de situations concrètes qui l'exigent.

- Mise en place de motivologues et d'animateurs pour aider le personnel à s'engager dans ce système de communication.

2.6 EVALUATION DES BESOINS, RESULTATS OBTENUS

Sur le plan individuel, il y a évaluation qualitative et quantitative de la situation de l'étudiant en besoin tantôt de motivation scolaire et personnelle, tantôt d'animation communautaire et sociale.

Sur le plan collectif, on met en branle des opérations spéciales appelées sommets, soit en motivation, soit en animation; ceci répond à des évidences généralisées au niveau de l'école.

S'il y a toujours eu de l'encadrement par des activités et de la relation d'aide, ce qui est typique et nouveau, c'est cette structure de communication qui fonctionne à l'aide de motivologues et d'animateurs au niveau d'un palier intermédiaire de gestion.

Aucune accréditation n'apparaît au niveau du dossier étudiant selon les normes ministérielles; cependant des dossiers d'appréciations positives sont constitués selon un système

d'observation structurée par tous les éducateurs. Le tout est couronné annuellement par une manifestation d'envergure appelée "gala poly-personnalités". À cette même occasion, il y a une exposition de tous les apprentissages que les étudiants ont pu réaliser au cours de l'année. Les parents sont invités spécialement à cette activité.

2.7 MODES D'EVALUATION DE L'INNOVATION, DEGRE D'ATTEINTE DE SES OBJECTIFS

Les nombreux rapports fournis régulièrement aux professeurs laissent voir, de façon flagrante, que les motivologues et animateurs avaient répondu à des besoins essentiels et majeurs au niveau de la masse étudiante.

Ainsi, l'engagement de 1,500 étudiants dans un projet communautaire, de 500 étudiants au "poly-personnalités", de 200 autres à l'exposition d'apprentissage, etc... sont toutes des activités qui laissent voir les besoins touchés.

Egalement, les quelques 2,000 formes de rencontres individuelles amenées par cette forme d'encadrement montrent bien l'utilité des motivologues et animateurs pour rendre vivant ce système de rapprochement éducateurs-éduqués.

2.8 INSERTION DANS LE CONTEXTE EDUCATIF

Antérieurement, l'on cherchait davantage à répondre aux besoins de l'organisation qu'à ceux des individus; ainsi, la discipline était prioritaire pour l'école et les activités servaient de soupapes occasionnelles pour un défoulement.

Dans un deuxième temps, nous nous sommes tournés surtout vers les besoins des individus, mais nous avons rapidement réalisé qu'une forme de désordre et d'indifférence pouvait s'installer rapidement.

Enfin, dans un troisième temps, avec la venue des motivologues et animateurs, nous avons répondu à des besoins plus réels. L'organisation et les individus étaient à la fois respectés. Un organigramme fonctionnel prit forme. L'organisation générale de l'école prit plus de maturité avec des valeurs bien identifiées auxquelles on peut répondre par une structure d'accueil fonctionnant bien.

3. CHEMINEMENT ET MODE DE DEVELOPPEMENT DE L'INNOVATION

3.1 HISTORIQUE: ETAPES VECUES

La durée totale du processus de développement est de cinq années. La date marquante est celle de septembre 1975. Cependant, l'avancement réel a été noté en septembre 1976. La maturation du système viendra avec les années 77-78, quitte à en officialiser ou généraliser davantage l'implantation et l'institutionnalisation par la suite.

En 72-73-74, ce fut davantage un temps de conception de l'innovation avec des tentatives de fonctionnement. Beaucoup de comités étaient en place pour chercher le meilleur fonctionnement possible.

En 1975, une expérimentation s'effectue avec 4 motivologues (25% de leur tâche) et 2 animateurs (50% de leur tâche).

En 1976-77, implantation réelle de l'innovation avec 2 motivologues (50% de leur tâche) et 2 animateurs (50% de leur tâche). La diffusion devenait le fruit de la maturation des années précédentes et l'évaluation 77 s'identifie à l'innovation présentée.

3.2 LES RESSOURCES HUMAINES

Les premières ressources ont été les innovateurs eux-mêmes. Ainsi, l'équipe de direction dans le cadre de la maîtrise en administration travaille progressivement à l'opérationnalisation d'un profil de gestion participative par objectifs.

- Les motivologues et animateurs eux-mêmes pour leurs études spécialisées au niveau soit du certificat en animation (Université du Québec à Chicoutimi) soit du baccalauréat en récréologie (Université du Québec à Trois-Rivières).

- Dynamique de groupe organisée par des spécialistes en psychologie, où participaient près d'une trentaine d'éducateurs durant trois jours.

- Sessions de rétrospectives et perspectives organisées par la direction.

- Engagement de deux professeurs d'université (UQAC) pour sessions intensives sur l'évaluation et la relation d'aide.

- Session de perfectionnement sur l'encadrement et l'animation organisée avec L'UQAC en mai 1977.

- Enfin, en plus des 30 ou 40 enseignants les plus intéressés à ce perfectionnement via cette innovation, il y a l'apport fourni par les 180 éducateurs du milieu par leur participation au niveau de la base du système et leurs recommandations d'amélioration en cours d'expérience.

Mais ce sont les motivologues et les animateurs eux-mêmes qui se trouvent toujours au coeur de toutes ces ressources. Ils ont constamment relevé le défi de l'innovation au jour le jour. Ils ont cherché, ils se sont adaptés, ils ont perfectionné au fur et à mesure l'environnement humain de l'école, ils ont sensibilisé régulièrement le personnel. Le palier intermédiaire de gestion co-décisionnelle qu'il constituent devient la pierre d'angle du fonctionnement de l'école au plan de l'encadrement. Leur disparition ferait sauter d'un seul coup cinq ans de préparation où tant d'investissement humain a été fourni.

3.3 RESSOURCES FINANCIERES ET TECHNIQUES

Avant la signature de la nouvelle convention collective des enseignants, ces quatre personnes enseignantes, libérées à ri-temps, étaient absorbées par la moyenne 1/17 au niveau de la régionale. Cependant, avec...

la négociation locale qui a suivi la convention il est impossible de faire accepter ces quatre "demi-libérations", ce qui représente environ $40,000.00. Cela rend problématique la continuation du projet en 77-78.

Du point de vue des locaux, les deux motivologues ont un grand bureau aménagé pour leurs rencontres individuelles professeurs-élèves. Les deux animateurs ont, pour leur part, un local de rencontre avec le gouvernement-étudiants et un local agora pour des centres d'intérêts collectifs. Il faudra prévoir l'aménagement d'une vingtaine de mini-locaux pour réaliser la réalité physique de cette structure d'encadrement (coût prévisible de $10,000.).

On a par ailleurs réalisé beaucoup d'impressions de documents: documents-fonctionnement, documents-sensibilisation, documents-rapports; on a également utilisé l'audio-visuel de façon occasionnelle.

3.4 METHODOLOGIE - STRATEGIE D'IMPLANTATION

1o -Premier style de gestion adopté en 72 et 73: essai d'organisation formelle visant avant tout l'efficacité et la réponse aux besoins de l'organisation.

2o -Deuxième style de gestion adopté en 74 et 75: essai d'organisation non formelle visant avant tout l'efficience et la réponse aux besoins de l'individu.

3o -Troisième style de gestion adopté en 76 et 77: expérience plus complète d'une organisation réelle visant l'efficacité et l'efficience et la réponse tant aux besoins des individus qu'à ceux de l'organisation. Reconnaissance plus évidente du palier intermédiaire de gestion au niveau de l'encadrement par les motivologues et animateurs.

4o -La dernière étape pour 77-78 et 78-79 consistera en la stabilisation de l'innovation avant l'institutionnalisation pour 1980. Cette étape fait foi de tout ce qui précède

et c'est celle qui fera ressortir le maximum de l'innovation dans le cadre d'une gestion participative par objectifs. Déjà,une centaine d'éducateurs y ont passé des examens d'évaluation du profil de gestion selon l'auteur Rensis Likert. Des groupes contrôles et expérimentaux sont déjà formés. Il est primordial et vital d'entreprendre cette étape avec les ressources financières exigées.

3.5 ROLES, ATTITUDES, RELATIONS INTER-PERSONNELLES:

Rôles assumés dans le contexte du projet

Etudiants: rencontres personnelles et engagement dans les activités.

Ensemble des professeurs: attitude participative au niveau de la base.

Direction: implication directe du principal et des deux directeurs aux étudiants, et collaboration étroite de deux directeurs pédagogiques.

Hiérarchie administrative: consensus avec la direction générale. Gestion décentralisée, mais il faut se plier aux négociations locales.

Parents: communication régulière avec les parents des étudiants contactés. Collaboration très étroite avec le comité de parents qui propose également cette innovation.

Attitudes

La tendance du milieu se caractérise par un style davantage participatif. D'ailleurs, d'après les corrections du test de Rensis Likert mentionné plus haut, la cote se situe à un niveau de 63%.

Relations inter-personnelles

La qualité des relations entre les responsables de l'innovation et les diverses personnes impliquées se situerait ainsi:

- innovateur - étudiants: 80%
- innovateur - parents: 100%
- innovateur - professeurs: 80%
- innovateur - commissaire scolaire: 90%
- innovateur - personnes ressources: 100%

3.6 EVALUATION GLOBALE

L'évalutaion de cette innovation a emprunté diverses modalités: formules d'évaluation comme telle, rapports de travail exécuté, rencontres de groupes d'éducateurs et d'étudiants, suivi des projets entrepris. Il en ressort, de façon incontestable, que l'école constitue un meilleur environnement humain, dans la ligne des objectifs poursuivis.

En termes de processus d'auto-évaluation, on peut juger que celui-ci s'est déroulé de façon logique, répondant à la réalité. Cependant, dans le réajustement de l'innovation il faudra éventuellement adopter une approche sous forme d'ateliers au départ pour en arriver à un projet éducatif avec un consensus plus fort.

Du point de vue obstacles rencontrés, il faut souligner que les ententes locales signées à la suite de la convention obligent à chercher à l'extérieur des ressources financières pour le dégagement partiel d'enseignants assumant la tâche soit d'animateur, soit de "motivologue". On peut aussi noter une certaine réticence au changement à la suite de la convention qui impose en quelque sorte l'encadrement, résistance positive qui se transforme progressivement en engagement avec un style particinatif.

Quelques commentaires:

La survie de l'école publique réside dans l'encadrement. Il est déjà prouvé qu'au point de vue performance académique, l'école publique se compare avantageusement à l'école privée. Cependant, c'est au niveau de l'encadrement que l'école publique accuse certaines faiblesses. L'avenir réside dans l'innovation sur l'encadrement et, au niveau de la société québécoise, il s'agit là d'une priorité pressante.

ORGANISATION DES FAMILLES AU SECONDAIRE I ET II

Par: Raymond-Marie Hudon

I. PRESENTATION

Ce projet se situe à la Polyvalente du Plateau de la commission scolaire régionale Charlevoix (région de Québec). Le mode de regroupement présenté ici concerne environ 400 élèves de secondaire I. Il s'applique depuis 1975-76 et vaut de façon équivalente pour les élèves de Secondaire II.

II. HISTORIQUE ET MODE DE FONCTIONNEMENT

Depuis l'avènement de l'école polyvalente (1971-72), les élèves du 1er cycle (secondaire I-II) fonctionnaient avec un horaire décloisonné, c'est-à-dire trois voies en mathématique, trois voies en français et deux voies en anglais. A chaque période de cours de la journée, l'élève se retrouvait dans un local nouveau avec des confrères et consoeurs qui différaient selon la matière.

Même si ce système comportait des avantages, il entraînait par contre plusieurs inconvénients.

Du point de vue encadrement et du point de vue identification à un groupe fixe, on a constaté des lacunes sérieuses. Consciente de ces lacunes, au printemps 1975, la direction de l'école présentait aux enseignants un projet de réorganisation. Un groupe d'enseignants, conscients de ces mêmes problèmes, a emboîté le pas et participé activement à la mise en place de l'organisation actuelle. Pour la deuxième année, nous fonctionnons donc avec un regroupement dit "par familles" et qui implique ce qui suit:

Tous les élèves de secondaire I se retrouvent dans l'un des trois groupes suivants: famille A, famille B, famille C (l'ordre des familles n'a aucune importance).

A l'intérieur de chacune des familles existent quatre groupes, soient: un groupe enrichi (voie 130), deux groupes réguliers (voie 120), un groupe allégé (voie 110).

Le classement est fait en fonction des deux matières de base: français et mathématiques.

Chaque matière a cinq périodes/semaine, est donc enseignée par un professeur oeuvrant uniquement au niveau des quatre groupes de sa famille. Il y a ainsi au secondaire I trois professeurs de mathématiques, trois d'écologie et trois de géographie puisqu'il y a trois familles. Quant au français (7 périodes/semaine), il y a quatre professeurs: trois travaillent dans leur famille respective, soit avec un groupe enrichi, un groupe régulier et un groupe allégé. Le quatrième travaille avec les trois groupes réguliers restant dans chacune des familles. On dit de lui qu'il "chevauche". En anglais (4 périodes/semaine), la situation se présente comme suit: un professeur enseigne aux trois groupes enrichis de chacune des familles et aux deux groupes réguliers de la famille A. Un autre professeur enseigne aux trois groupes allégés de chacune des familles et aux deux groupes réguliers de la famille C. Pour ce qui est des deux derniers groupes (réguliers de la famille B), un professeur d'anglais "affecté" au secondaire III et II vient compléter sa tâche auprès de ces derniers.

Les élèves de secondaire I occupent une aile de l'école en exclusivité. Le même groupe se retrouve, de façon identique, dans chacune des matières suivantes: français, mathématiques, anglais, géographie, écologie, catéchèse et information, pour un total de 29 périodes sur 35. Quant aux six périodes qui restent, les élèves de la famille (une seule à la fois) se les partagent entre "éducation physique" (2), "activités" (2) et "cours à options" (2).

En ce qui a trait au local-classe, les cours suivants se donnent toujours dans le même local: français - 7 périodes, géographie - 5 périodes, mathématiques - 5 périodes, anglais - 4 périodes, soit un total de 21 périodes sur 35 ou 60% du temps dans le même local.

L'écologie, la catéchèse, l'information et l'éducation physique (au total 10 périodes) disposent pour leur part de locaux spécialisés.

Avec l'arrivée de cette nouvelle organisation, nous avons mis sur pieds des périodes d'activités par famille. Ceci implique que,pour deux périodes consécutives par semaine, l'élève retrouve à son horaire une activité qu'il a préalablement choisie et qu'il peut pratiquer avec un ou plusieurs professeurs de sa famille. Cette année, les activités sont: sports (ballon-volant, ballon-prisonnier, soccer, ski, hockey, patinage, etc.), natation, bibliothèque, sciences naturelles (C.J.N.), dactylo, macramé-cuir, tricot. La même organisation prévaut pour l'éducation physique (deux périodes consécutives au niveau de chacune des familles).

Pour ce qui est des cours optionnels (arts rythmiques, arts plastiques, initiation à la technologie, sciences familiales), les élèves de la famille se retrouvent dans celui qu'ils ont choisi pour deux périodes par semaine, non consécutives.

En ce qui a trait à l'éducation physique et aux cours à option, les professeurs de la famille, dans les cinq matières de base, se retrouvent libres en même temps. Ceci leur permet, s'ils le désirent, de planifier leur travail au niveau de leur famille respective.

De plus, en 1975-76 et 1976-77, un poste de principal-adjoint a été ajouté à ceux déjà existants. Cet adjoint est chargé de l'animation des professeurs, de la pédagogie et de la vie étudiante à l'échelon du secondaire I. En 1976-77, une personne (surveillant d'élèves) agit comme conseiller auprès des élèves de secondaire I. Les rencontres individuelles d'élèves, la compilation des absences, les cas de dépannage (troubles mineurs de comportement, de santé, pertes de manuels, bris de cadenas, diffusion des messages aux élèves, etc..) sont ses principales occupations. Cette personne est une enseignante diplômée. Il faut noter l'effort de la commission qui défraie le poste d'adjoint au secondaire I.

III. ELEMENTS D'APPRECIATION

Sur les plans de la pédagogie et de l'encadrement des élèves, on peut affirmer que notre organisation est "une école dans l'école" puisqu'elle tient à la fois de l'école primaire et de la polyvalente et qu'elle assure une transition avec le moins de heurts possible. Dès la première année de fonctionnement et encore plus cette année, nous avons senti un état de nervosité beaucoup moins grand chez les nouveaux arrivants. Ceci est dû au fait que l'élève retrouve en grande partie ce qu'il connaissait à l'école primaire: local-classe, groupe fixe, personne autre qu'enseignant à qui il peut référer en tout temps.

Ce mode de fonctionnement est la réponse tout-à-fait adéquate à toutes les interrogations posées lors des trois premières années d'opération de notre polyvalente.

THEME 6

PARTICIPATION

Thème de Participation

ACTIVITES D'ECHANGES ET DE RENCONTRES AVEC LES PARENTS

ENDROIT : Ecole St-Maurice, Commission des écoles catholiques de Québec

DESCRIPTION SOMMAIRE : Organisation de rencontres avec les parents des élèves qui fréquentent notre école.

But: échanger, discuter sur certains sujets d'ordre pédagogique, éducatif et de régie interne.

DUREE DE L'ACTIVITE : Toute l'année scolaire. Il y a trois rencontres d'ordre général, trois rencontres d'ordre particulier, telles pour les pré-maternelles, maternelles 5 ans et rencontres avec les spécialistes, psychologue, travailleuse sociale, oeuvrant au niveau scolaire. Quatre rencontres prévues pour les parents des élèves de 2e et 3e années pour la réception des sacrements d'Eucharistie et du pardon.

RESPONSABLES: Les professeurs, la direction, l'aumônier scolaire (catéchèse), les spécialistes, psychologue, travailleuse sociale et autres personnes ressources dont la présence est sollicitée.

ACTIVITES D'ECHANGES ET DE RENCONTRES

PEDAGOGIQUES ET EDUCATIVES

ENDROIT : A l'école Général Vanier de la commission scolaire de Jonquière (région Saguenay-Lac St-Jean)

DESCRIPTION SOMMAIRE : L'innovation consiste en l'organisation de rencontres avec les parents des élèves qui fréquentent l'école, en vue de discuter sur certains sujets d'ordre pédagogique et éducatif, en ce qui regarde l'enfant d'âge pré-scolaire.

DUREE DE L'ACTIVITE : Durant toute l'année scolaire, il y a plus de six rencontres prévues avec les parents.

CLIENTELE : Cette expérience s'effectue au niveau de la prématernelle et de la maternelle.

RESPONSABLE : Madame Nicole G. Boucher, principale et conseillère pédagogique en pré-scolaire, est responsable du projet.

6 - Participation

PROJET "BOUSSOLE"

ENDROIT : L'innovation se réalise par le comité de parents de la C.S. du Lac St-Pierre comprenant les municipalités suivantes (région de Trois-Rivières)

Baieville, La Visitation, Nicolet, Notre-dame de Pierreville, Odanac, Pierreville, St-Elphège, St-François-du-Lac, St-Gérard, Ste-Monique, St-Zéphirin.

Commission scolaire du Lac St-Pierre
1220, boulevard Louis-Fréchette
Nicolet
Tél.: (819) 293-2051

DESCRIPTION SOMMAIRE : Le Projet Boussole est une recherche faite auprès des parents dans le but de découvrir les orientations philosophiques et pédagogiques à donner aux écoles primaires.

Cette recherche veut connaître les attentes des parents en rapport avec le développement physiologique, intellectuel, social, l'éducation morale chrétienne et sexuelle, ainsi que la discipline et l'organisation scolaire.

DUREE DE L'ACTIVITE : La préparation du questionnaire et le sondage ont débuté il y a déjà un an. L'interprétation des données prendra quelque six mois et l'application des recommandations dans les écoles durera plusieurs années.

CLIENTELE : Tous les parents, pères et mères, des 1300 familles des élèves de la commission scolaire du Lac St-Pierre.

RESPONSABLES : Le comité de parents de la C.S. du Lac St-Pierre dont la présidente est Mme Jacqueline Yergeau.

PUBLICATIONS : Textes de conférences de presse, des homélies prononcées dans chaque paroisse,
Questionnaires remis aux parents,
Document d'analyse des données,
Document précisant la démarche du projet.

THEME 7

ANIMATION PEDAGOGIQUE

LES CONSEILLERS PEDAGOGIQUES DANS L'ECOLE: UN ROLE EN MUTATION

Par: Jacques Thibault

1. CARACTERISTIQUES DE L'INNOVATION

Depuis l'avènement des conseillers pédagogiques dans les commissions scolaires, nous constatons que le rôle de ces personnes n'a à toute fin pratique pas changé. De par leur rôle de concepteur d'instruments pédagogiques (précision des programmes-cadres, élaboration de programmes institutionnels, recherche de matériel adéquat...) qui devenait le lot de la plupart des conseillers pédagogiques engagés par les commissions scolaires, les conseillers se trouvaient le plus souvent coupés des écoles et s'ancraient de plus en plus dans une spécialité en oubliant parfois la globalité de l'activité éducative.

Il ne s'agit pas ici de porter un jugement négatif sur le rôle que, dans l'ensemble, les conseillers ont pu jouer jusqu'ici. Le travail qu'ils ont effectué était probablement nécessaire et les objectifs poursuivis par les commissions scolaires le justifiaient certainement. Toutefois, ces instruments pédagogiques terminés, il restait aux commissions scolaires à se doter d'orientations pédagogiques plus précises et, ainsi, repenser le rôle et l'utilisation des conseillers pédagogiques à leur emploi sans oublier les autres personnels de soutien de l'organisme.

La commission scolaire Le Gardeur, dans son désir d'utilisation maximale des ressources humaines alors à sa disposition, décida de convertir ces conseillers pédagogiques spécialistes d'une discipline en conseillers de l'organisation de l'enseignement, c'est-à-dire des conseillers qui, sans mettre de côté complètement leur discipline propre, verraient à mettre l'emphase sur la globalité de l'activité éducative dans une perspective d'intégration des différentes activités prenant place dans l'école. En effet,

il est plus facile de refaire un programme que de bâtir un climat. Et l'on sait que les meilleurs programmes ont besoin de réseaux de transmissions humaines pour porter fruit. Cette nouvelle dimension du rôle des conseillers ne pouvant s'actualiser en vase clos, il fut décidé que les conseillers seraient affectés en quasi-permanence dans une ou plusieurs écoles et auraient à travailler directement avec le principal et son équipe-école, ceci tant au niveau élémentaire que secondaire du secteur de l'enseignement général.

Pour informations supplémentaires, on peut s'adresser à:

M. Florian Lafortune,
Coordonnateur de l'enseignement général,
Commission scolaire Le Gardeur
80, Jean Baptiste Meilleur
Repentigny (tél.: 581-6411).

2. DESCRIPTION DE L'INNOVATION

L'innovation étant le résultat d'un long processus de changement, il importe de dégager quelques considérations à l'égard de la notion de changement en éducation.

> "Les changements ne se situent pas au niveau des méthodes, des techniques d'enseignement ou des outils pédagogiques, des procédés employés... mais bien au niveau des attitudes et de l'inconscient". (Colette Bouchard)

> "Les changements sont d'abord précédés d'une réflexion et d'une série d'échanges sur la nature de l'activité éducative". (Colette Bouchard)

Partant de ces quelques considérations, il a fallu renouveler notre perception du conseiller pédagogique, repenser les orientations générales sur lesquelles il aura à aiguillonner son action; il fallut aussi pouvoir motiver cette optique nouvelle concernant son rôle ainsi que prévoir les résultats qui naîtront de cette approche; il a fallu de plus délimiter le champ d'intervention du conseiller pédagogique et prévoir les diverses tâches qu'il aura à accomplir.

Depuis toujours, nous avons qualifié d'animateur le conseiller pédagogique, mais si nous faisons le tour des tâches qu'il accomplissait, nous nous apercevons très vite qu'il n'avait bien souvent d'animateur que le nom. Selon nous, l'animateur doit être un agent de conscientisation du dynamisme et des potentialités des personnes qu'il anime; il doit aussi être un appui, un guide, un collaborateur et une personne-ressource dans la réalisation des projets qu'a fait naître l'éveil de ce dynamisme et de ces potentialités; il doit enfin être un oeil critique qui permet l'évaluation objective de ce qui a été réalisé.

L'action du conseiller pédagogique, en tant qu'animateur ou personne-ressource, devra se faire en vue de l'application du règlement numéro sept.

Cette action se fera auprès des directeurs d'écoles, des enseignants, ainsi qu'auprès de tous ceux qui, par leurs fonctions, s'occupent d'éducation et d'enseignement. Il faut bien se rappeler que cette présence du conseiller pédagogique en est une de soutien, de conseiller, d'animateur, d'aide technique et de personne-ressource aux activités éducatives auprès de l'équipe-école; il n'a donc à jouer ni un rôle d'évaluation des enseignants ni le rôle du directeur de l'école. Le conseiller aide l'équipe-école à poser les problèmes, à les cerner, à trouver des hypothèses de solution, à sélectionner la ou les solutions efficaces, à mettre en oeuvre et à évaluer; il est donc au service de l'équipe-école et rien ne l'autorise à imposer son rythme à cette équipe. Le conseiller pédagogique doit donc être très respectueux de la situation présente de l'équipe-école et, dès lors, lui assurer une aide dans son processus évolutif.

Le conseiller pédagogique relève du coordonnateur de l'enseignement général et fait partie de l'équipe des conseillers pédagogiques en enseignement général; il va de soi qu'il n'a aucune autorité sur sa clientèle-cible, à savoir les enseignants et les principaux. De plus, le conseiller pédagogique doit intégrer ses objectifs et ses activités avec le coordonnateur et les principaux des écoles concernées.

Voici, brièvement, une description de ses tâches face au coordonnateur de l'enseignement général ainsi que face aux principaux:

Face au coordonnateur de l'enseignement

Tâches administratives

- Calendrier mensuel d'opération
- Rapport trimestriel de ses activités
- Présence aux rencontres hebdomadaires
- Présence à des sessions de perfectionnement

Tâches pédagogiques

- Conseiller le coordonnateur de l'enseignement général sur:

  - les orientations des services éducatifs
  - l'implantation des innovations
  - l'application de diverses méthodes
  - les questions relatives au projet éducatif et à l'activité éducative
  - l'animation de l'équipe-école dans le choix d'une priorité de travail pour l'année
  - le système d'évaluation du rendement scolaire
  - le perfectionnement du personnel pédagogique de la commission scolaire
  - l'achat d'équipement et de matériel didactique
  - toutes autres activités complémentaires à la vie pédagogique des écoles

Face aux principaux

Aider la direction

- à l'élaboration de son projet éducatif au niveau des activités éducatives et des activités de suivi
- à coordonner la planification de projets éducatifs
- à perfectionner les modes d'interventions pédagogiques
- à animer l'équipe-école pour établir un minimum de consensus au niveau des croyances pédagogiques
- à animer l'équipe-école dans la caractérisation de ses objectifs
- à animer l'équipe-école dans le choix d'une priorité de travail pour l'année
- à diagnostiquer et à évaluer les besoins en ressourcement du personnel en regard d'un vécu centré sur l'enfant
- à élaborer et à exploiter le plan d'étude
- à conseiller les maîtres au plan de la didactique générale et des objectifs des programmes
- à préciser avec les personnes impliquées comment et quand on fera l'évaluation des projets éducatifs

- à préciser avec les personnes impliquées comment, quand et à l'aide de quels moyens on fera l'évaluation des enfants
- à préciser les moyens d'échanges privilégiés de communication avec le personnel concernant l'évaluation du travail accompli
- à évaluer périodiquement les projets, la démarche et le fonctionnement de l'équipe

Trois types d'évaluation ont servi à mesurer l'impact de cette décentralisation des services éducatifs dans les écoles. La première évaluation s'est faite avec l'aide des usagers,à savoir:les principaux dans les écoles coordonnateur rencontra chacun des principaux qui,à très forte majorité,réclamèrent une action encore plus soutenue des conseillers dans leur école. Le deuxième type d'évaluation prit la forme d'une grille d'auto-analyse du conseiller pédagogique (cette grille est disponible sur demande). Elle est composée des éléments d'auto-analyse du conseiller en regard: des résultats attendus, de l'équipe-école, de l'enseignant pris individuellement, de l'étudiant, du coordonnateur ainsi qu'en regard de sa tâche en général. Le troisième type d'évaluation est en même temps,pour les conseillers,le lien privilégié de perfectionnement et de ressourcement ainsi qu'un instrument de coordination pour le responsable de l'enseignement général. En effet, la "table" de discussion dite "des activités éducatives", composée du coordonnateur et des conseillers,voulait favoriser une meilleure compréhension et une meilleure connaissance des actions des conseillers pédagogiques dans le milieu. D'une façon plus spécifique, le groupe échangeait à partir des différentes actions posées par les conseillers pédagogiques, échangeait sur les différentes attentes du milieu, se perfectionnait à l'égard de certaines disciplines, étudiait des expériences vécues dans certaines écoles, évaluait hebdomadairement l'action des conseillers dans le milieu et procédait à l'étude de documents de base.

3. LE PROCESSUS DE CHANGEMENT MIS EN OEUVRE

Le rapport Coprel* de 1975 (Fédération des principaux) recommandait, à l'article 1.4-C, l'augmentation des personnes-ressources affectées aux écoles et, concernant l'animation pédagogique, recommandait, à l'article 2.8, qu'en fonction d'une décentralisation des personnes-ressources vers l'école, on repense le rôle du conseiller pédagogique dans le sens d'une plus grande concertation avec l'école. Dans un même temps, en novembre 1975, et ceci dans le sens du rapport Coprel, les principaux demandent à la Direction générale de préciser, pour la commission scolaire Le Gardeur, des objectifs particuliers en conformité avec les grands objectifs du ministère de l'Education. Les principaux désiraient, par la suite, en collaboration avec les enseignants de leurs écoles, déterminer les objectifs spécifiques qui, tout en répondant aux besoins de leur milieu, permettraient de rejoindre les objectifs de leur commission scolaire et du ministère de l'Education.

Dans un contexte de décentralisation vers ses écoles, la commission scolaire Le Gardeur ne désirait pas élaborer ses objectifs d'une façon arbitraire; c'est pourquoi elle préférait sonder le terrain de ses propres écoles. Pour ce faire, il était nécessaire de provoquer une interrogation pédagogique tant chez les enseignants que chez les principaux, d'où la nécessité de fournir des ressources pouvant faciliter cet examen. Les conseillers pédagogiques étant, dans l'esprit de la commission scolaire, les personnes-ressources toutes désignées pour ce genre de travail, il fallait d'abord refaire l'image de cette catégorie de professionnels et, en même temps, les habiliter à remplir un nouveau rôle.

En janvier 1976, le nouveau coordonnateur de l'enseignement général reçut comme mandat de voir à refaire l'image des conseillers pédagogiques en même temps que de repenser leur rôle. Une vaste consultation (rapport disponible sur demande) se fit auprès des principaux, des enseignants et des conseillers pédagogiques. Cette consultation porta sur trois dimensions:

---

* L'école publique au niveau de la collectivité, avril 1975, Fédération des principaux du Québec.

- ce que les conseillers pédagogiques font
- ce que l'on voudrait maintenir
- ce qu'on souhaiterait leur voir faire

Le rapport démontra que la préoccupation des personnes consultées était très minime en ce qui regarde l'aspect des programmes. On constata que ce que l'on désirait le plus, c'était que les conseillers pédagogiques sortent de leur bureau et offrent un soutien direct dans les écoles. A l'aide des données recueillies, le coordonnateur présenta aux personnes concernées le rôle que pouvait jouer à l'avenir les conseillers pédagogiques ainsi que les nouveaux champs d'action qui seraient privilégiés.

De janvier 1976 à juin de la même année, le coordonnateur de l'enseignement général se donna comme priorité d'animer les conseillers pédagogiques en fonction de leur nouveau rôle et des champs d'action qu'ils devaient privilégier. La commission scolaire consentit même, pour septembre 1976, à l'engagement de quatre conseillers pédagogiques supplémentaires (deux à l'élémentaire et deux au secondaire) pour compléter l'équipe des conseillers et ainsi assurer une répartition plus équitable de ces personnes-ressources dans les écoles.

Les gens en présence, aussi bien les conseillers que les principaux et les enseignants, eurent à faire face à des difficultés d'adaptation face au nouveau rôle respectif de chacun. Il ne suffit pas de modifier théoriquement le rôle d'un groupe de personnes, encore faut-il porter une attention particulière aux interactions et, par conséquent, aux attitudes de ces mêmes personnes.

Nous croyons que l'appui de la commission scolaire, tout au long de ce processus de changement durant l'année 1976-1977, fut pour beaucoup dans la réussite de cette innovation. En effet, il suffit de relire quelques passages du message du directeur général adressé aux personnels des écoles de la commission scolaire, lors de la rentrée en septembre 1977, pour se rendre compte que cette décentralisation des services éducatifs vers les écoles s'inscrit dans un contexte plus global devant permettre de faire de l'école le pivot du système,

"L'école apparaissant, dans tout ce branle-bas, comme le point de départ de la définition de nos objectifs, comme le centre où devraient être mobilisées toutes les ressources impliquées dans l'instruction et l'éducation des enfants que nous recevons, la clarification de la mission de l'école exigeait, de certains leaders, la capacité de réorienter leurs conceptions, de modifier leurs comportements et leurs attitudes".

"Le choix et la définition des priorités de la commission, l'identification des besoins propres aux divers milieux de nos écoles doivent, pour respecter intégralement le processus démocratique, être établis en procédant de la base, l'école, vers le haut, soit l'administration régionale et le pouvoir politique".

"Ce principe oblige à un renversement total de la traditionnelle pyramide décisionnelle et implique une redéfinition du rôle des services régionaux, ainsi qu'une conception nouvelle, chez nous, à tout le moins, de l'école, de son autonomie".

André Ouellette
Directeur général

THEME 8

EDUCATION PRESCOLAIRE

Thème 8: Education préscolaire

PREVENTION DES TROUBLES D'APPRENTISSAGE,

0 A 6 ANS EN MILIEU FAMILIAL

ENDROIT : Elémentaire St-François d'Assise, Commission des écoles catholiques de Québec

DESCRIPTION SOMMAIRE : Ce que tout jeune enfant devrait savoir avant son entrée à l'école. -Préparer l'enfant de 4 ans à vivre plus intensément et avec profit sa maternelle 5 ans; cela, par des activités enfantines amusantes, choisies et facilement réalisables en milieu familial sans aucun matériel spécifique ou presque rien. Ce lien Ecole-Famille est établi par l'intermédiaire d'un Journal pré-scolaire périodique: (0 à 5 ans) "POUSTILLE"

DUREE DE L'ACTIVITE : Une année entière (octobre à juin)

CLIENTELE : 1) les élèves de maternelle 5 ans n'ayant pas profité du programme "Poustille" l'an dernier.
2) les enfants 4 ans de la paroisse susceptibles de venir en maternelle 5 ans l'an prochain. (Programme s'adressant aussi aux frères et soeurs de 2-3ans)

RESPONSABLE : Yolande Vaillancourt, rééducatrice.

8- Education préscolaire

IMPLANTATION DE LA METHODE DE LANGAGE PEABODY

ENDROIT : Services de l'enseignement élémentaire, Commission des écoles catholiques de Québec

DESCRIPTION SOMMAIRE : Avec l'autorisation des auteurs, nous avons traduit cette méthode de langage (américaine d'origine), applicable au niveau pré-scolaire et particulièrement destinée aux enfants des milieux défavorisés. La méthode vise surtout à former la pensée de l'enfant, à l'habituer à s'exprimer plus aisément et plus correctement, à lui donner du vocabulaire, le tout à l'aide d'un matériel approprié et toujours par des activités structurées et variées.

DUREE DE L'ACTIVITE : Tout au long de l'année, à peu près quotidiennement, le programme doit être fait régulièrement pour être efficace: il s'étend sur 2 ans et pourrait même se prolonger au 1er cycle du primaire.

CLIENTELE : .les maternelles 4 ans
.les maternelles 5 ans plein temps
.quelques maternelles 5 ans (régulier)

RESPONSABLES: Suzanne Reid, conseiller pédagogique en écucation pré-scolaire, et quelques enseignantes - animatrices spécialisées en rééducationdu langage.

PUBLICATION : Le niveau P (preschool) de cette méthode comprenant les informations générales, les 180 leçons, ainsi que les contes et chansons, a été traduit et mis en page à la C.E.C.Q. avec l'autorisation des auteurs.

LA MATERNELLE 4 ANS ET LA MATERNELLE 5 ANS PLEIN TEMPS

UNE PRESENTATION

ENDROIT : Service de l'enseignement élémentaire, Commission des écoles catholiques de Québec

DESCRIPTION SOMMAIRE : Partant de diapositives prises par les enseignantes elles-mêmes, un montage a été préparé afin d'illustrer les objectifs et les différents types d'activités de ces classes, pour atteindre les objectifs fixés et pour répondre aux besoins des enfants.

DUREE DE L'ACTIVITE : La présentation peut aller de ½ heure à environ 2 heures, selon le nombre de diapositives qu'on veut y mettre et selon les explications qu'on veut donner.

CLIENTELE :
- les parents qui ont ou qui auront des enfants dans ces classes;
- tout éducateur désireux d'être informé sur le sujet.

RESPONSABLES: Suzanne Reid, conseiller pédagogique en éducation préscolaire, et l'équipe des jardinières des maternelles 4 ans.

PUBLICATION : La liste des diapositives (identification par objectifs poursuivis), accompagne le montage.

8- Education préscolaire

ATELIERS D'ARTS PLASTIQUES

ENDROIT : Ecole St-Joseph, Commission des écoles catholiques de Québec

DESCRIPTION SOMMAIRE : Echange entre les maternelles pour des ateliers d'arts plastiques
But: Permettre à l'enfant d'élargir ses possibilités créatrices
Favoriser une intégration des 4 ans à la maternelle 5 ans
Développer l'autonomie, favoriser un climat social
Vivre des expériences sensorielles diverses, susciter la stimulation et le goût de créer.

DUREE DE L'ACTIVITE : 1 heure par groupe (à jour fixe: le mardi) De février à juin: 3e, 4e étape

CLIENTELE : Maternelle 4 ans
Maternelle 5 ans

RESPONSABLES: Les jardinières

PROJET DE PRET DE LIVRES POUR LES ENFANTS DE MATERNELLE 4 ANS

ENDROIT : Ecole Saint-Maurice, Commission des écoles catholiques de Québec

DESCRIPTION SOMMAIRE : Prendre l'habitude de consacrer chaque jour au moins 5 minutes à consulter le livre avec l'enfant. Ceci peut être assuré par le père, la mère, le frère ou la soeur, etc. Suggestions pour tirer profit du livre: 1) Raconter l'histoire à l'enfant, puis lui laisser regarder le livre lui-même (1er jour), 2) Demander à l'enfant de vous raconter l'histoire avec le livre (2e jour), 3) Insister beaucoup sur les mots nouveaux appris dans l'histoire. Développer le vocabulaire le plus possible (3e jour), 4) Lui faire décrire ce qu'il voit sur les images. Lui poser des questions.

DUREE DE L'ACTIVITE : 2e, 3e, 4e étape jusqu'au 10 juin.

CLIENTELE : Elèves de Maternelle 4 ans.

RESPONSABLE : Titulaire maternelle 4 ans. Une maman viendra tous les lundis pour aider à noter le choix des enfants et faire les échanges.

8- Education préscolaire

INTEGRATION DES PARENTS AUX ACTIVITES DE L'ECOLE

ENDROIT : Ecole St-Jean Baptiste, Commission des écoles catholiques de Québec

DESCRIPTION SOMMAIRE : Il y a d'abord eu une rencontre parents-spécialiste pour étudier le jouet chez les 4 ans. Suite à cette rencontre, les parents ont fabriqué des jouets pour les enfants de la maternelle 4 ans. Ils ont aussi préparé la Fête de Noël et, à cette occasion le Père Noël a fait sa distribution de cadeaux.

DUREE DE L'ACTIVITE : 4 semaines

CLIENTELE : Parents des enfants de la maternelle 4 ans.

RESPONSABLE : Danielle Lacroix, maternelle 4 ans.

IMPLANTATION D'UN PROGRAMME DE NUTRITION

ENDROIT : Service de l'enseignement élémentaire, Commission des écoles catholiques de Québec

DESCRIPTION SOMMAIRE : Suite à la constatation de carences marquées dans le domaine de la nutrition et du besoin d'implanter le plus tôt possible dans les familles de bonnes habitudes alimentaires, nous avons pensé qu'un programme, assez structuré pour être valable et assez souple pour s'adapter aux différents milieux, aiderait les jardinières à faire passer cette valeur auprès des enfants dont elles s'occupent et de leurs parents.

DUREE DE L'ACTIVITE : De février à juin, pour une première année d'expérimentation . Normalement, le programme pourrait s'étendre sur toute l'année car il permet aisément l'intégration de plusieurs activités, telles: langage, motricité, arts plastiques, sorties, etc.

CLIENTELE : Les enfants des classes maternelles 5 ans d'une quinzaine d'écoles.

RESPONSABLES: Suzanne Reid, conseiller pédagogique en éducation préscolaire en collaboration avec Pauline Bousquet, diététiste.

PUBLICATION : La C.E.C.Q. n'a pas de document-maison. Nous avons adopté le programme "BONHOMME EN FORME" pour une première expérimentation.

ALIMENTATION, HYGIENE DENTAIRE

ENDROIT : Ecole St-Joseph, Commission des écoles catholiques de Québec

DESCRIPTION SOMMAIRE : Collation-surprise du jeudi: 1 fois par semaine, nous faisons la cuisine avec les enfants. Nous préparons la collation. Nous habituons l'enfant à de meilleures habitudes alimentaires. Nous goûtons à différents fruits: pommes, tangerines, pamplemousses, bananes, melons etc., différents légumes: céleri garni de fromage, salade du chef, soupe aux légumes, etc. Nous apprenons à mieux aimer le lait (tapioca, pouding). Nous découvrons le miel, la mélasse, les céréales de blé entier, etc. Après chaque collation, les enfants se brossent toujours les dents.

DUREE DE L'ACTIVITE : Durant toute l'année scolaire. La longueur dépend du temps et du mode de préparation de la recette (description du matériel, des ingrédients). L'activité a lieu le matin et l'après-midi; nous avons deux groupes différents d'enfants.

CLIENTELE : Enfants de la maternelle 4 ans. Il est à noter que l'expérience se poursuit cette année au niveau de la maternelle 5 ans.

RESPONSABLES: Jardinières:
- choix des recettes
- achat des aliments
- préparation

PUBLICATIONS: Nous avons fait un article concernant la collation-surprise dans la revue de Préscolaire, l'an dernier (par: Hélène Tardif et Jeannine Paquin).

Thème 8: Education préscolaire

MATERNELLE-MAISON

par Carole Brunet
et André Pinard

1. PRESENTATION

En opération depuis février 1976, le projet de maternelle-maison à la Commission scolaire de l'Argile Bleue (région de Montréal-Sud), vise à "rejoindre les enfants de quatre ans qui accusent certains retards de développement d'ordre soit affectif, social, psycho-moteur ou autre, afin de les rendre plus aptes, par diverses interventions appropriées, à commencer leur scolarité" de maternelle cinq ans. "A raison de deux demi-journées par semaine, une jardinière regroupe régulièrement sept enfants de quatre ans chez l'un de ceux-ci; chaque famille recevant alternativement le groupe avec la jardinière qui se déplace d'un milieu à l'autre afin de travailler non seulement avec les enfants, mais aussi avec les parents en vue de mieux les sensibiliser aux difficultés de leur enfant et aux moyens d'y remédier".

Publications:

- Pré-maternelle-maison 1976-77 Rapport d'étape I, réalisations au 22 décembre 1976.
- Projet de pré-maternelle-maison 1977-78
  D.S.E. 76-77-49

On peut se procurer ces documents en s'adressant à:

Commission scolaire de l'Argile Bleue
a/s M. Yves Lafortune, D.E.S.
480, boul. Laurier
Mont St-Hilaire, Qué.

2. PRINCIPAUX ELEMENTS DU PROJET

2.1 ORGANISATION

Cette expérience de maternelle-maison à la Commission scolaire de l'Argile Bleue est sous la responsabilité du conseiller pédagogique en organisation scolaire, M. Julien Hudon. A la jardinière, s'adjoint une équipe, travailleur social, psychologue et orthophoniste, qui oeuvrent avec elle. Enfin cette expérience dépend des services de l'enseignement dont M. Yves Lafortune est le Directeur.

Cette innovation a débuté lorsqu'un organisme à but non lucratif a offert à la Commission scolaire un montant d'argent. Celle-ci a décidé d'orienter cette somme vers un projet de maternelle-maison. Le conseiller pédagogique et le Directeur des services éducatifs ont décidé par la suite de donner plus d'ampleur au projet et de le soumettre au Ministère. Il fut refusé. Cependant, on décida de le soumettre à nouveau avec modifications et il fut accepté en octobre 1975. En janvier 1976, la maternelle-maison commençait.

2.2 BESOINS EDUCATIFS AUXQUELS L'INNOVATION VISE A REPONDRE

Cette expérience de maternelle-maison s'inscrit dans une optique de prévention: plus les déficiences au niveau langage, sensori-moteur, etc... seront détectées rapidement, et plus on s'y attaquera en bas âge, plus on aura de chance de les corriger. Ainsi l'enfant pourra, dans la mesure du possible, rejoindre ses petits compagnons au niveau des apprentissages du langage, de la motricité, etc... et débuter la maternelle-cinq ans et l'élémentaire avec le maximum de chances de son côté.

C'est à la maison que se vit la maternelle quatre ans, pour éviter de déraciner l'enfant trop rapidement et, surtout, pour établir un bon contact avec les parents. Souvent ceux-ci sont démunis et le contact avec la jardinière redonne confiance et replace la situation.

2.3 LES OBJECTIFS DU PROJET

La maternelle-maison vise un double objectif:

- Par le jeu et les diverses activités, permettre à l'enfant de développer et de rattraper certaines habilités au niveau langage, sensori - moteur, apprentissage;

- Apporter aux parents un support pour que leur enfant développe toutes ses possibilités.

2.4 PREOCCUPATIONS DOMINANTES AYANT SUSCITE L'INNOVATION

Par cette expérience, la Commission scolaire et la jardinière ne visent pas à créer de nouveaux besoins, mais bien à y répondre. Par du dépistage, on constate que les besoins sont là et qu'il s'agit d'y remédier. Même si, au départ, il peut y avoir certaines réticences de la part des parents face à un tel projet, on constate que la résistance a diminué peu à peu et que les nouvelles étapes de sensibilisation sont déjà plus faciles à faire.

2.5 MOYENS MIS EN OEUVRE

Il est difficile de décrire une journée-type, car elle se déroule selon le rythme de l'enfant et selon ses goûts et ses besoins. On peut souligner cependant que les enfants sont vus deux fois deux heures par semaine. La jardinière arrive une quinzaine de minutes d'avance et accueille avec la mère-hôte les enfants transportés par autobus. Après quelques minutes, une valise contenant le matériel nécessaire est ouverte et les enfants utilisent ce qui les intéresse. Cependant, la plupart du temps, la journée débute par des activités à l'extérieur où la mère, autant que la jardinière, s'intègrent aux jeux et font de l'observation. L'environnement de l'enfant est exploité au maximum et on constate que l'équipement apporté par la jardinière prend de moins en moins d'importance.

Ensuite vient la collation. C'est une activité d'envergure puisque la maman et aussi les enfants sont intégrés. Ils goûtent aux ingrédients si la mère prépare quelque chose. Ils voient à replacer les ustensiles et les plats si c'est nécessaire.

Enfin, il faut dire que les parents sont aussi des ressources pour suggérer des sorties et des activités. A mesure que la timidité diminue et que la confiance règne, les parents participent à la maternelle de plus en plus. C'est en faisant vivre des situations aux parents et aux enfants que la maternelle-maison vise à répondre aux besoins.

2.6 MODE D'EVALUATION

Même si, pour l'année 1976-77, il n'y avait pas de grilles particulières pour évaluer le progrès des élèves, la jardinière notait les observations qui étaient pertinentes. En plus, il y avait souvent contacts et échanges avec l'équipe multidisciplinaire: conseiller social, conseiller pédagogique, orthophoniste, psychologue, pour trouver les meilleurs façons de pallier aux difficultés de l'enfant. A la fin de l'année, un échange plus systématique s'engage avec la jardinière et la maman pour montrer l'évolution qui s'est produite et souligner les points à surveiller.

2.7 DEGRE D'ATTEINTE DES OBJECTIFS

Les enfants: un peu timide au début, ils se sentent vite à l'aise et évoluent le plus naturellement du monde. Le contact avec d'autres compagnons les socialise plus facilement. Les jeux, les activités, les sorties les ouvrent à des dimensions nouvelles.

Les parents: ils sont très heureux de l'expérience. Ils ont exprimé leur satisfaction de voir qu'on s'intéresse à leur enfant et qu'on leur fait découvrir comment remédier aux carences. Ils apprécient également les rencontres organisées par la jardinière à tous les deux mois. Enfin, ce fut pour eux l'occasion de créer de nouvelles amitiés.

La jardinière: elle est souvent une confidente pour les parents. La maternelle-maison est un milieu vivant où l'enfant évolue tous les jours. Elle est bien soutenue par l'"équipe multidisciplinaire" de la Commission scolaire.

3. LE DEVELOPPEMENT DU PROJET

3.1 PRINCIPALES ETAPES

On pourrait résumer ainsi le cheminement de l'expérience:

- Don d'une société à la Commission scolaire: ce don est orienté vers une maternelle-maison.(automne 1974)
- Elargissement du projet.
- Présentation, à deux reprises, du projet maternelle-maison au ministère de l'Education: acceptation en octobre 1975.
- Début de la maternelle-maison: février 1976.

3.2 RESSOURCES IMPLIQUEES

Pour réaliser ce projet, la Commission scolaire a fait appel à ses propres ressources: conseiller pédagogique en organisation scolaire, psychologue, orthophoniste, conseiller social. Elle a bénéficié d'une aide spéciale du ministère de l'Education pour mener à bien ce projet.

3.3 LE CHOIX DES ENFANTS

C'est à partir du recensement que l'on fait l'inventaire de toutes les familles qui ont des enfants de quatre ans. Un questionnaire est envoyé à tous les parents qui, dans un délai de quinze jours, doivent le retourner à la Commission scolaire. Une première évaluation est faite par l'équipe. On retient tous les noms qui posent des points d'interrogation. Ensuite, un contact s'établit avec le milieu pour diagnostiquer plus précisément. Pour les parents qui ne répondent pas, une relance est faite par lettre et par téléphone. Certains parents croient menaçante une telle expérience et ne veulent pas collaborer. Enfin, quand c'est nécessaire, on peut interroger des professeurs ou toute personne qui pourrait donner des renseignements utiles.

3.4 ATTITUDES CONSTATEES, RELATIONS ETABLIES

L'expérience de maternelle-maison permet aux parents de se sentir partie prenante de l'"école". Ils sont très impliqués et découvrent les ressources qu'ils possèdent. La jardinière les a mis sur la piste au début et,par la suite, ils deviennent souvent des co-animateurs. Se retrouvant dans leur milieu, ils trouvent vite leur voie. Les enfants vont autant aller à la maman qu'à la jardinière.

Les rapports sont également excellents entre la jardinière et l'équipe qui l'aide. En plus, de nombreuses rencontres informelles, le vendredi,sert de journée de planification et d'évaluation. Une bonne collaboration s'est établie pour faire le dépistage.

3.5 PERSPECTIVE DE L'EXPERIENCE

Pour terminer, on peut dire que, même si l'expérience n'en est qu'à ses débuts, la maternelle-maison s'inscrit dans un contexte de prévention et que,plus l'enfant est soutenu jeune, plus il a des chances de passer à travers les difficultés de la maternelle et des premières années de l'élémentaire.

UNE EXPERIENCE DE MATERNELLE-MAISON

Par: Madeleine Landry,
Micheline Brodeur
et André Pinard.

1. PRESENTATION

Cette expérience mise sur pied à la Commission scolaire de St-Hyacinthe, vise à rejoindre les enfants de quatre ans dans leur milieu naturel: la maison. Elle permet également d'aider celui qui a des difficultés au niveau des apprentissages, du langage et de la motricité, afin qu'il puisse aborder la maternelle-cinq ans avec le minimum requis pour bien fonctionner.

La jardinière visite les enfants par groupe de huit, deux fois par semaine en faisant une rotation des foyers. Chaque enfant reçoit à tour de rôle ses compagnons. La durée de la rencontre est de deux heures chaque fois.

Au niveau de l'organisation, la jardinière apporte avec elle une valise contenant ce qui est nécessaire au bricolage, des jeux éducatifs qui pourront servir aux activités. Une attention particulière est portée au choix du matériel afin que les parents puissent le retrouver facilement dans les magasins. L'environnement de la maison sert beaucoup pour l'organisation des activités.

Pour les parents, c'est l'occasion de voir leur enfant évoluer avec d'autres, d'échanger avec la jardinière et de participer à l'éducation soit en intervenant directement dans les activités, soit en suggérant des sorties pour le groupe.

Enfin, à cause du petit nombre d'enfants par groupe, un meilleur contrôle peut être exercé de façon à ce que l'enfant ayant certaines difficultés puisse recevoir une attention particulière.

Cette expérience s'inspire de ce qui est expérimenté ailleurs dans la province depuis quelques années. Elle rejoint quatre groupes de huit enfants en 1976-77, et s'étend de septembre à juin.

Les jardinières qui en ont la responsabilité sont Madeleine Landry et Micheline Brodeur.

2. PRINCIPAUX ASPECTS DE L'EXPERIENCE

2.1 SES CARACTERISTIQUES

Rejoindre l'enfant dans son milieu naturel, le suivre de plus près pour l'aider dans son développement: voilà comment on peut caractériser cette expérience.

Cette expérience, qui est vécue depuis quelques années au niveau de la province, a été mise en oeuvre à la Commission scolaire de St-Hyacinthe depuis deux ans. Chacun des groupes comprend huit enfants. A tour de rôle, les enfants reçoivent la jardinière avec leur sept copains. Par des jeux éducatifs, du bricolage, etc,les jardinières observent et visent à développer l'enfant sur tous les plans.

2.2 MODE D'ORGANISATION

Organisation administrative:

Cette expérience est sous la responsabilité du Directeur des services de l'enseignement, aidé des principaux des écoles concernées,et du Conseiller pédagogique en éducation préscolaire.

Avant de dépendre de la Commission scolaire, cette expérience était soutenue par une corporation sans but lucratif. Avec l'aide financière de Centraide et de la Commission scolaire, les enfants de quatre ans en difficultés d'apprentissage pouvaient être regroupés et suivis. Cette expérience de trois ans a amené une enquête sur les milieux défavorisés. Par la suite, la Commission scolaire a pris en charge cette opération.

2.3 BESOINS EDUCATIFS VISES

Cette expérience se vit en milieu rural. Elle veut atteindre l'enfant qui a du retard dans son développement, soit au niveau du langage, soit au niveau de la motricité, ou,encore,de l'apprentissage. Elle veut également rejoindre l'enfant qui est seul à la

maison. Enfin elle s'oriente vers le milieu défavorisé: chômeurs, familles monoparentales.

La jardinière travaille avec l'enfant de quatre ans dans son milieu naturel, qui est la maison, et plus particulièrement la cuisine. Par voie de conséquence, elle atteint les parents et les aide à mieux comprendre l'enfant et à l'occasion, leur suggère certaines activités pour améliorer la situation de leur enfant.

2.4 OBJECTIFS POURSUIVIS

Les objectifs de cette expérience pourraient se résumer ainsi:

- Développer la motricité de l'enfant, surtout par des jeux extérieurs
- Augmenter son vocabulaire
- Socialiser l'enfant par des jeux avec d'autres enfants, par l'accueil de ses compagnons chez lui
- Quitter lentement son foyer pour rejoindre d'autres amis
- Apprendre aux parents à mieux utiliser leur environnement pour l'éducation de leur enfant.

2.5 MOYENS MIS EN OEUVRE

L'expérience, qui dure toute l'année scolaire, se poursuit à raison de deux demi-journées de deux heures par semaine. La jardinière qui se rend dans un foyer apporte avec elle une valise contenant le nécessaire à bricolage, des jeux éducatifs et autres jeux. Elle rencontre son groupe de huit enfants dans un foyer et poursuit la rencontre dans chacun des foyers pour recommencer par la suite.

La journée-type peut se dérouler ainsi: jeux libres, environ trois quarts d'heure (on ouvre la valise); collation, quinze à vingt minutes; jeux à l'extérieur si la température le permet; ou, encore, histoires, marionnettes, rondes, bricolages, casse-tête, etc. Peu à peu, la jardinière retire la valise et utilise le matériel et les jeux qui se trouvent dans la maison. Après un certain temps, elle réintroduit la valise et les enfants découvrent de nouvelles possibilités avec ce matériel. Il est entendu que ce matériel est le plus simple possible, car on peut le retrouver dans tous les magasins.

Il arrive, à l'occasion, que certaines activités plus spécifiques sont organisées en vue d'aider certains enfants, par exemple, au niveau du langage ou de la motricité.

2.6 MODE D'EVALUATION DU TRAVAIL DES ELEVES

Les jardinières ont bâti un tableau d'observations de base qui comporte soixante items, répartis en cinq grand chapitres:

- Apprentissages élémentaires: habillage, utilisation des escaliers, se moucher, se laver les mains, dire son nom, son âge, etc.
- Socio-affectivité: socialisation, confiance en soi, jeux de groupe, partage, etc...
- Motricité globale: jeux, ballon, sauts, danses, équilibre, etc...
- Motricité fine: modelage, enfilage, découpage, etc...

Cette évaluation se fait par cote en utilisant la signalisation routière: le feu rouge signifie un non-acquisition, le feu jaune veut dire que l'enfant est en voie d'acquisition et le feu vert révèle une acquisition.

Toutes les observations sont communiquées verbalement par les jardinières aux parents. Il arrive, à l'occasion, que certaines observations plus particulières sont notées par écrit par la jardinière afin de voir l'évolution.

2.7 DEGRE D'ATTEINTE DES OBJECTIFS

Cette expérience répond bien aux objectifs. Elles permet à l'enfant de se socialiser lentement avec ses amis d'abord et, également, avec des adultes différents de son contexte familial.

Les parents sont très heureux de cette expérience qui leur permet de voir leur enfant fonctionner avec d'autres du même âge et, également, d'échanger des observations avec la jardinière.

Les jardinières reçoivent un accueil chaleureux de la part des parents qui sont même des ressources à l'occasion. Elles notent également que le cadre familial permet beaucoup de liberté pour réaliser le programme.

Enfin les jardinières notent que ces enfants qui arrivent à la maternelle ont déjà une bonne préparation pour vivre la maternelle cinq ans.

2.8 INSERTION DANS LE CONTEXTE EDUCATIF

Comme nous le disions plus haut, le matériel utilisé est le plus simple possible, matériel que tous les parents peuvent se procurer dans les magasins. Il arrive, à l'occasion, que la jardinière fasse aux parents quelques suggestions d'activités particulières en vue d'aider l'enfant. De plus, en dehors du cadre scolaire, les parents peuvent toujours reprendre, s'ils le désirent, les activités à la maison. Les comptines, les chansons apprises sont remises aux parents. Alors la maternelle n'est plus seulement l'affaire de la jardinière, mais aussi des parents.

2.9 ROLES, ATTITUDES ET RELATIONS INTERPERSONNELLES

Au début, même si les parents manifestent une certaine timidité, ils ont vite fait de trouver leur place. Les parents demeurent des pédagogues, des animateurs. Ils apprennent à fonctionner avec un plus grand nombre d'enfants. Cette expérience amène, chez les parents une très grande participation. Plusieurs fois des suggestions de sorties ont été données aux jardinières.

Enfin, pour des mères qui sont souvent seules, éloignées dans leur rang, la venue de la jardinière devient une occasion de converser sur l'enfant, mais aussi sur des problèmes qu'elles vivent. A certains moments, la mère accapare davantage la jardinière que les enfants.

2.10 EVALUATION GLOBALE DE L'EXPERIENCE

Cette expérience est jugée très valable par les jardinières qui formulent quelques améliorations à apporter:

- Ressourcement: vu qu'elles sont les deux seules personnes à oeuvrer dans un tel champ, elles se sentent isolées. Elles ont besoin de contacts avec les gens qui vivent la même expérience afin de se renouveler.

- Spécialistes: pouvoir organiser des rencontres mensuelles avec les parents et des spécialistes, orthophonistes, psychologues scolaires, etc. afin de discuter sur des sujets qui concernent l'enfant, par exemple, l'agressivité de l'enfant de quatre ans.

- Sélection: pouvoir faire une sélection des enfants à l'aide d'une grille d'observation et que cette sélection se fasse en compagnie d'autres spécialistes de l'enfance.

- Horaire: que les rencontres soient de quatre heures au lieu de deux rencontres de deux heures, ou encore que les visites soient de quatre heures au lieu de deux, en incluant le dîner.

Il faut enfin constater que, même si l'expérience est intéressante, elle demande beaucoup d'énergie pour garder un bon contact avec les enfants et aussi avec les parents.

MATERNELLE-MAISON A BROSSARD*

Par Anne Chateauneuf
et André Pinard

1. PRESENTATION

Cette expérience de maternelle-maison a débuté en septembre 1976 à la commission scolaire de Brossard. Supervisée par le Directeur des services éducatifs, monsieur Jean-Guy Leduc et animée par la jardinière, madame Anne Châteauneuf, cette expérience vise à atteindre dans leur foyer les enfants de quatre ans qui en ont le plus besoin, l'enfant qui subit des perturbations au plan familial, celui qui éprouve des difficultés de langage, de motricité, etc... Elle cherche à donner les pré-requis nécessaires à la maternelle-cinq ans. Ces enfants regroupés par sept sont animés par une jardinière itinérante une journée par semaine, de dix heures à quatorze heures. Chaque famille reçoit à tour de rôle le groupe. La mère assiste la jardinière pour les différentes activités.

Publications

. Maternelle-maison: document audio-visuel
. Maternelle-maison: brochure explicative
. Maternelle-maison: projet soumis au M.E.Q.
. Maternelle-maison: rapport d'étape.

On peut emprunter le document audio-visuel et se procurer les autres documents en s'adressant au Directeur des services éducatifs.

Commission scolaire Brossard
3020, boul. Rome
BROSSARD, (Québec)
J4Y 1W8

* Cette expérience se différencie des deux précédentes principalement du fait qu'elle ne s'applique pas dans un milieu reconnu comme défavorisé du point de vue socio-économique, et qu'elle conserve quand même des visées préventives très évidentes.

2. PRINCIPAUX ELEMENTS DU PROJET

2.1 ORGANISATION

Cette expérience de maternelle-maison a débuté lorsqu'un comité s'est formé en août 1975, composé du directeur des services de l'enseignement, d'un psychologue et d'un travailleur social. Ce comité s'est donné comme mandat d'élaborer un projet de maternelle-maison. Quelques mois plus tard, en octobre, la jardinière était engagée et, par la suite, les diverses opérations pour la mise en place du projet ont été arrêtées.

Un comité formé d'un psychologue, d'un travailleur social, d'une jardinière, a travaillé à la sélection des enfants. En septembre 1976, la maternelle-maison débutait.

2.2 PROBLEMES PERÇUS AU DEPART

A la commission scolaire, on constatait que trop d'enfants étaient dirigés vers des classes d'attente. Alors, on a voulu remédier à la situation en faisant de la prévention. En prenant l'enfant en bas âge et en lui créant un environnement plus riche et des situations favorables à son épanouissement, on croit pouvoir améliorer le développement de l'enfant.

De plus, en faisant la maternelle quatre ans dans le milieu familial, c'était l'occasion d'intégrer les parents dans le développement de leur enfant et de le faire évoluer dans un milieu où il se sente mieux connu et plus en sécurité.

Enfin, en les prenant par petits groupes (7), l'observation devenait plus facile, les contacts plus personnalisés et, par le fait même, les interventions plus pertinentes.

2.3 OBJECTIFS POURSUIVIS

Les objectifs pourraient se résumer ainsi:

- Corriger, améliorer les problèmes de langage, motricité, etc. par des moyens simples.
- Socialiser l'enfant.
- Remédier au sentiment d'insécurité de la mère.
- Donner une forme de pré-requis pour la maternelle cinq ans.

2.4 MOYENS MIS EN OEUVRE

Décrire une journée-type de la maternelle-maison est difficile, car les activités sont vraiment centrées sur les enfants. Cependant, on peut donner les divers contenus des activités.

Les enfants sont rencontrés une fois par semaine de dix heures à quatorze heures. Chaque semaine, une planification est faite par la jardinière et remise aux parents, mais elle est toujours conditionnée par la réceptivité des enfants. Le cadre général est à peu près celui-ci: arrivée des enfants en taxi, causerie, utilisation du matériel de soutien dans la valise, collation, activités dirigées, travail manuel, plein air, etc. En faisant durer quatre heures la maternelle-maison, il y a une activité qui prend une grande importance, c'est le dîner. Durant ce moment, ce sont les grands frères et soeurs, le père qui arrivent et le décor change. C'est l'occasion pour la jardinière de saisir un nouvel aspect de la dimension familiale. A la fin du repas, les enfants quittent la cuisine et vont jouer dans la chambre de l'enfant visité et la jardinière en profite pour faire un échange avec la mère. C'est le moment des vraies questions, d'une vraie communication, d'une clarification sur l'école ou sur d'autres sujets.

2.5 EVALUATION DE LA PROGRESSION DES ENFANTS

Cette année, la jardinière a élaboré une fiche d'observations où des annotations étaient faites par blocs de temps. Cette fiche contient cinq chapitres: apprentissages élémentaires, langage, développement socio-affectif, développement sensori-moteur, développement psychomoteur. En utilisant les couleurs pour indiquer le niveau de développement de l'enfant, les parents et la jardinière en profitent pour discuter et élargir les observations et les commentaires. Cette évaluation, importante pour les parents, est conçue pour montrer surtout l'évolution qu'a vécue l'enfant durant une période de temps. Ces observations seront remises aux jardinières de maternelle-cinq ans.

2.6 DEGRE D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE L'EXPERIENCE

Pour les enfants, la maternelle-maison est une journée attendue. Ils ont hâte de retrouver leurs amis et leurs activités. Ils apprennent et découvrent des choses et cela les valorise.

Pour les parents, il faut noter que ce sont, pour la plupart, des gens simples. Ils ne peuvent s'exprimer verbalement très longtemps. Ils voient évoluer leur enfant. Ils observent le changement dans le langage, la sociabilité, l'autonomie. L'enfant manifeste de nouveaux intérêts et a le goût d'apprendre. Le contact avec la jardinière est très précieux. L'utilisation de moyens et de matériel très simples démystifie l'école et donne le goût aux parents de poursuivre, seuls, l'activité éducative amorcée avec la jardinière.

Pour la jardinière, c'est un travail très gratifiant et très humain. Le cadre général sera maintenu pour la prochaine année.

3. LE CHEMINEMENT DU PROJET

3.1 GRANDES ETAPES

. Août 1975, formation d'un comité en vue d'un projet de maternelle-maison.

. Octobre 1975, engagement d'une jardinière.

. Novembre 1975, préparation de la documentation, visites de maternelles-maison.

. Mars 1975, présentation du projet au ministère de l'Education en vue de subventions: subvention refusée.

. Avril 1976, résolution de la commission scolaire.

. Mai 1976, sélection des enfants.

. Septembre 1976, début de la maternelle-maison.

. Janvier 1977: évaluation provisoire.

3.2 RESSOURCES

Même si la commission scolaire n'a reçu aucune subvention, car elle n'était pas dans une région économiquement faible, elle a décidé d'offrir la maternelle-maison à ses frais.

La jardinière a été aidée du conseiller en audio-visuel pour la réalisation d'un document d'information aux parents. A l'occasion, elle pouvait consulter l'orthopédagogue, le psychologue ou la travailleuse sociale sur des points précis.

3.3 MODES D'IMPLANTATION

Une première recherche a été effectuée auprès du C.L.S.C., des paroisses, des écoles, des curés, pour faire un relevé des enfants de quatre ans. Deux cents noms ont été recueillis. Une brochure explicative et une formule de préinscription étaient envoyées aux parents avec une seule question: pourquoi voulez-vous que votre enfant fréquente une maternelle-maison? Il y eut soixante réponses.

Ces enfants ont été convoqués par groupes de dix en deux sessions où le psychologue, la travailleuse sociale et la jardinière faisaient de l'observation. Ensuite des études de cas ont été faites. On a retenu vingt-huit candidats. Au début de septembre, la jardinière a visité chacune des familles pour établir un premier contact dans le milieu naturel de l'enfant.

3.4 ATTITUDES RENCONTREES

Les rapports entre la direction de la commission scolaire et la jardinière ont été très bons. Celle-ci a été bien appuyée et un climat de confiance mutuelle a toujours existé.

Quelques parents, méfiants au départ à l'égard d'une telle expérience, en ont compris le bien-fondé et la confiance s'est installée graduellement

3.5 QUELQUES COMMENTAIRES

C'est une expérience très satisfaisante et très gratifiante. Ce serait une formule à étendre au niveau de la province. Il est dommage que les critères du ministère de l'Education pour subventionner de tels projets ne soient pas élargis. Certaines régions non défavorisées financièrement peuvent l'être socialement et culturellement.

THEME 9

FORMATION PROFESSIONNELLE

COURS D'INFORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

ENDROIT : Toutes les écoles de la commission scolaire régionale du Saguenay

DESCRIPTION SOMMAIRE : Il s'agit de cours structurés à l'intention des professeurs responsables de la période "Développement personnel". Ces cours sont un complément au programme-cadre en Information scolaire et professionnelle qui se retrouve dans l'ensemble du programme "Développement personnel".

Ces cours détaillés veulent fournir aux professeurs tout ce qui est nécessaire pour communiquer aux élèves l'information dont ces derniers ont besoin face à leur avenir.

DUREE DE L'ACTIVITE : La durée est d'environ quinze heures par année à chaque niveau.

CLIENTELE : Ce cours s'adresse aux professeurs du secondaire I et II de la commission scolaire régionale, ce qui correspond à environ 4,000 élèves.

RESPONSABLE : Monsieur Marcel Robert, conseiller en Information Scolaire et Professionnelle de la C.S.R.S., est responsable du projet.

PUBLICATIONS: "Cours en I.S.P dans le cadre du programme "Développement personnnel" secondaire I.

"Cours en I.S.P. dans le cadre du programme "Développement personnel" secondaire II, août 1975.

Ces documents sont disponibles auprès de monsieur Marcel Robert, à l'école Laure-Conan, à Chicoutimi.

"MINI-MAG 84"

ENDROIT : À la polyvalente Laure-Conan, de la commission scolaire régionale du Saguenay, dans la région du Saguenay/Lac St-Jean

DESCRIPTION SOMMAIRE : Physiquement, le Mini-Mag se présente comme un hypermarché à l'échelle réduite où se côtoient secteur d'alimentation, rayons de librairie, de quincaillerie, d'artisanat, du meuble, etc...

Au plan pédagogique, ce Mini-Mag constitue un véritable environnement éducatif similaire au marché du travail. Cette "bibliothèque du produit" sert de prétexte à des mises en situations dans lesquelles sont intégrées les matières académiques et professionnelles.

Cette innovation nécessite une réorganisation de l'enseignement, puisqu'elle implique de nouveaux aménagements des locaux, de l'horaire et des ressources humaines.

C'est un amalgame de co-animation, de "team-teaching" et d'enseignement par objectifs et elle repose sur une structure "triangulaire" qui nécessite la collaboration de trois agents de formation: élève , enseignant et employeur.

DUREE DE L'ACTIVITE : Mini-Mag est prévu pour toute l'année scolaire.

CLIENTELE : L'innovation a été conçue pour les élèves de secondaire V, du secteur d'enseignement professionnel long, inscrits aux projets "Agent de commercialisation" et "Commis en alimentation". Pour l'année 1975-76, le groupe comptait cinquante-cinq élèves répartis dans ces deux projets.

RESPONSABLES: Monsieur Jérémie Desgagné, enseignant en matières commerciales, est responsable du projet.

PUBLICATIONS: Parus: Mémoire de présentation d'un projet d'expérimentation "Mini-Mag 84".

Article dans la revue "Education-Québec" de septembre 1975.

A paraître: un montage audio-visuel, automne 1976.

PERSPECTIVES: D'AVENIR	La satisfaction rencontrée à tous les paliers est l'indice d'un avenir prometteur pour ce projet.
ANALYSE DE L'INNOVATION :	Voir L'innovation en milieu scolaire: quelques analyses. Ministère de l'Éducation Oct. 1976, pp. 149-160.

UN PROJET COMMUNAUTAIRE ECOLE-SOCIETE

ENDROIT : Ecole polyvalente d'Arvida, commission scolaire régionale Lapointe (région Saguenay-Lac St-Jean)

DESCRIPTION SOMMAIRE : Ce projet consiste en l'organisation de stages industriels dans l'enseignement professionnel sedondaire court mitigé (E.P.S.C.M.). Ceux-ci constituent une étape intermédiaire dans la formation du jeune avec de vrais travailleurs.

DUREE DE L'ACTIVITE : Trois ans.

CLIENTELE : Ce sont des jeunes de 16 à 18 ans dont les possibilités d'étude sont souvent moindres que celles des compagnons de leur âge. Cependant, la formation théorique et surtout pratique qu'ils reçoivent à l'école développe au maximum leurs capacités.

RESPONSABLES: Aline Boily, professeur
Yolande Brassard, principal adjoint
Rachel Bourgeois, professeur
Lisette Côté, professeur
Gilles Morasse, technicien en éducation spécialisée
Gisèle Otis, professeur

Pour information: Madame Yolande Brassard, principal adjoint
Ecole Polyvalente Arvida
161, boulevard Mellon
Arvida, P.Q.
Tél.: 548-3113

DOCUMENT : Un dépliant publicitaire a été produit.

NOUVEAU PROGRAMME EN SERVICE DE TABLE

ENDROIT : A la polyvalente d'Arvida, C.S.R. Lapointe, Jonquière (région Saguenay-Lac-St-Jean)

DESCRIPTION SOMMAIRE : Appliquer un nouveau contenu de programme pour l'option "Service de table". Le programme est fait par objectifs et, pour chaque objectif, on détermine un contenu très détaillé.

DUREE DE L'ACTIVITE : 15 périodes de 45 minutes pendant toute l'année.

CLIENTELE : Quinze élèves au niveau secondaire IV

RESPONSABLE : Mendoza Laforest-Thiffault

Mendoza Laforest-Thiffault
Polyvalente d'Arvida
161, boulevard Mellon-Arvida
Tél.: 548-7141

9- Formation professionnelle

PREPARATION D'UN BUFFET FROID

ENDROIT : A la polyvalente d'Arvida, commission scolaire régionale Lapointe (région Saguenay-Lac St-Jean)

DESCRIPTION SOMMAIRE : L'étudiant aura à préparer une pièce décorative, salée ou sucrée selon son choix, ainsi que les accompagnements appropriés.

1) Il devra préparer sa pièce de viande et la cuire avant l'exécution du décor.

2) Il devra préparer les garnitures additionnelles.

3) Il devra dresser et décorer sa pièce de viande sur un torpilleur et assurer sa finition.

4) En pâtisserie, il aura à confectionner, cuire et utiliser ainsi que décorer une pièce sucrée prête pour la consommation.

5) En dernier lieu, il aura à dresser la table du buffet, dépecer les pièces, servir et débarrasser.

DUREE DE L'ACTIVITE : 45 périodes réparties sur deux semaines à la fin de l'année scolaire, en mai.

CLIENTELE : Deux groupes de 17 étudiants en cuisine professionnelle (secondaire V)

RESPONSABLES: Andrée B. Bergeron, Carol Guérette, Roger Sasseville, David Tremblay, professeurs, Cuisine Professionnelle.

L'ECOLE ET LE MILIEU DE TRAVAIL

ENDROIT : A la polyvalente d'Arvida de la commission scolaire régionale Lapointe (région Saguenay-Lac St-Jean)

DESCRIPTION SOMMAIRE : L'objectif de ce projet consiste à rendre l'élève et l'école le plus près possible du milieu du travail en ce qui touche l'enseignement de l'option professionnelle "service de table" (sec. IV et V).

A cet effet, on a dû instaurer une salle à manger à proximité des locaux de cuisine professionnelle.

C'est ainsi que la salle à manger ouvre ses portes deux fois par semaine, sur l'heure du midi, et les étudiants de service de table effectuent le service de table et les élèves du cours de cuisine préparent les Menus du Jour les plus complets se détaillant ainsi:

Entrées

Soupe ou consommé

Choix de deux (2) viandes ou poissons

Légumes

Assortiment de desserts frais du jour

En Secondaire V, s'ajoutera le service des vins, le service au guéridon à la table du client, afin de créer une ambiance de salle à manger.

DUREE DE L'ACTIVITE : Service de deux repas par semaine, pendant trente semaines, deux années de suite.

CLIENTELE : Enseignement professionnel long secondaire IV et V: secteur Alimentation

RESPONSABLE : Réal Godin, professeur service de table

LE SECRETARIAT POPULAIRE

Par: Rollande Carbonneau
Ninon Routhier

1. Presentation

Cette expérience pédagogique concerne l'enseignement du français aux élèves de secondaire V professionnel (option commerce) dans deux écoles polyvalentes de la commission scolaire régionale Louis-Hémon: La Cité Etudiante de Roberval et l'école Jean-Dolbeau (Dolbeau, Lac St-Jean).

Cette expérience est basée sur l'intégration de l'enseignement du français à des situations d'apprentissage réalistes correspondant au vécu du marché du travail: la correspondance commerciale, la conversation téléphonique, le procès verbal, la dynamique de recherche et de demande d'emploi, rapports, etc,.

Le caractère innovateur réside AUSSI dans l'organisation, par les étudiants (sous les directives du professeur-innovateur) du secrétariat populaire, carrefour idéal pour éprouver la permanence des apprentissages.

Après publicité sur les services offerts, les étudiants répondent aux besoins et aux commandes de leur milieu scolaire, social et professionnel.

Enfin, on a dû établir un mode de mesure et d'évaluation souple et personnalisé. A partir d'une évaluation faite au début de l'année, l'étudiant diagnostique ses faiblesses et identifie son cheminement tout en le réajustant périodiquement si cela s'avère nécessaire.

Les initiateurs de ce projet sont Madame Ninon Routhier, enseignante à l'Ecole Cité Etudiante de Roberval, et Madame Rollande Carbonneau, enseignante , de l'Ecole Jean-Dolbeau.

Documents produits:

Unités méthodologiques d'apprentissage.
Dossiers.
Fiches grammaticales.
Analyse descriptive du secrétariat.

2. CARACTERISATION OU SCHEMA CONCEPTUEL

Cette innovation, appelée dans notre Régionale "Secrétariat populaire", se veut un service que les étudiants consentent à se donner pour assurer le soutien et l'achèvement des communications vécues en classe.

Ce projet d'innovation remonte à 1974 alors que débute dans notre Régionale, l'intégration de l'enseignement du français des affaires à des situations d'apprentissage qui permettraient de se familiariser avec le marché du travail. Pour mettre à exécution le programme-cadre, les unités méthodologiques suivantes ont été élaborées:

Diagnostic;
Correspondance commerciale;
Procès-verbal;
Communications téléphoniques;
Dynamique de recherche et d'offre d'emploi.

Chaque unité contient un éventail d'activités correspondant aux tâches journalières et habituelles d'un travailleur de bureau.

Le Secrétariat populaire se veut un service de soutien pour vivre les activités susmentionnées dans le sens qu'il permet de vérifier et de consolider les apprentissages visés dans les différentes unités méthodologiques.

Il se veut également un service d'achèvement en ce sens que les activités qui y sont vécues naissent des besoins des étudiants (BEE), des professeurs (BEP), des diverses associations sociales (BAS), répondant ainsi aux besoins divers du milieu.

Tableau synoptique des apprentissages et des activités

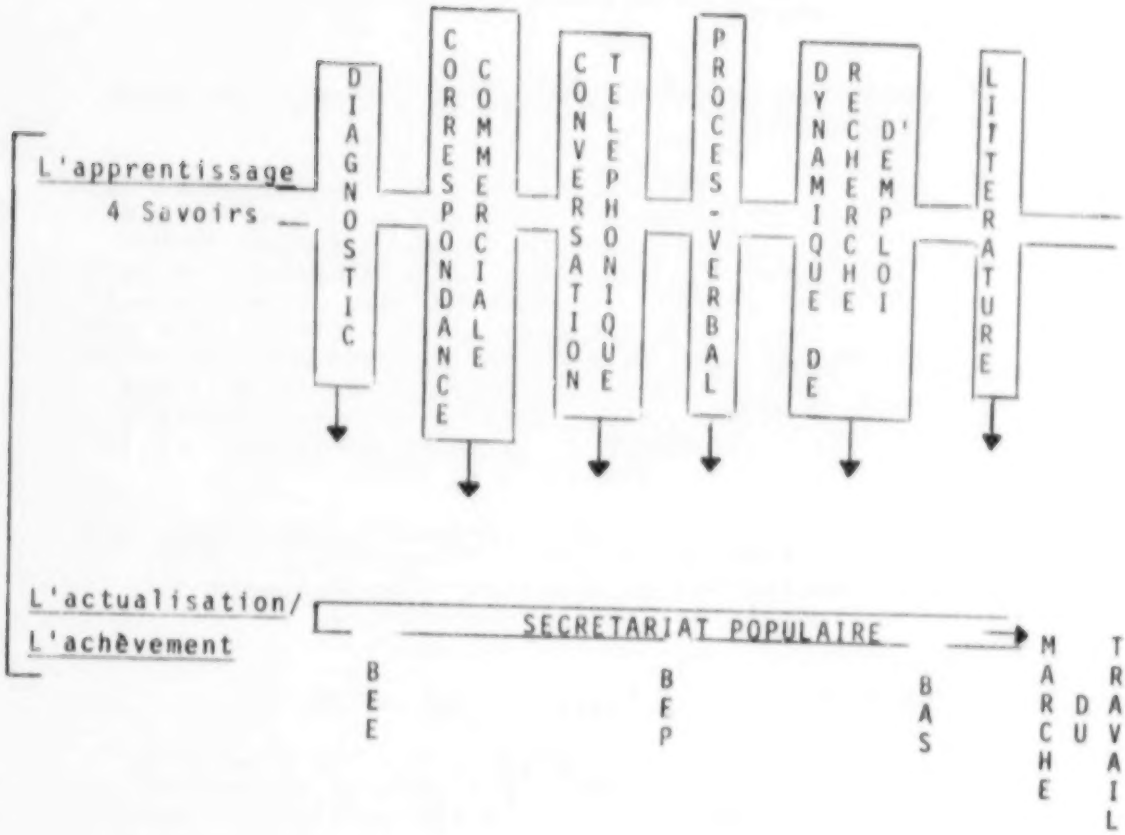

3. LES PRINCIPAUX ELEMENTS DE L'INNOVATION

3.1 SON ORGANISATION

Le secrétariat fonctionne sous la responsabilité du professeur de français qui laisse aux étudiants une marge d'initiative pour la planification des travaux à exécuter. Le professeur veille également à ce que tous les travaux produits le soient dans le meilleur français possible pour des étudiants du secondaire V.

3.2 PROBLEMES OU LACUNES AUXQUELS L'INNOVATION TENTE DE REMEDIER

Les professeurs du cours général percevaient comme un embarras que la clientèle de l'option commerce fasse partie de leurs groupes. D'une part, ils déploraient le fait de ne pouvoir lui accorder une attention suffisante; d'autre part, leur tâche ne leur permettait pas de préparer un programme de cours propre à cette clientèle, d'où le fait que les étudiants diplômés en options commerciales souffraient de carences sérieuses sur le plan de la communication écrite.

D'un autre côté, les nombreuses plaintes venues des différents employeurs remettaient en question l'enseignement du français au cours professionnel.

3.3 BESOINS AUXQUELS REPOND L'INNOVATION

... des étudiants: les étudiants de l'option commerciale offrent, en général, une capacité moyenne d'apprentissage. En conséquence, ils ont besoin d'un enseignement plus individualisé pour dépister les lacunes les plus sérieuses et entreprendre des apprentissages motivants et adaptés à leur rythme.

Il fallait donc songer à des situations réalistes du monde du travail. Ce vécu

entraînerait à la fois efficacité des communications, initiative et prise des responsabilités. Cette clientèle, un peu laissée pour compte, avait besoin que l'on revalorise son option en lui accordant une attention particulière, secondée par les responsables pédagogiques de l'école et de la Régionale. De plus, cette innovation permet à un étudiant de classe terminale qui a déjà acquis ses unités en français sec. V, de continuer de perfectionner ses capacités de communication.

... de l'enseignant. L'enseignant a perçu la nécessité d'adapter le programme-cadre aux besoins de sa clientèle. Cette adaptation visait le contenu, le choix des activités d'apprentissage, la précision d'objectifs spécifiques, de nouvelles formes d'évaluation et, surtout, la création de relations étroites avec le monde du travail.

... du monde du travail. Les employeurs de bureau désiraient recevoir des travailleurs capables d'écrire dans un français correct et, de plus en plus, ils recherchaient des candidats avec expérience.

3.4 OBJECTIFS OU HYPOTHESES OPERATIONNELLES

L'étudiant est appelé à:

- développer une plus grande autonomie dans le perfectionnement de ses apprentissages;
- s'entraîner aux relations de travail avec un employeur;
- planifier l'exécution des tâches à l'intérieur d'une journée ou d'une semaine.

Le professeur est appelé à:

- fournir à l'étudiant un environnement qui motive son apprentissage;

- vérifier constamment le transfert des apprentissages;

- permettre à l'étudiant de percevoir le lien étroit entre la préparation scolaire et le monde du travail;

- susciter l'initiative et la prise des responsabilités dans l'apprentissage.

3.5 PRINCIPES EDUCATIFS

Permettre à l'étudiant de:

- ressentir l'utilité et l'importance de son travail dès l'école;

- développer le goût de se réaliser;

- s'insérer progressivement dans le monde du travail;

- évaluer ses apprentissages et la pertinence de son option;

- développer un certain sens de la gratuité à l'occasion d'un travail non rémunéré;

Permettre à l'école de:

- donner au cours professionnel toute la valeur qu'il mérite dans la société actuelle par l'intérêt suscité autour de ce secrétariat;

- faire du local du secrétariat populaire un "carrefour de collaboration scolaire et sociale".

3.6 PREOCCUPATIONS INITIALES DOMINANTES

Nous avions le souci de faire craquer le béton de nos écoles, d'ouvrir des fenêtres psychologiques, de construire des ponts qui en-

jamberaient le fossé qui sépare l'école de la vie. Le Secrétariat populaire nous est apparu un instrument adéquat pour familiariser les futurs travailleurs avec les tâches qui les attendent.

3.7 LE FONCTIONNEMENT DE L'INNOVATION

En collaboration avec le professeur de français, les étudiants inscrits dans les diverses options commerciales (secrétariat de service, secrétariat médical, sténodactylo, commis de bureau, commis-comptable) assurent le fonctionnement de ce secrétariat. Les activités qui y sont vécues permettent une acquisition d'expérience et une préparation immédiate au stage de trois semaines en dehors de l'école.

Au secrétariat, les étudiants ont l'occasion de:

- rédiger de courts messages (communiqués, convocations, notes de services, avis ...);
- corriger les épreuves du journal de l'école;
- rédiger des comptes rendus, des procès-verbaux, des rapports;
- rédiger des lettres de demande d'emploi et des curriculum vitae;
- rédiger des lettres de demande de renseignements, de commande, de remerciement, des accusés de réception....;
- faire et de recevoir des appels téléphoniques;
- relever des textes enregistrés.

Le secrétariat populaire est aussi un centre d'information. Si quelqu'un désire

de l'information sur l'un ou l'autre des sujets énumérés précédemment, les étudiants sont en mesure de l'aider et/ou de lui fournir de la documentation (Exemples: lui expliquer comment rédiger correctement un procès-verbal, comment remplir adéquatement un formulaire d'offre de services, comment se préparer à une entrevue ...)

Les étudiants exécutent le travail demandé, le soumettent à leur professeur pour correction et approbation, tapent le tout correctement et vont le remettre au "client".

Au fur et à mesure de l'acquisition des connaissances des différentes techniques commerciales et, d'après les demandes acheminées au secrétariat, les services suivants pourraient être offerts:

- dactylographie;
- sténographie;
- classement;
- budget;
- rapports d'impôt;
- fermeture des comptes du mois;
- etc., etc.

Pour assurer un fonctionnement formateur et effectif, les étudiants qui travaillent dans le secrétariat doivent se partager les tâches équitablement (p. ex. réception, téléphone, dactylographie, rédaction) assurant toutefois une rotation des emplois qui agrandit le champ d'expérience. Avant de quitter le secrétariat pour le stage, l'étudiant devra être en mesure de présenter au profeseur de français un inventaire des travaux exécutés. Cette présentation devra respecter un classement logique (lettre d'affaires, relevé de notes etc...), de même qu'une évaluation du temps et de l'expérience vécue.

Les concepteurs de cette innovation sont conscients que les étudiants auront la possibilité de découvrir les caractéristiques de l'éthique professionnelle d'un travailleur de bureau, soit: la courtoisie, la discrétion, le tact, la disponibilité...

Au point de vue local et matériel, l'école fournit un lieu dans lequel on peut utiliser machines à écrire, appareils téléphoniques, classeur, magnétophones, dictionnaires, grammaires, "Le Français, langue des affaires" de Clas et Horguelin, annuaires téléphoniques etc...

3.8 MODE DE CONTROLE ET D'EVALUATION DU TRAVAIL DES ELEVES

Evaluation au plan du contenu et au plan de la communication orale et écrite:

Une évaluation globale, considérée comme partiellement nouvelle, est faite par l'enseignant et l'étudiant. La communication orale peut être évaluée à partir d'une situation orale enregistrée au secrétariat populaire (téléphone, réception ou autre) (oral non-préparé). La communication écrite est évaluée à partir des différents travaux exécutés.

Quant à l'accréditation, les professeurs souhaitent que les heures d'expérience vécues au secrétariat populaire et inscrites au curriculum vitae, soient reconnues par les futurs employeurs.

3.9 EVALUATION DE L'INNOVATION ELLE-MEME

L'étudiant est appelé à répondre à un questionnaire cernant les objectifs tant généraux que spécifiques de l'innovation de même que les principes éducatifs. La synthèse et les conclusions relèvent de la tâche du professeur.

3.10 INSERTION DANS LE CONTEXTE EDUCATIF

La pratique éducative traditionnelle du milieu des affaires n'était pas vécue en relations étroites avec le monde du travail. Or, le secrétariat populaire veut relier l'école à la vie; c'est pourquoi il est conçu comme un environnement permettant de se familiariser avec le milieu du travail déjà mentionné.

Dans cette expérience, on tend à ce que l'étudiant devienne son propre maître en formation professionnelle par l'inscription dans un horaire, la planification, le partage des tâches et la responsabilité de les mener à terme. Le professeur devient personne-ressource, observateur suscitant le dynamisme, encourageant l'initiative.

Une confrontation évaluative lors de la mise en commun (table-ronde) permettra de vérifier ses capacités en éthique professionnelle et en prise des responsabilités.

4. LE PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT DE L'INNOVATION

4.1 LES PRINCIPALES ETAPES

Printemps 1975: La conception de l'innovation a débuté avec l'analyse d'une activité de la correspondance commerciale: l'étudiant était invité à contacter un membre du personnel administratif de l'école afin de recueillir des éléments pour rédiger une lettre qui serait acheminée.

Les professeurs ont pris conscience du grand intérêt suscité chez les étudiants par cette activité et de sa valeur comme approche du milieu de travail. Au cours de ces réflexions, l'idée vint d'un Secrétariat populaire à l'intérieur ou à l'extérieur de l'école. On avait d'abord pensé à offrir des services à des personnes démunies intellectuellement; on leur offrirait de rédiger des lettres, on les aiderait à remplir des formulaires, à interpréter des clauses (p. ex. celles des contrats de location).

1975 - 1976: Aucune possibilité d'opérer étant donné la situation du conflit scolaire. Toutefois, les idées mûrissent.

1976 - 1977: Cette année scolaire peut être considérée comme la pré-expérimentation. En effet, le projet prend forme de deux façons. D'une part, à Roberval, les étudiants acceptent les demandes des professeurs concernant les copies de textes, de travaux, le classement. D'autre part, à Dolbeau, 50 demandes sont acheminées au Secrétariat. Le Secrétariat populaire de l'école Jean-Dolbeau ouvre ses portes le 7 décembre et, jusqu'au 27 avril, les étudiants rédigeront diverses lettres à caractère commercial, des comptes rendus, des communiqués, des procès-verbaux, des lettres de demande d'emploi, un curriculum vitae, des lettres circulaires et un rapport pour le "Service aux étudiants". Il ont également dactylographié quelques travaux pour les professeurs. En plus de répondre aux besoins des

professeurs (p. ex. ils ont eu la responsabilité de toute la correspondance-rédaction, dactylographie, impression, expédition lors de la préparation de la 13e Expo-Sciences Régionale), ils ont desservi les étudiants (procès-verbaux des réunions de l'Association étudiante, correspondance pour le Comité organisateur du bal des finissants ...) et aussi les adultes en dehors de l'école (procès-verbaux des réunions du Comité D'Ecole, dactylographie lors du congrès de la Jeune Chambre).

1977 - 1978: Etant donné une description plus précise des tâches et la prévision de systèmes d'évaluation tels que mentionnés aux "moyens mis en oeuvre", la phase expérimentale proprement dite est en cours.

4.2 LES RESSOURCES DU PROJET

Des étudiants qui se retrouvent en phase terminale de leur commercial et qui ont déjà acquis leurs unités de sec. V en français sont intéressés à poursuivre leur apprentissage dans le français des affaires. Cet intérêt et la détermination des professeurs pour assurer une préparation plus adéquate et plus réaliste à l'entrée sur le marché du travail constituent le principal soutien de l'innovation.

Présentement, les réaménagements n'ont rien coûté; pour l'année 77-78, nous escomptons un peu de secours financier pour l'installation téléphonique, classeur, calculatrice, et autres instruments de secrétariat. Les professeurs concernés projettent de poser leur condidature pour l'obtention de "bourses destinées aux enseignants qui ont conçu des méthodes pédagogiques innovatrices".

Cette subvention est offerte par un organisme canadien qui désire encourager et "récompenser les enseignants actifs qui ont conçu des méthodes pédagogiques innovatrices".

4.3 MODE DE MISE EN OEUVRE

Le projet engage l'étudiant à parachever son apprentissage dans des situations pratiques de travail de bureau à l'intérieur de l'école. Du même coup, professeurs et étudiants de l'école à qui les services sont offerts, se retrouvent dans une situation de collaboration pour assurer de meilleures performances dans la communication orale et écrite.

Les personnes qui ont recours à nos services le font en se rendant directement au local du Secrétariat populaire ou en communiquant avec les étudiants par téléphone. Les conditions d'opération sont affichées dans chaque salle de professeurs, de façon à ce que les techniques et les lois du français des affaires enseignées au cours soient respectées dans l'exécution des travaux.

4.4 LE SOUTIEN RECU

La conception de l'innovation a été fortement encouragée par le Conseiller pédagogique pour l'enseignement du français à la Régionale Louis-Hémon, Monsieur Jean-Joseph Tremblay qui a su, lors de présentation de projets par les principaux auprès des directions de la Régionale, faire valoir le bienfondé et le sérieux du projet favorisant ainsi de minimes investissements.

La concrétisation de l'innovation a trouvé bon accueil de la part des responsables de la pédagogie pour les écoles respectives. Au cours de la pré-expérimentation, les personnes ci-dessus mentionnées sont attentives aux actions entreprises par les étudiants et par les professeurs.

4.5 EVALUATION GLOBALE

A l'occasion du stage d'observation et du stage pratique à l'extérieur de l'école, les étudiants ont pu se rendre compte des a-

vantages du travail exécuté au Secrétariat populaire.

Ce secrétariat nous apparaît une façon appréciable d'ouvrir la classe sur l'école, de valoriser les étudiants du secteur commercial.

Les responsables de cette innovation souhaitent que, malgré les restrictions de toutes sortes imposées à l'administration (budgets diminués, nombre restreint de locaux), le minimum d'instruments et un local continuent d'être attribués pour l'innovation. Ils espèrent également l'obtention de la bourse dont il a été question sous la rubrique "Ressources".

En somme, l'expérience s'avère fructueuse et remplie de promesses.

THEME 10

ELEVES EN DIFFICULTE D'APPRENTISSAGE OU D'ADAPTATION

INTEGRATION DES CONCEPTS

ENDROIT : Ecole Saint-Martin, Commission des écoles catholiques de Québec

DESCRIPTION SOMMAIRE : Cette innovation comprend un programme de mots et d'expressions graphiques dont la lecture significative permet à l'élève d'orienter adéquatement son comportement dans les situations fréquemment rencontrées dans la vie courante. Pour réaliser ce programme et assurer l'apprentissage de chacune des habiletés, nous avons utilisé l'ensemble "d'événements d'enseignement" que Robert M. Gagné a structuré en une séquence propice à l'enseignement.

DUREE DE L'ACTIVITE : Cette activité s'échelonne sur trois jours durant la semaine et a une durée quotidienne de 20 à 30 minutes.

CLIENTELE : L'expérience innovatrice touche une vingtaine d'élèves débiles mentaux moyens âgés de 13 à 18 ans.

RESPONSABLES: Suzanne Chouinard, Luce Morin, Jacques Lemay

PUBLICATION : Programme, méthodologie, vidéogramme d'une leçon portant sur la discrimination écrite du mot "TOILETTE".

10- Elèves en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation

CLASSE BLANCHE

ENDROIT : A l'école St-Laurent de la commission scolaire régionale Lapointe, à Jonquière (région Saguenay-Lac St-Jean)

DESCRIPTION SOMMAIRE : Ce projet visait à faire vivre à soixante élèves en difficulté d'apprentissage et d'adaptation scolaire une expérience socialisante extra-scolaire par des activités socio-culturelles et sportives. Les activités pratiquées comprenaient, en particulier, des exercices de tir, la photographie, des exercices de survie, des rencontres d'auto-évaluation.

CLIENTELE : Les soixante élèves, de 13 à 17 ans, étaient regroupés en dix groupes non-homogènes (débiles léger, mésadaptés socio-affectifs, déviations multiples), issus d'une école d'enfance inadaptée.

DUREE DE L'ACTIVITE : Le séjour a duré du mercredi à 18h. au vendredi en fin d'après midi et s'est déroulé au "Domaine de la Jeunesse" à Falardeau.

RESPONSABLES: L'activité a été organisée par un groupe de professeurs de l'école St-Laurent à l'instigation de l'un d'entre eux, M.Alain Bernier, et avec l'appui inconditionnel du directeur pédagogique M. Luc Morrier et de la Direction de l'école. L'aide financière du Service des Etudiants de la C.S.R. Lapointe doit aussi être mentionnée.

DOCUMENTS : Un dossier sur le projet et les documents qui le concernent se trouve dans les archives de l'école.

EXPERIENCE D'EDUCATION EN MILIEU NATUREL

ENDROIT : A l'école Léon-Juneau, de la commission scolaire régionale Lac St-Jean

DESCRIPTION SOMMAIRE : Cette innovation a été conçue dans un but d'adaptation sociale du débile moyen et du perturbé affectif.

L'expérience se présente sous deux volets:

1er volet :

L'enfant se retrouve soit dans sa famille, soit dans un foyer nourricier, ou chez toute autre personne qui l'accepte tel qu'il est. Un programme individuel de situations d'apprentissage établi par l'éducateur responsable, en collaboration avec les parents, permettra à l'enfant de faire son propre cheminement et d'être heureux dans son environnement.

Le professeur itinérant, par des visites continues, suivra le cheminement de l'enfant.

2e volet :

Un groupe de quatorze à seize enfants aura à vivre en communauté, soit dans une maison unifamiliale ou une ferme.

Des éducateurs verront à élaborer, avec chaque enfant, son propre programme qui lui permettra d'aller vers l'épanouissement de sa personnalité.

DUREE DE L'ACTIVITE : Les responsables prévoient cinq ans pour réaliser ce projet à raison de douze mois par année.

CLIENTELE : Le projet touche seize à vingt enfants débiles légers et perturbés affectifs graves. Quelques expériences seront tentées avec des handicapés physiques.

RESPONSABLES: Monsieur Marc-André Deschênes, coordonnateur en adaptation sociale, est responsable de l'innovation.

APPLICATION DU SYSTEME DU DENOMBREMENT FLOTTANT POUR LES ENFANTS EN DIFFICULTE D'APPRENTISSAGE SCOLAIRE DANS LE SECTEUR REGULIER

ENDROIT : Ecole Saint-Maurice, Commission des écoles catholiques de Québec

DESCRIPTION SOMMAIRE : Cette activité pédagogique vise l'amélioration du français chez les enfants qui présentent des difficultés d'apprentissage en 1re, 2e, 3e à l'aide de méthode adéquates telle "Borel Maisonny". Cette intervention se fait individuellement d'abord,et puis en groupe de 2, 3, 4 élèves présentant les mêmes difficultés; traitement de la dyslexie.

DUREE DE L'ACTIVITE : Tous les jours de l'année scolaire.

CLIENTELE : Les élèves de 1re, 2e, 3e année ; on groupe environ 25 élèves.

RESPONSABLES: Paulette Beaupré-Laganière, rééducatrice en dénombrement flottant et la Direction.
Personne ressource C.E.C.Q.: Hélène Laliberté.

PUBLICATIONS: Borel Maisonny, Suzanne Tomel - Méthode de lecture gestuelle,avec exercices appropriés,plus fiches - Textes disponibles utilisés aussi par les professeurs pour exercer une action commune.

L'ENFANCE INADAPTEE
ATELIERS GENERAUX

ENDROIT : A la polyvalente du Plateau, commission régionale Charlevoix, La Malbaie

DESCRIPTION SOMMAIRE : ATELIERS FEMININS:

A- Alimentation

1- Faire acquérir les principes de base qui régissent les règles alimentaires.

2- Développer les habiletés manuelles nécessaires à la préparation des aliments.

B- Couture

Développer l'habileté manuelle pour le maintien des outils de couture, habituer les élèves à se débrouiller, à entretenir elles-mêmes leur linge, à être plus autonome.

C- Divers

1- Tricot à l'aiguille & au crochet

2- Broderie

ATELIERS MASCULINS:

Le but n'est pas de faire des spécialistes. Nous visons surtout à développer chez nos élèves une certaine habileté manuelle, habileté qui les préparerait à accomplir des travaux simples, à assurer l'épanouissement personnel de l'étudiant et une certaine intégration dans la vie.

Travaux: Pyrogravure, émaux sur cuivre, cuir ciselé et repoussé, travail du bois(bricolage)

CLIENTELE : Enfance inadaptée

18 filles			28 garçons		
15 filles	norme	1/12	21 garçons	norme	1/12
1 "	"	1/8	3 "	"	1/8
2 "	"	1/6	4 "	"	1/6

RESPONSABLES: Le chef de groupe Emile Bouchard, en collaboration avec les professeurs du département, ont travaillé à la réalisation de ce projet.

10- Elèves en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation

DOCUMENT D'INFORMATION AUDIO-VISUEL

ENDROIT : Service à l'Enfance inadaptée, Commission des écoles catholiques de Québec.

DESCRIPTION SOMMAIRE : Il s'agit d'un film couleur d'une durée de 54 minutes qui a pour but de faire connaître les services offerts aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage de niveau primaire de la C.E.C.Q.

DUREE DE L'ACTIVITE : Projection: 54 minutes et temps consacré à l'animation du groupe.

CLIENTELE :
- Enseignants
- Parents
- Administrateurs de la Commission

RESPONSABLE : Equipe Enfance inadaptée.

PUBLICATIONS:
- "Comme un Soleil" ruban magnétoscopique
- Guide de l'animateur.

PLAN D'INTEGRATION DES ELEVES HANDICAPES DANS UNE ECOLE REGULIERE OU DANS DES CLASSES REGULIERES

ENDROIT : Service de l'enfance exceptionnelle, Commission des écoles catholiques de Québec

DESCRIPTION SOMMAIRE : Des services pédagogiques et professionnels sont offerts aux élèves handicapés auditifs dans une école de 1er cycle. La fréquentation scolaire, dans un milieu entendant, permet à quelques enfants d'être complètement ou partiellement intégrés à des groupes réguliers, et pour l'ensemble des élèves, de vivre conjointement des activités para-scolaires.

DUREE DE L'ACTIVITE : Année scolaire 1976-1977 et suivante.

CLIENTELE : 22 élèves handicapés auditifs âgés de 5 à 9 ans.

RESPONSABLES: Sr Certrude Payeur et les enseignants

PUBLICATIONS: Entente entre la C.E.C.Q. et le Centre de l'Ouïe et de la Parole de l'Hôtel-Dieu-de-Québec.

INTEGRATION DES MESADAPTES SOCIO-AFFECTIFS DANS UNE ECOLE REGULIERE

ENDROIT : Service de l'enfance exceptionnelle, Commission des écoles catholiques de Québec

DESCRIPTION SOMMAIRE : Une réorganisation physique et une sensibilisation des enseignants de l'école Sacré-Coeur ont permis d'accueillir, en septembre 1975, 70 mésadaptés socio-affectifs de 6 à 12 ans et l'équipe de quatorze professionnels et enseignants spécialisés dans un milieu régulier. Des activités conjointes et intégrées ont été vécues au cours de cette première année d'intégration qui s'avère positive et constitue une étape importante dans l'intégration des enfants en difficulté.

DUREE DE L'ACTIVITE : Année scolaire 1976 et suivante.

CLIENTELE : Elèves identifiés comme mésadaptés socio-affectifs.

RESPONSABLES: Service de l'enfance exceptionnelle et Michel Paradis, directeur de l'école Sacré-Coeur.

PUBLICATION : "Résumé de l'expérience"

PROJET I.A.I., VILLE

ENDROIT : A la polyvalente Le Carrefour de Val d'Or, Commission scolaire régionale La Vérendrye en Abitibi-Témiscamingue

DESCRIPTION : Le projet consiste en la réalisation d'un système coopératif à l'intérieur de la polyvalente. Ce système engage les étudiants à vivre comme dans l'industrie, avec salaire, exigences de travail, etc. Il permet aux étudiants de s'initier au marché du travail sur le plan budgétaire.

Le but visé par ce projet est d'amener les étudiants à se socialiser et à se sensibiliser au système monétaire dans lequel ils seront appelés à vivre. Il s'agit aussi d'un système de motivation au travail et à l'assiduité en classe.

DUREE DE L'ACTIVITE : Le système fonctionne de septembre à juin, tous les jours et à toutes les périodes.

CLIENTELE : A l'intérieur du secteur "adaptation scolaire", 150 élèves de 13 à 19 ans, répartis en dix groupes, et dont les difficultés sont de divers ordres: apprentissage, développement social et affectif et/ou développement intellectuel. On y retrouve les types suivants: troubles graves à l'apprentissage, perturbation affective grave, débilité mentale légère et moyenne, déviations multiples.

RESPONSABLES: Monsieur Marcel Simoneau, professeur, fut responsable du lancement du projet et madame Thérèse Danis, principale adjointe, est responsable de l'application du projet. Les autres personnes impliquées dans l'innovation sont: Denise Charland, enseignante, Nicole Lévesque, enseignante, Jacques Pelletier, enseignant, Gilles Paquette, psychologue et Jacques Poliquin, coordonnateur du secteur en 1975-1976.

PUBLICATION : La documentation concernant le "Projet I.A.I. Ville" peut être fournie à ceux qui le désirent.

S'adresser à: Madame Thérèse Danis, princ. adj.
Le Carrefour
125, rue Self
Val d'Or, Qué.

(Le coût est à déterminer).

FUSION D'INITIATION AU TRAVAIL ET ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL COURT

ENDROIT : A la polyvalente Le Carrefour de Val d'Or, Commission scolaire régionale La Vérendrye en Abitibi-Témiscamingue

DESCRIPTION SOMMAIRE: Les étudiants du cours "Initiation au Travail", les plus aptes manuellement, reçoivent l'enseignement aux ateliers avec ceux du cours "Enseignement professionnel court". Les contenus académiques sont dispensés dans le cadre du secteur adaptation scolaire.

Le projet vise l'intégration complète au cours "Enseignement professionnel court" des étudiants du cours "Initiation au travail" qui récupèrent suffisamment au niveau des matières académiques.

L'objectif fut atteint pour l'année 1976-77: 33 étudiants du secteur adaptation scolaire seront intégrés entièrement au cours "Enseignement professionnel court" en septembre 1977.

DUREE DE L'ACTIVITE : L'activité couvre 10 périodes/semaine ou 15 périodes/semaine, selon que l'étudiant est en I.A.I. II ou III, de septembre à juin.

CLIENTELE : La clientèle faisant partie des groupes "troubles graves à l'apprentissage" et débilité légère".

RESPONSABLES: Les responsables de la réalisation du projet sont madame Thérèse Danis, principal adjoint au secteur adaptation scolaire, monsieur Gilles Tardif, principal adjoint pour l'Enseignement professionnel, et le coordonnateur du secteur "adaptation scolaire".

PUBLICATION : La documentation peut être fournie sur demande.

Madame Thérèse Danis, princ. adj.
Polyvalente Le Carrefour
125, rue Self
Val d'Or, Qué.

"CLASSE ATELIER"

ENDROIT : A l'école St-Joseph de la commission scolaire d'Alma (région Saguenay-Lac St-Jean)

DESCRIPTION SOMMAIRE : Il s'agit de l'adaptation d'un système d'ateliers pour des classes d'enfants en difficulté d'apprentissage. Le groupe classe est subdivisé en sous-groupes de travail.

Deux types d'ateliers sont formés; le premier est l'atelier scolaire, à l'intérieur duquel les élèves reçoivent des explications touchant une discipline donnée, puis mettent en pratique les notions ainsi apprises.

Le deuxième type d'atelier est l'atelier de formation. Ces ateliers comportent des jeux éducatifs et des disciplines d'expression.

A l'intérieur d'une journée un système de rotation est établi entre les différents ateliers.

DUREE DE L'ACTIVITE : Ce mode d'organisation fonctionne durant toute l'année scolaire.

CLIENTELE : L'expérience touche 106 élèves de sept à douze ans, divisés en neuf groupes de douze à treize élèves.

RESPONSABLES: Madame Jeannine Bourgeois, conseiller pédagogique en adaptation scolaire, ainsi que l'équipe du secteur d'adaptation scolaire de l'école, sont responsables du projet.

THEME 11

LANGUE MATERNELLE

PROGRAMME INSTITUTIONNEL EN FRANCAIS A L'ELEMENTAIRE

ENDROIT : A la commission scolaire de Jonquière (région Saguenay-Lac St-Jean)

DESCRIPTION SOMMAIRE : Par la présente innovation, on a voulu bâtir un instrument servant à aider le maître dans la planification de son enseignement, en regard du contenu pédagogique.

CLIENTELE : L'innovation touche les élèves de la deuxième à la sixième année du primaire.

RESPONSABLE : Monsieur Yvan Le Roux, conseiller pédagogique en français, est responsable de ce projet.

L'ECRITURE: L'ART D'ECRIRE

ENDROIT : Ecole Saint-Fidèle, Commission des écoles catholiques de Québec

DESCRIPTION SOMMAIRE : La présente innovation a été conçue à la suite de difficultés rencontrées dans l'art d'apprendre à écrire aux élèves de 1ère année.
Au départ: Livre de lecture utilisé: Borel-Maisonny.
A partir d'observation et d'apprentissage, l'élève trace la RONDE; ceci facilite la graphie du mot et développe en plus le goût de la belle écriture.

DUREE DE L'ACTIVITE : Expérience à long terme: En septembre'74, la 1ère année l'expérimente, en septembre'75, la 2e année continue le travail amorce en 1ère année et, en septembre'76, la 3e année persévère dans l'effort tenté pour "mieux écrire".

CLIENTELE : Les élèves du premier cycle

RESPONSABLES: Les titulaires des groupes respectifs.

PUBLICATION : A la demande de 2 écoles, les professeurs produisent les essais des élèves; il ne s'agit pas de publication évidemment.

"OPERATION ASTRE"

ENDROIT : A l'école St-Luc de la commission scolaire Jonquière, au Saguenay

DESCRIPTION SOMMAIRE : L'innovation consiste en l'intégration d'une analyse structurale dans l'enseignement du français au deuxième cycle du primaire, selon les travaux du Père Richer. L'innovation se situe au niveau de la pédagogie et du contenu d'enseignement. Elle adapte et applique la linguistique actuelle à l'enseignement de la langue maternelle.

DUREE DE L'ACTIVITE : L'activité éducative touche la période d'enseignement du français.

CLIENTELE : Pour l'année 1975-1976, les élèves de quatrième, cinquième et première année ont participé au projet.

RESPONSABLES: Madame Jannine Guérin, principale, est l'initiatrice du projet. Jacques Hébert et Louise Tremblay, enseignants en cinquième année, sont également responsables du projet.

PUBLICATION : A Jonquière l'Opération Astré, Education et société #7 volume 6, pp. 18 et 19

DEVELOPPEMENT DU "SAVOIR ECOUTER" CHEZ LES ELEVES DU PRIMAIRE

ENDROIT : Ecole St-Joseph, Commission des écoles catholiques de Québec

DESCRIPTION SOMMAIRE :

1- Etude de matériel didactique servant à développer le savoir écouter

2- Constitution d'un recueil d'exercices pour les élèves de 6 à 12 ans (exercices tirés du courrier de la Méthode concrète de Longpré)

3- Application du dit recueil par chaque titulaire des classes de la maternelle, de 1ère à la 6e année, et des classes de troubles graves d'apprentissage.

DUREE DE L'ACTIVITE : Etude du matériel = ½ journée
Application: 2e étape jusqu'à la fin de l'année

CLIENTELE : Tous les élèves de 5 à 12 ans (maternelle, 1ère à 6e année, T.G.A.)

RESPONSABLE : Rééducatrice et chaque titulaire

PUBLICATION : Recueil d'exercices tirés du Courrier de la Méthode concrète à l'usage du personnel de l'école seulement.

LE GOUT DE LIRE EN 3e ET 4e ANNEE

ENDROIT : A l'école Benoît Duhamel de la commission scolaire de Roberval (région Saguenay-Lac St-Jean)

DESCRIPTION SOMMAIRE : Pour susciter le goût de lire chez les élèves, les professeurs ont choisi au préalable cinq grands thèmes à sujets variés; on exploite un de ces sujets à tous les deux mois.

L'activité se réalise en deux étapes.

La première est une mise en situation où l'élève visionne un document audio-visuel afin de se sensibiliser au sujet.

La deuxième étape est celle de la recherche sur le sujet.

DUREE DE L'ACTIVITE : Cette activité se réalise durant une période d'une heure par semaine.

CLIENTELE : L'expérience touche 368 élèves de troisième et quatrième année au primaire.

RESPONSABLES: Mesdames Francine Ouellet et Nicole Simard, institutrices, ainsi que madame Berthe Fortin, bibliothécaire, sont responsables du projet.

LE GOUT DE LIRE

ENDROIT : A l'école St-Antoine de la commission scolaire Belle-Rivière au Saguenay/Lac St-Jean

DESCRIPTION SOMMAIRE : Ce projet a été conçu pour donner le goût de lire aux élèves. C'est, en fait, un projet de lecture que les élèves doivent commenter à l'aide d'équipement audio-visuel; il favorise une participation active des élèves.

DUREE DE L'ACTIVITE : Quarante-cinq à quatre-vingt-dix minutes par semaine sont consacrées à ce projet.

CLIENTELE : Pour une première expérimentation, le projet touche le deuxième cycle du primaire et une classe d'adaptation; soit, au total, une centaine d'élèves.

Par la suite, on pense expérimenter le projet auprès des élèves du premier cycle.

RESPONSABLES: Monsieur Léonce Gagnon, directeur d'école, est responsable de l'innovation.

PUBLICATIONS: Le goût de lire par l'audio-visuel, mai 1975. Ce document est disponible à l'école St-Antoine.

• PROJET "SALONS DE LECTURE"

ENDROIT : Les écoles St-Paul, St-Coeur de Marie, Jean XXIII, Notre-Dame de la Consolation de la commission scolaire Seigneurie (région de l'Outaouais)

DESCRIPTION SOMMAIRE : Dans le contexte de "Ecole Milieu de Vie # 2", vivre avec les enseignants une expérience pédagogique de type organique i.e. individualisée, ouverte, parfois formelle et parfois informelle. Cela a impliqué:

1. Aménagement physique des classes:
   - Création d'un espace (dans la mesure du possible) pour s'adonner à la lecture
   - Etalage permanent d'un nombre suffisant de livres de littérature enfantine de qualité adaptés aux niveaux et intérêts des enfants.
2. Elaboration et création d'activités d'exploitation des lectures. Ces activités sont de deux types, formelles et informelles.

DUREE DE L'ACTIVITE : A la discrétion des enseignants; une ou parfois deux activités d'exploitation par semaine étaient offertes aux enfants.

CLIENTELE : Tous les élèves de l'Ecole Institutionnelle St-Paul i.e. 307 élèves.

RESPONSABLES : Claude Benoit, directeur adjoint, responsable, et tous les enseignants de l'école institutionnelle.

PUBLICATIONS :
- Projet éducatif 76-77 (Claude Benoit) École institutionnelle St-Paul
- Fiches d'exploitation (Formelles et Informelles) J. Denis Lalonde, Ruth Pilon, Claude Benoit, les enseignants
- Grille d'évaluation de l'expérience (Mois de septembre - octobre - novembre)

PUBLICATION D'UN GUIDE D'INITIATION A LA BIBLIOTHEQUE AU COURS ELEMENTAIRE

ENDROIT : Service des moyens d'enseignement, Commission des écoles catholiques de Québec

DESCRIPTION SOMMAIRE : Ce guide cherche à présenter un programme d'initiation à la bibliothèque destiné aux élèves du primaire. Il se veut un outil supplémentaire pour favoriser l'utilisation pédagogique de la bibliothèque. Le contenu de ce programme insiste sur le côté pratique (manipulations, exercices, activités). Il est réparti selon les âges et gradué.

DUREE DE L'ACTIVITE : Durant toute l'année scolaire

CLIENTELE : Les directeurs, les enseignants et les élèves des classes primaires

RESPONSABLES: Gilles Fortier, coordonnateur
Jean-Guy Martel, conseiller pédagogique

11- Langue maternelle

INTEGRATION DE DEUX METHODES D'APPRENTISSAGE EN LECTURE

ENDROIT : A l'école St-Judes de la commission scolaire d'Alma (région Saguenay-Lac St-Jean)

DESCRIPTION SOMMAIRE : Il s'agit de la combinaison de la méthode Borel-Maisonny et de la méthode Dynamique pour des enfants de première année, dans le but de diminuer les difficultés d'apprentissage en lecture.

DUREE DE L'ACTIVITE : L'activité s'échelonne sur toute l'année scolaire.

RESPONSABLE : L'expérience innovatrice est sous la responsabilité d'une équipe de professeurs soient: mesdames Gemma Beaumont-Tremblay, Henriette Harvey-Bergeron, Nicole Lavoie-Tremblay et mademoiselle Dolorès Deschesne.

PROJET "METHODE DE LECTURE"

ENDROIT : A la polyvalente Le Carrefour de Val d'Or, Commission scolaire régionale La Vérendrye en Abitibi-Témiscamingue

DESCRIPTION SOMMAIRE : Un enseignement individualisé de la lecture est effectué avec le support d'un matériel construit à partir du rationnel et de la méthodologie de la méthode Burdett & Fox (traduite par J.M. Thériault et R. Hébert de Moncton) et du contenu de la méthode Simone Bussière.

Le but visé est d'apprendre à lire aux élèves de 13 ans et plus ayant des troubles d'apprentissage. L'étudiant est supporté concrètement tout au long de ses acquisitions.

DUREE DE L'ACTIVITE : L'activité a débuté en 1974-1975 et couvre une période de quarante-cinq (45) minutes par jour tout au long de l'année scolaire.

CLIENTELE : Les étudiants du secteur "adaptation scolaire" de niveau secondaire qui en ont besoin.

RESPONSABLES: Les innovateurs furent Jacques Poliquin, coordonnateur du secteur adaptation scolaire et Jacques Naud, psychologue. Actuellement, madame Thérèse Danis, principale adjointe à la polyvalente Le Carrefour, voit à la poursuite du projet.

PUBLICATIONS: Le matériel nécessaire à l'application de la méthode: fiches de lecture, fiches de contrôle, tableaux de compilation, graphiques, etc. sont parus et ont été imprimés à la polyvalente Le Carrefour. Plusieurs exemplaires ont été remis à différentes personnes dans la province.

Un diaporama de présentation a également été produit.

Dépôt: Madame Thérèse Danis, princ. adj.
Polyvalente Le Carrefour
125, rue Self, Val d'Or, Qué.

Les coûts sont à déterminer.

CLINIQUE DE LECTURE

ENDROIT : A la commission scolaire de Jonquière (région Saguenay-Lac St-Jean)

DESCRIPTION SOMMAIRE : Cette clinique de lecture vise à diagnostiquer et à corriger les problèmes rencontrés chez les élèves au niveau du décodage en lecture.

DUREE DE L'ACTIVITE : La durée de cette activité correspond au temps consacré au français, langue maternelle.

CLIENTELE : Les élèves du deuxième cycle du primaire ayant des problèmes de décodage en lecture sont touchés par le projet.

RESPONSABLE : Le responsable de cette innovation est monsieur Yvan Leroux, conseiller pédagogique.

CLINIQUE PERIODIQUE DE LECTURE

ENDROIT : A l'école St-Michel, de la commission scolaire Vallée de Mistassini dans la région du Saguenay Lac St-Jean

DESCRIPTION SOMMAIRE : Dans la présente innovation, un processus de dépistage des blocages en lecture est mis en opération. On essaie ensuite, par la clinique de lecture, en regroupant temporairement les enfants présentant des troubles d'apprentissage, de corriger ces troubles, au moyen des méthodes les plus connues dans ce domaine.

DUREE DE L'ACTIVITE : Cette clinique de lecture a lieu d'octobre à mai à raison de trois périodes de 45 minutes par semaine.

CLIENTELE : La clinique est offerte à six groupes d'élèves répartis comme suit: une classe d'attente, une classe de récupération et quatre classes régulières de 1ère année du primaire.

RESPONSABLE : La coordination du projet est assumée par Thérèse Tremblay, enseignante.

CLINIQUE PERIODIQUE DE LECTURE

ENDROIT : A l'école Ste-Lucie, C.S. d'Arvida, Arvida (région Saguenay-Lac St-Jean)

DESCRIPTION SOMMAIRE : Au début de l'année les professeurs identifient des troubles majeurs en lecture. Par la suite, on regroupe les enfants selon les difficultés présentées. Deux enseignants avec le conseiller pédagogique à l'Adaptation scolaire, planifient un travail de rééducation d'une durée de trois semaines à raison de deux périodes d'une heure par semaine.

Une évaluation continue permet de suivre chacun des enfants dans sa démarche.

Les parents sont informés de l'expérience et sont même invités à participer à une clinique de lecture.

DUREE DE L'ACTIVITE : 18 semaines, d'octobre à mars, à raison de deux périodes d'une heure par semaine

CLIENTELE : 30 enfants de 7 ans en classe de récupération

RESPONSABLES: Véronique Michaud, enseignante; Marthe Bergeron, enseignante; Gabriel Dufour, conseiller pédagogique à l'Adaptation scolaire; Andrée Simard, principale adjointe.

INFORMATION : Une des personnes responsables du projet
Ecole Ste-Lucie
289, rue Lévesque, Arvida
Tél.: 548-7181

THEME 12

LANGUE SECONDE

12- Langue seconde

"JEU DE LEARN"

ENDROIT : Ecole St-Michel de la commission scolaire régionale Lapointe (région Saguenay-Lac St-Jean).

DESCRIPTION SOMMAIRE : Cette innovation consiste en un jeu de bingo pour les élèves d'anglais (langue seconde) en Secondaire I et II. Ce jeu initie les étudiants aux nombres de 1 à 100 et à un vocabulaire diversifié.

L'innovation sert de motivation pour les étudiants et permet une acquisition de vocabulaire.

DUREE DE L'ACTIVITE : En relation avec les périodes d'enseignement, soit 10 à 15 minutes à l'intérieur d'un cours.

CLIENTELE : Les élèves du premier cycle du secondaire. Cette innovation a pris naissance à l'école St-Michel de la Commission scolaire régionale Lapointe. Cette année, l'innovation atteint les élèves du premier cycle du secondaire dans l'ensemble de la Régionale.

RESPONSABLES: Le jeu a été mis sur pied par l'équipe des professeurs d'anglais:

Mme Reine Murray-Belley
Mme Françoise Nadeau-Bégin
Mme Lise Dunn-Robertson
Mme Ginelle Campbell-Tremblay
M. André Allaire

VOYAGE INTER-ECHANGE CULTUREL

ENDROIT : A l'école Ste-Bernadette, C.S. d'Arvida, Arvida (région Saguenay-Lac St-Jean)

DESCRIPTION SOMMAIRE : C'est un voyage échange entre une classe francophone et une classe anglophone. Il y eut d'abord deux rencontres réalisées dans le but de se connaître et de se sensibiliser à l'apprentissage de l'anglais comme langue seconde.

Puis, la troisième rencontre était le voyage lui-même. Il a duré 3 jours. Nous avions à visiter Québec sous son aspect culturel. Les jeunes avaient aussi à vivre en groupe: dans l'autobus, au motel, durant les visites, pendant les repas et au restaurant. Le groupe d'élèves était composé de 45 jeunes, accompagnés de 8 animateurs.

DUREE DE L'ACTIVITE : Le voyage durait 3 jours. Quant à l'activité, elle s'échelonnait sur 8 mois scolaires.

CLIENTELE : Deux classes regroupant 45 jeunes anglophones et francophones de 6e année. Pour le voyage, on les a divisés en 8 groupes.

RESPONSABLES: Lily Savoydja, enseignante, Michel Dubois, enseignant, Réjean Nadeau, conseiller pédagogique.

INFORMATION : Lily Savoydja et Michel Dubois
Ecole Ste-Bernadette
160, rue St-Jean-Baptiste
Arvida
Tél.: 548 7185

CHOIX D'UN TYPE DE VOIX DANS L'ENREGISTREMENT D'EPREUVES AUDITIVES EN ANGLAIS LANGUE SECONDE

ENDROIT : Serv. de l'enseignement élémentaire, Commission des écoles catholiques de Québec

DESCRIPTION SOMMAIRE : L'innovation n'a apparemment rien d'extraordinaire, mais elle n'en demeure pas moins essentielle. De plus, elle vient d'un cheminement lent, c'est-à-dire à partir d'observations relevées et transmises par les maîtres en exercice. Et elle est rendue possible grâce à une population d'enfants anglophones facile d'accès.

Lors d'enregistrement d'épreuves auditives, les élèves ont démontré une nette préférence pour les voix d'enfants de leur âge.

Depuis, on a de plus en plus recours à des voix d'enfants, soit d'expression française ou anglaise, de garçon et de fille du même âge, choisis en dehors du groupe d'enfants soumis à l'épreuve.

CLIENTELE : Elèves de 5e et 6e année

RESPONSABLES: M. C. Sydney Ferguson, conseiller pédagogique.

CLASSE VERTE, ECHANGE ANGLOPHONES ET FRANCOPHONES

ENDROIT : Ecole Saint-Simon de Bagot, Commission scolaire Val-Monts
Our Lady Queen of the World School à St-Hilaire, la C.S.R. de Chambly , région Montréal rive sud.

DESCRIPTION SOMMAIRE : C'est dans le cadre d'une classe en plein air que l'objectif suivant a pu être atteint: faire se rencontrer des jeunes francophones et de jeunes anglophones, dans le but de favoriser l'expression anglaise et française au moyen d'activités diverses.

Ces activités se répartissent dans les catégories suivantes: activités cognitives: ateleirs de français, d'anglais, d'écologie, d'orientation; activités sportives: balle-lente, tir à l'arc, jeu de fers, détente (ces activités sont vécues en rotation à la base de plein air d'Upton); activités récréatives: feux de camp, soirées sociales avec la participation des parents; activités de formation, propreté, vaisselle, entretien; activités préparatoires au vécu, échange de lettres,apprentissage du vocabulaire en langue seconde, prévision adéquate du matériel minimum nécessaire; activités d'évaluation, retour sur le vécu en sous-groupes.

DUREE DE L'ACTIVITE : Cette activité dure trois jours au mois de juin.

CLIENTELE : Cette expérience touche 45 élèves francophones et 59 élèves anglophones, de dix et onze ans. L'encadrement est fait par six adultes, professeurs et conseillers pédagogiques.

RESPONSABLES: Mme Lise Lamothe, Conseiller pédagogique en anglais
M. Normand Richard, principal
Soeur Laurette Cloutier, principale

CLASSE SPECIALE D'IMMERSION

Par: Louis Doucet et
André Pinard

1. PRESENTATION

Le projet innovateur se situe sous la responsabilité de la commission scolaire de Greenfield Park (région de Montréal-rive sud).

Il s'agit d'une classe d'immersion qui utilise le type de classe d'accueil pour les immigrants comme modèle de fonctionnement, transposé en milieu anglophone.

Cette innovation consiste à prendre une classe ordinaire d'enfants anglophones et à leur enseigner le français de façon systématique pendans une demi-année, soit cinq mois. Durant ces cinq mois, ces enfants de 10-11 ans délaissent toutes les matières scolaires (anglais, sciences, mathématiques, etc.), sauf le programme ordinaire d'enseignement religieux, pour se consacrer à l'étude de la langue française.

Le programme est fortement centré sur l'oral. Le professeur utilise beaucoup de thèmes puisés dans la vie courante où l'enfant apprend la langue commune et quelques mots spécifiques au sujet traité. Une activité conséquente au thème couronne le tout, permettant d'appliquer le langage courant de la vie, les structures de base et le vocabulaire spécifique.

Enfin, ces élèves de cinquième année suivront l'année suivante un programme accéléré. Ils reprendront toutes les matières au programme de ce niveau. Le français, langue seconde, fera l'objet d'un aménagement particulier.

Cette innovation vient d'un projet présenté conjointement par cette Commission scolaire et la Commission scolaire des Mille-Iles au ministère de l'Education, projet qui ne fut pas retenu. Alors la commission scolaire décida de le réaliser seule. Une équipe de la commission scolaire s'est appliquée à établir un programme en puisant dans les méthodes reconnues et dans les programmes existants, soit au ministère de l'Education, soit ailleurs et, enfin, dans leurs ressources personnelles.

Ce projet regroupe en 76-77 une classe de vingt-deux enfants de 10-11 ans (cinquième année). C'est sur une base volontaire que les parents ont accepté d'envoyer leurs enfants vivre cette expérience.

Comme ressources documentaires, les responsables du projet ont consulté l'ouvrage de Lambert sur l'immersion et de nombreux autres livres ou revues traitant de l'enseignement du français, langue seconde ou relatant des expériences particulières. En fin d'année, un rapport sur l'innovation doit être diffusé.

2. LES COMPOSANTES DU PROJET

2.1 ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Même si cette expérience ne touche qu'une classe de cinquième année, on peut dire que c'est un projet de la Commission scolaire. C'est M. Louis Doucet, Directeur des services éducatifs de la Commission scolaire de Greenfield Park qui en assume la coordination. Il est assisté dans sa tâche de M. Michel Vermette, Conseiller pédagogique en didactique des langues, de M. Gilles Bibeau, consultant, d'une étudiante en didactique des langues, qui travaille à temps partiel, du professeur impliqué dans cette expérience et, enfin, d'un spécialiste en mesure et évaluation.

Il y eut également entente avec le "Protestant School Board of Greater Montreal". Comme nous le verrons plus loin, au niveau de l'évaluation, une classe de cette Commission scolaire qui vit une expérience d'immersion totale servira de groupe-témoin.

2.2 PROBLEMES OU LACUNES AUXQUELS L'INNOVATION VEUT REMEDIER

Cette innovation vient d'abord de la demande des parents anglophones qui désiraient qu'on intensifie l'enseignement du français pour les élèves de St-Jude qui ne sont pas inscrits en immersion classique.

Elle vient également de la constatation suivante: à la fin du secondaire, les enfants n'arrivent pas à communiquer dans leur langue seconde. Quand on fait l'addition du temps consacré à l'enseignement d'une langue seconde, on s'aperçoit que les résultats sont bien faibles. Pourtant, si on regarde les résultats au niveau de la langue seconde, dans les classes d'accueil, on peut voir qu'après sept ou dix mois, la plupart des enfants s'intègrent au secteur régulier. C'est pour cela que la Commission scolaire a décidé de transposer, dans un milieu anglophone, la formule des classes d'accueil en ce qui a trait à l'enseignement de la langue seconde.

2.3 OBJECTIFS VISES

Les objectifs de cette innovation pourraient se résumer ainsi:

- Permettre à l'enfant de cinquième année de s'exprimer correctement en langue seconde.
- Apporter, s'il y a lieu, des correctifs à l'immersion classique.
- Condenser le temps d'apprentissage de la langue seconde plutôt que de l'éparpiller sur de nombreuses années.
- Trouver une formule à la fois dynamique, efficace et intéressante pour faire l'apprentissage de la langue seconde.

2.4 PREOCCUPATIONS DOMINANTES AYANT SUSCITE L'INNOVATION

Il y a d'abord le fait qu'à dix ans l'enfant apprend très facilement une langue seconde. On a voulu également situer cette expérience avant la sixième année, afin de permettre aux enfants de compléter ultérieurement l'apprentissage des autres matières au programme de l'élémentaire.

2.5 MOYENS MIS EN OEUVRE

On pourrait classifier ces moyens sous trois titres principaux: la confection du programme, son application et la sélection des élèves.

Une équipe s'est appliquée à choisir entre cent cinquanteet deux cents structures de base que les enfants devraient assimiler pour arriver à s'exprimer correctement. A cela s'ajoute le vocabulaire fondamental.

Pour arriver à mettre en place ces structures et ce vocabulaire, des thèmes ont été choisis. Ces thèmes touchent la vie courante, le milieu de l'enfant (la ville, l'épicerie, le restaurant, etc.). Dans l'élaboration des thèmes, on retrouve le vocabulaire de base, de même que les mots spécifiques. Ces thèmes sont présentés sous forme d'activités qui obligent l'enfant à s'exprimer. Ces activités se vivent, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur de l'école. Par exemple, le thème du "restaurant" sera orienté vers une sortie au restaurant où l'enfant devra s'exprimer en français pour commander.

Les moyens techniques utilisés demeurent ceux que l'on retrouve dans bien des Commissions scolaires. Ce seront les marionnettes, les objets apportés de la maison, le vidéo, etc... En ce qui concerne le vidéo, il y a enregistrement d'émission pour enfants et elles sont reproduites en classe. L'écoute de ces émissions vise un double objectif: joindre l'intérêt des enfants à l'écoute d'une émission française et donner le goût à l'enfant d'en écouter d'autres à la maison.

Enfin, un mot sur la sélection des élèves. Après explication du projet aux parents, un sondage a été fait. Les parents devaient eux-mêmes faire une demande pour inscrire leur enfant à cette classe. Plus de 90% des parents anglophones ont manifesté le désir de faire participer leur enfant à l'expérience. Comment faire une sélection et éviter les tiraillements? Ont été exclus: les enfants de parents francophones, les enfants dont les parents doivent quitter la ville avant la fin de l'élémentaire. Sur cinquante enfants éligibles, on retint vingt-deux candidats en faisant un tirage au sort en présence de représentants de parents.

Le tirage au sort visait à former une classe hétérogène, tel qu'il avait été souhaité par le Commission scolaire.

2.6 MODE DE CONTROLE ET D'EVALUATION DU TRAVAIL DES ELEVES

L'évaluation se fera sur deux plans: au niveau de l'apprentissage du français et au niveau de l'apprentissage des autres matières.

Au niveau de l'apprentissage du français, il y a entente avec un groupe-témoin au Protestant School Board of Greater Montreal. Ce groupe de cinquième année qui est une classe hétérogène comme celle dont nous parlons, vit une expérience d'immersion totale depuis la maternelle. L'hypothèse de base à vérifier est la suivante: au niveau de l'oral (communication générale, rendement) les élèves en sont rendus au même point. Cela exclut naturellement l'écrit. A la Commission scolaire, on travaille actuellement à la rédaction de ces tests.

Au niveau de l'apprentissage des autres matières, ces élèves seront comparés à la fin de la sixième année à un groupe-témoin de la même école. L'hypothèse, à ce point de vue, est la suivante: les élèves qui auront fait cette expérience seront aussi forts en anglais, en mathématiques et en sciences que les autres élèves de sixième année.

2.7 EVALUATION DU DEGRE D'ATTEINTE DES OBJECTIFS

Le degré de satisfaction est très élevé. Les enfants se plaisent dans une telle formule et le professeur constate que le rythme d'apprentissage est un peu plus rapide qu'il avait été prévu au départ.

De plus, les parents peuvent se rendre à l'école quand ils le veulent et la relation parents-professeur-Commission scolaire est excellente. Un vidéo d'une heure de classe sera présenté aux parents afin qu'ils puissent donner leur appréciation.

3. GENESE ET DEVELOPPEMENT DE L'INNOVATION

3.1 HISTORIQUE: ETAPES VECUES

Tout d'abord, cette expérience vise à répondre à un besoin des parents qui, depuis un certain temps, demandaient à la Commission scolaire d'identifier l'enseignement du français dans les classes qui ne suivent pas le programme classique d'immersion.

En 1975, un projet conjoint, Commission scolaire Greenfield Park et Commission scolaire des Mille-Iles a été présenté au ministère de l'Education afin d'obtenir des ressources. Le Ministère n'a pas répondu à cette demande, la Commission scolaire a décidé de poursuivre quand même le projet.

Alors il y eut formation d'une équipe de recherche et, au début de l'année 1976-77, il y eut présentation du projet aux commissaires, aux parents, au syndicat (car il y avait une légère diminution par rapport au ratio) et aux professeurs de cinquième année. La condition sine qua non était que toutes les instances acceptent. Ce qui fut fait.

Depuis février jusqu'à juin 1977, les enfants vivent cette expérience.

3.2 RESSOURCES

Pour réaliser cette innovation, la Commission scolaire a fait appel aux ressources du milieu d'abord, au Directeur des services éducatifs, au Conseiller pédagogique et à un professeur ayant une formation adéquate. Ensuite, deux ressources extérieures se sont ajoutées, un consultant occasionnel et une étudiante qui travaille à temps partiel.

Comme ressources financières, une somme de douze mille dollars a été votée par les commissaires. Cette somme sert surtout à la fabrication des tests et à l'élaboration des programmes.

3.3 ATTITUDES OBSERVEES

Ce projet a été accepté à tous les niveaux de la Commission scolaire. D'abord les commissaires ont voté une somme pour la mise en place et l'organisation. Les professeurs ont collaboré et collaborent encore et les parents viennent dans la classe à l'occasion pour partager l'expérience de leurs enfants.

3.4 EVALUATION GLOBALE

D'abord une première évaluation au niveau des apprentissages se fera à la fin de l'année, par des tests préparés par la Commission scolaire.

Ensuite une évaluation plus globale se fera à la fin de la sixième année pour vérifier si, au plan des autres apprentissages, l'enfant se situe au même niveau que ses confrères à la fin de l'élémentaire.

Enfin, dans la mesure du possible, la Commission scolaire se propose d'aller vérifier au secondaire le niveau de rétention ou d'amélioration par rapport aux autres enfants qui n'ont pas suivi cette expérience.

Cette expérience correspond à un besoin formulé maintes fois par les parents. Cependant, la mise en place d'une telle expérience demande des budgets. L'innovateur souhaite fortement que le ministère de l'Education apporte un soutien, une aide technique. Avec un peu plus de budget et de soutien, il serait possible d'étendre l'expérience.

Quelques commentaires

Si les résultats s'avèrent positifs, la Commission scolaire envisage la possibilité d'offrir cette immersion à d'autres enfants l'an prochain. De plus, il n'est pas impossible que cette expérience soit tentée dans une école francophone, alors qu'on y ferait l'enseignement de l'anglais, langue seconde.

Toutes ces activités s'inscrivent dans un plan quinquennal de développement pédagogique de la Commission scolaire.

THEME 13

EDUCATION PHYSIQUE ET PSYCHOMOTRICITE

Thème 13: Éducation physique et psychomotricité

PUBLICATION D'UN GUIDE DE PSYCHOMOTRICITE

ENDROIT : Services de l'enseignement élémentaire, commission des écoles catholiques de Québec

DESCRIPTION SOMMAIRE : Ce guide a été publié dans le but d'aider les éducateurs du premier cycle et, par la suite du 2e cycle du primaire, à intégrer des activités de mouvement aux apprentissages scolaires. Activités de mouvement qui servent de pré-requis à certains apprentissages scolaires ou qui permettent une meilleure intégration.

CLIENTELE : Les élèves du primaire; le premier cycle dans un premier temps et le deuxième cycle par la suite.

RESPONSABLES: Lise Bastien et Ginette Couture (rédacteurs)
Jeannine Juneau, responsable au service.

PUBLICATIONS: Guide de psychomotricité 1973
Guide modifié 1976
"A propos de psychomotricité avec 2 fichiers d'exercice (1er et 2e cycles) 1977.

FAVORISER L'ENSEIGNEMENT DE LA PSYCHOMOTRICITE

DANS LES CLASSES

ENDROIT : Ecole St-Maurice, Commission des écoles catholiques de Québec

DESCRIPTION SOMMAIRE : Objectifs fixés: aider l'enfant en difficulté pour lui faciliter l'apprentissage du français et des mathématiques en améliorant ses connaissances psychomotrices. Expérimenter le guide dans l'enseignement de la psychomotricité. Préciser les éléments à travailler avec les enfants. Trouver ensemble des exercices complémentaires, des moyens d'évaluation, des solutions aux difficultés rencontrées. Rencontres individuelles et par degrés pour échanger sur l'enseignement de cette matière et l'application des exercices appropriés. Evaluation, à chaque étape, par degré; mise en commun sur les réussites et difficultés rencontrées.

DUREE DE L'ACTIVITE : Pas plus de 15 minutes par séance tous les jours.

CLIENTELE : Les élèves du 1er cycle, 1re, 2e, 3e, groupant ainsi 7 classes.

RESPONSABLES: Paulette Beaupré-Laganière, rééducatrice en dénombrementflottant - les professeurs de chaque classe - la Direction
Personnes ressources: a) conseiller C.E.C.Q. plus rencontre avec M. J.M. Tasset pour le lancement de son cahier et guide du maître.

PUBLICATION : Notions théoriques et pratiques de psychomotricité.

PROGRAMME D'EDUCATION PHYSIQUE A L'E.P.S.C.M.

ENDROIT : A la Polyvalente d'Arvida, Polyvalente de Jonquière, C.S.R. Lapointe, Jonquière (région Saguenay-Lac St-Jean)

DESCRIPTION SOMMAIRE : Programme réparti en trois phases afin d'en arriver à un objectif terminal à la fin de la 3e année.

1. Structuration
2. Socialisation
3. Consolidation

Les activités sont choisies selon l'intérêt des élèves et présentées sous forme de jeu tout en leur donnant un minimum de technique.

Les jeunes doivent vivre des expériences de groupe tant à l'intérieur de l'école qu'à l'extérieur afin de s'accepter et de mieux accepter leurs compagnons.

L'approche de l'enseignement doit tendre vers la non-directivité.

L'évaluation doit tendre vers les qualités physiques que l'activité développe.

Demande l'analyse des problèmes de comportement de l'étudiant.

Note: E.P.S.C.M.: Enseignement professionnel court mitigé

DUREE DE L'ACTIVITE : Cours - 2 périodes/semaine pendant 36 semaines

CLIENTELE : Clientèle de l'E.P.S.C.M. Environ 80 élèves

RESPONSABLES: Monsieur Roland Haché, D.S.E., en collaboration avec huit autres personnes: psychologues, principal d'école, professeur d'éducation physique, conseiller pédagogique en enfance inadaptée.

PUBLICATIONS: Roland Haché, C.S.R. Lapointe, 280, rue St-Joseph, Jonquière, Tél.: 542-7551

- Documents disponibles

SPORTS PARASCOLAIRES

ENDROIT : Ecole Sacré-Coeur, St-Pie de Bagot, commission scolaire: Val-Monts (La Providence, région Montréal rive sud)

DESCRIPTION SOMMAIRE : Ces activités sont exercées en continuité avec ce que les élèves ont appris dans leurs cours d'éducation physique. Elles visent à rendre les élèves plus actifs durant l'heure du dîner et après la classe de l'après-midi. Elles touchent les sports d'équipe et varient suivant la saison pour les sports à l'extérieur. Ainsi, on pratiquera le handball, le hockey pour les garçons, la ringuette pour les filles, le ballon-panier et, vers la fin de l'année, on pratiquera le volleyball. Chaque groupe participe une fois par semaine en alternant garçons et filles.

DUREE DE L'ACTIVITE : Cette activité couvre toute l'année, soit 35 minutes le midi, et 75 minutes l'après-midi, soit 15h à 16h 15.

CLIENTELE : La clientèle visée, est surtout celle des 11-12 ans (6ème année), environ une centaine, garçons et filles, et 4ème et 5ème année à l'occasion.

RESPONSABLES: M. René Goyette, titulaire de 6 ème année à l'école Sacré-Coeur est responsable de cette activité et il est aidé, pour le ballon-panier, par M. Roger Gauthier professeur d'éducation physique.

PSYCHOMOTRICITE ET PLEIN AIR

ENDROIT : Ecole St-Joseph, Commission des écoles catholiques de Québec

DESCRIPTION SOMMAIRE : Activités plein air à tous les jours: glissade, raquettes ou patin.

But: Permettre aux enfants de notre milieu de renforcir leur tonus musculaire tout en bénificiant des joies de l'hiver.
Elargir la socialisation de l'enfant
Donner le goût des activités extérieures

DUREE DE L'ACTIVITE : Patin: 1 fois/semaine (temps d'habillage et patinage:3/4 d'heure) Glissade: tous les autres jours (au moins 20 minutes par jour) Raquette: après une chute de neige ou quand les possibilités sont bonnes et,ce,durant toute la période hivernale.

CLIENTELE : Maternelle 4 ans
Maternelle 5 ans

RESPONSABLES: Jardinières; aide des parents pour attacher les patins.

LE PLEIN AIR ..... UNE ECOLE

Par: Jacques Thibeault

"Si vous voulez que votre enseignement colle auprès des élèves et à la réalité, préparez vos cours comme si vous aviez à les donner en pleine nature, sans autre élément que le contexte naturel".

1. PRESENTATION

Jusqu'à présent, on a pensé aux classes de plein-air en terme de mi-temps pédagogique, de sorties d'une ou plusieurs journées qui se répétaient une ou deux fois au cours de l'année.

A la commission scolaire des Manoirs, on a décidé de tirer le maximum de profit de ce nouvel aspect de l'enseignement en ajoutant,aux institutions scolaires déjà existantes,une "base de plein-air", école qui permet à quelques 1,200 enfants de bénéficier,une fois par semaine d'un enseignement donné à partir du milieu naturel. Ce centre de plein-air est considéré comme une institution scolaire au même titre que les autres écoles,d'où elle tire d'ailleurs régulièrement sa clientèle.

C'est donc dire que les finalités de cette organisation pédagogique sont les mêmes que celles pronées par l'école. La différence se situe uniquement au niveau du type d'activités vécues par les enfants. Les activités proposées par le centre de plein-air sont des activités d'exploration, d'observation, etc. L'enfant apprend à créer ses activités de loisir, à les organiser ou à participer aux organisations sportives de plein-air, à se familiariser aux activités de mouvement possibles dans le milieu. Il apprend à découvrir ce qui existe autour de lui, à sentir les rythmes, à voir le mouvement, les formes, les couleurs, la lumière, bref à se laisser imprégner par la nature et vivre en harmonie avec elle.

C'est donc dire que les activités vécues à ce centre contribuent au maintien de l'équilibre de la personne par l'intégration des aspects moteur, cognitif et affectif, en faisant prendre conscience à l'enfant de toutes les ressources de son milieu.

Pour informations supplémentaires, on peut référer à: Ecole Base de Plein Air,
a/s, Normand Dubé, directeur,
881, Rang Camp Notre-Dame,
St-Liguori (tél: 588-4311).

2. LES COMPOSANTES DU PROJET

2.1 ORGANISATION

Le centre dessert quelques 1,200 enfants répartis dans les classes où les titulaires ont accepté de vivre ce type d'horaire. Chaque jour, le centre reçoit un nombre d'enfants variant entre 200 et 250. Chaque enfant des classes concernées visite le centre une journée par semaine et les cours d'éducation physique à l'école sont suspendus pour ces classes.

L'organisation pédagogique du centre respecte celle de l'école et poursuit, au même titre, les objectifs de l'école élémentaire. La mise en place d'une telle organisation pédagogique relève de la responsabilité de l'équipe. Cette équipe/école comprend: un directeur, quatre professionnels enseignants spécialistes, le personnel enseignant généraliste, quatre techniciens en loisirs, deux surveillants d'élèves, un appariteur, une secrétaire, un concierge.

Le rôle et les responsabilités du directeur sont identiques à ceux d'un directeur d'école.

Conformément au "Rapport du groupe de travail sur l'éducation physique et le sport à l'école, pp. 198-214", le spécialiste travaillant au centre se voit confier une tâche d'enseignement, jumelée à une tâche de personne-ressource auprès des enseignants.

La présence et la participation (1 fois sur 2) des enseignants généralistes aux activités du centre sont indispensables puisque ce sont eux qui peuvent assurer le lien entre les activités vécues et les apprentissages académiques.

Dans une organisation pédagogique de cette envergure, caractérisée par une mo-

bilité du personnel enseignant, le rôle du technicien en loisirs est très important, notamment pour assister le professeur spécialiste dans sa tâche d'enseignement et d'animation.

Ce projet demandant énormément d'engagement des personnes impliquées dans cette action éducative, celles-ci sont dégagées d'un certains nombre de tâches d'administration, de réparation d'équipements et d'entretien.

2.2 LES OBJECTIFS VISES

Conformément à une recommandation du "Rapport du groupe de travail sur l'éducation physique et le sport à l'école, p. 27, 3ième paragraphe", les orientations pédagogiques de la base se réfèrent aux objectifs du programme présentés dans ce rapport. Ont ensuite été précisés les objectifs généraux de l'éducation physique à l'élémentaire en objectifs particuliers et en sous-objectifs en considérant les quatre dimensions suivantes: bio-motrice, cognitive, socio-affective, culturelle et esthétique.

Tableau 1: finalité et objectifs

1. Finalité de l'éducation physique et du sport à l'école.

La réalisation de la personne impliquée dans son activité de mouvement

2. Objectifs généraux

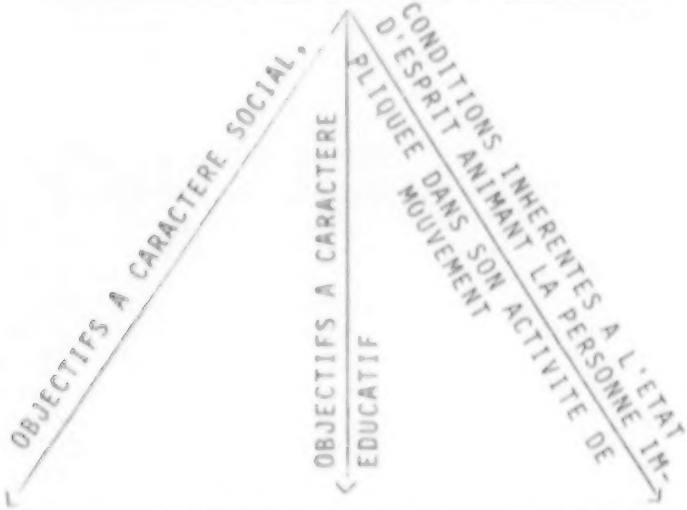

Un état optimal de santé et de bien-être	Les connaissances les habiletés et les attitudes essentielles à une participation physique active.	Une disponibilité à la pratique active et dilettante des activités physiques et du sport pour le seul plaisir qu'ils comportent

3. Objectifs particuliers selon les quatre (4) dimensions:

- bio-motrice
- cognitive
- socio-affective
- culturelle et esthétique

Les objectifs poursuivis par le centre s'inspiraient, de plus, des principes éducatifs suivants:

1. Le programme d'une classe de plein-air (élémentaire) doit être un instrument valable pour l'enseignement intégré des matières scolaires.

2. Le programme d'une classe de plein-air (élémentaire) doit utiliser les possibilités spécifiques du milieu naturel de l'environnement réel.

3. Une activité est plus valable qu'une autre si elle assigne aux élèves un rôle actif dans la situation d'apprentissage plutôt qu'un rôle passif.

4. Une activité est plus valable qu'une autre si elle peut être réussie par des enfants de différents niveaux d'habiletés.

5. Une activité est plus valable qu'une autre si elle permet aux enfants de faire des choix éclairés pendant l'exécution de l'activité et de réfléchir aux conséquences de ces choix.

2.3 LE PROGRAMME OFFERT

Le programme étant l'instrument par lequel les objectifs sont atteints, voici un aperçu des activités possibles au centre:

Activités de plein-air: randonnée pédestre, randonnée en bicyclette, observation, visite d'une ferme avoisinante, cueillette d'éléments naturels, hébertisme, raquette, excursion écologique, randonnée en canot, etc.

Activités à caractère sportif: athlétisme, tir à l'arc, baignade, etc.

Activités de mouvement au gymnase: expression corporelle, développement moteur.

Activités ludiques: grand jeu de pleine nature.

Expression dramatique.

Expression artistique.

Connaissant les objectifs et le programme du centre, ainsi que le personnel impliqué, il serait intéressant de voir comment le tout fonctionne:

- le nombre d'élèves (240) provient de huit groupes de trente enfants.

- quatre titulaires sont disponibles pour l'encadrement (puisque ceux-ci s'engagent dans le projet à accompagner leurs enfants une fois par deux semaines).

- les activités offertes quotidiennement à la base sont constituées de quatre blocs d'activités.

- chaque bloc est constitué d'au moins trois activités différentes:
une activité de plein-air (randonnée - observation - etc.)
une activité à dominance motrice (hébertisme - tir à l'arc- etc.)
une activité d'expression (expression corporelle - dramatique - etc.)

- soixante enfants constituent un groupe sous la responsabilité du spécialiste en activité de mouvement, du technicien en loisirs, d'un titulaire.

- ce groupe se voit alors attribuer un bloc d'activités et fonctionne de façon autonome à l'intérieur de celui-ci.

- ce type de fonctionnement, de même que la composition des groupes, ont une durée variant de deux à trois mois.

Les avantages de ce type de fonctionnement:

* permettre de donner aux enfants un sentiment de sécurité

* permettre aux enfants et aux professeurs d'avoir des inter-relations plus fortes

* créer, à l'intérieur des groupes, un climat de détente favorable à l'apprentissage

* permettre l'élaboration de projets avec les enfants

* permettre une utilisation rationnelle du milieu.

2.4 EVALUATION DES RESULTATS

Concernant l'évaluation systématique des apprentissages, le centre ne s'est pas encore doté d'instruments spécifiques quoique, depuis quelque temps, un groupe y travaille. Pour le moment, on procède à une évaluation continue, à partir des activités, en conservant à la fin de la journée une période de retour qui se fait avec les enfants et le personnel responsable du groupe. On y examine la pertinence de l'activité, ce que les enfants y ont appris, ce qu'ils auraient aimé y apprendre et ce qu'il faudrait faire pour améliorer l'activité.

En rapport avec l'évaluation du projet, plusieurs consultations ont été faites auprès des personnes impliquées. Deux de ces consultations ont été plus formelles. La première, faite en novembre, s'adressait au personnel professionnel directement impliqué dans le projet. Elle avait deux objectifs: situer l'évaluation du projet et identifier les éléments requérant une amélioration immédiate. La seconde, faite en février, s'adressait à l'ensemble des agents d'éducation (élèves, parents, personnels, etc...)

Elle avait deux objectifs: situer l'évolution du projet par rapport à novembre et cueillir les informations nécessaires à l'organisation 1977-1978.

De ces diverses consultations ressortent globalement deux faits majeurs:

1. la majorité des personnes consultées (90.2%) désire que le projet se poursuive.

2. la majorité des personnes exprimant l'avis ci-haut mentionné souhaite une amélioration de certains aspects du projet relativement au soutien pédagogique (perfectionnement des maîtres, concertation des éducateurs, etc.) et au soutien technique (tâche des titulaires, communications avec l'extérieur de la base, matériel didactique, etc.)

Déjà, plusieurs efforts ont été faits pour améliorer le contexte de réalisation du projet. Entre autres, des guides d'activités ont été produits pour aider les titulaires à mettre à profit les ressources du centre dans leur enseignement de tous les jours. Par un projet spécial de mise à jour, on a travaillé à la concertation des permanents du centre et des titulaires. Dans le but de mieux faire connaître les activités du centre, six dimanches de rencontres familiales ont été organisés pour le personnel de la commission scolaire et les parents. Enfin, quelques écoles ont consenti des prêts de matériel didactique pour dépanner temporairement le centre.

3. LE CHEMINEMENT DU PROJET COMME PROCESSUS D'INNOVATION

3.1 PRINCIPALES ETAPES

A cause du retard dans la construction des écoles, la commission scolaire des Manoirs prévoyait un surplus d'élèves au niveau de l'ensemble de ses écoles élémentaires pour l'année 76-77. La commission scolaire avait donc à trouver une solution pour loger les élèves qui se trouvaient en surplus. Un comité, composé de quatre enseignants en éducation physique, sous la supervision de Normand Dubé, alors conseiller pédagogique en éducation physique, sport et plein-air, fut formé dans le but d'étudier la possibilité d'un horaire de quatre jours de classe régulière, plus une journée d'activité de mouvement. Ce rapport fut déposé et accepté par la commission scolaire, ce qui donna naissance à la base de plein air. La base fonctionne donc depuis un an et le projet, pour l'année 77-78, est déjà déposé à la commission scolaire; tout laisse croire que la base continuera d'exister.

3.2 LES RESSOURCES IMPLIQUEES

Nous avons parlé antérieurement des ressources humaines mises à la disposition de la base. Etant donné que la base était considérée comme une école, elle avait droit à un directeur. Les quatres professeurs d'éducation physique étaient puisés à même le nombre de minutes-spécialistes auxquelles la commission scolaire avait droit et ce temps-spécialiste était transféré à la base puisque les élèves la fréquentant n'avaient pas de période d'éducation physique à l'école. Toutefois, les techniciens en loisir ainsi que les surveillants d'élèves et l'appariteur étaient subventionnés par le ministère de l'Education. De plus, la commission scolaire recevait des subventions spéciales pour la location de la base ainsi que pour les équipements et les immobilisations. Le Haut Commissariat aux loisirs et aux sports y alla d'une subvention pour certains équipements.

Il ne faut toutefois pas perdre de vue que la base, étant considérée comme une école, avait, au même titre que les autres écoles, un budget d'opération.

3.3 MODE D'IMPLANTATION

Au niveau de la conception du projet, il n'est pas faux d'affirmer que cette élaboration s'est faite en vase clos, c'est-à-dire sans la participation du personnel enseignant généraliste. Au dire du responsable, il aurait été préférable d'impliquer, d'une façon systématique, les enseignants. Pour l'année 76-77, les parents n'ont pas été consultés quant à la participation de leurs enfants aux activités de la base; pour l'année 77-78, des mécanismes de consultation ont été mis en place afin que les parents puissent exercer un choix.

Lors de l'implantation comme telle, après avoir reçu les informations nécessaires, les enseignants, secondés par les éducateurs physiques et les techniciens en loisir, furent plongés dans l'action avec un groupe d'enfants. L'instrumentation pédagogique mise à la disposition des enseignants était réduite au minimum; par la suite, les enseignants, appuyés par les personnes-ressources de la base, perfectionnèrent ces instruments pour en arriver à des activités mieux structurées répondant d'une façon plus adéquate aux besoins des enfants tout en respectant les principe pédagogiques sur lesquels reposait toute la vie de la base. Il faut noter que l'amélioration des instruments pédagogiques utilisés se fait de façon continue puisque le retour sur les activités se fait régulièrement.

3.4 PERCEPTIONS SUR LE FONCTIONNEMENT

En guise de conclusion, qu'il nous soit permis d'ajouter quelques extraits de l'évaluation faite auprès des enseignants en novembre dernier.

1. Dans un projet à caractère pédagogique

1.1 -Un des facteurs importants de réalisation est mon implication personnelle dans le projet.	Totalement d'accord
1.2 -Un des facteurs importants de réalisation est l'échange sur nos expériences entre membres de l'équipe.	Totalement d'accord
1.3 -Un des facteurs importants de réalisation est de pouvoir échanger et consulter d'autres collègues plus expérimentés dans le domaine.	Totalement d'accord
1.4 -Un des facteurs importants de réalisation est l'utilisation de la documentation mise à notre disposition (guides d'activités, personnes-ressources internes et externes au projet, etc.).	Plutôt d'accord
1.5 -Un des facteurs importants de réalisation est de se réunir par groupe à différentes étapes pour faire le point sur le cheminement du projet.	Totalement d'accord

2. Organisation

2.1 -Le fait de prendre en charge un groupe d'enfants pour une activité est une bonne façon de m'impliquer et de cheminer dans cette démarche pédagogique.	Plutôt d'accord
2.2 -Le retour fait en fin de journée avec les autres membres de l'équipe me permet de relater mes expériences et d'améliorer mes prochaines interventions auprès des enfants.	Plutôt d'accord
2.3 -Le vingt minutes de planification de chaque matin est une période qui me permet d'échanger et de consulter les permanents de la base sur les activités à réaliser avec les enfants au cours de la journée.	Plutôt d'accord

2.4 -Les guides d'activités, les personnes-ressources, telles le directeur, le personnel permanent, l'expérience de certains titulaires, sont exploités au maximum à l'intérieur du projet.	Plutôt d'accord
2.5 -Différentes formules de rencontre devraient être mises sur pied pour nous permettre de faire le point dans notre démarche pédagogique.	Plutôt d'accord

3. Dynamique interne de fonctionnement

D'après ce que j'ai pu vivre jusqu'ici et, suite aux changements qui ont été apportés dans le fonctionnement du projet:

3.1 -Je m'y sens en confiance.	Plutôt d'accord
3.2 -J'ai l'impression de faire partie du projet.	Plutôt d'accord
3.3 -J'ai l'impression qu'à l'intérieur de cette démarche pédagogique, mon propre rythme est respecté.	Plutôt d'accord
3.4 -Je suis d'avis que l'on tente autant que possible d'améliorer mon bien-être à la Base (système de transport, salle des professeurs, horaire, services).	Plutôt d'accord
3.5 -Je suis d'avis qu'une saine communication entre les différentes personnes impliquées dans le projet a été établie.	Plutôt d'accord
3.6 -Je suis d'avis que le rythme des enfants est respecté.	Plutôt d'accord
3.7 -Je suis d'avis que, suite à ces expérience, les relations maître-élèves au sein de mon groupe se sont améliorées.	Totalement d'accord

4. Emphase d'action

4.1 -J'ai l'impression que la période de normalisation des enfants aux situations de plein air est atteinte et que nous sommes en mesure d'améliorer les situations d'apprentissage. — Plutôt d'accord

4.2 -Je suis d'avis que nous-mêmes, nous sentant plus à l'aise dans des situations de plein air, nous sommes maintenant en mesure d'exploiter davantage les différentes phases d'une activité, soit:

a) élaboration avec les enfants — Plutôt d'accord
b) déroulement — Plutôt d'accord
c) retour sur l'activité — Plutôt d'accord
d) suivi en classe — Plutôt d'accord."

THEME 14

FORMATION ARTISTIQUE

EXPRESSION MUSICALE A L'ELEMENTAIRE

ATELIERS DE RYTHMIQUE POUR LES SPECIALISTES EN MUSIQUE

ENDROIT : Service de l'enseignement élémentaire, Commission des écoles catholiques de Québec

DESCRIPTION SOMMAIRE : Il s'agit d'un programme d'expression musicale axé sur le mouvement et dont le principal objectif est d'en faire voir les applications pratiques et possibles auprès des jeunes.

Ces cours sont donnés par un professeur de l'Ecole de Musique de l'Université Laval.

DUREE DE L'ACTIVITE : 30 heures en juin 1976. 30 périodes échelonnées sur 15 semaines, à partir de février 1977.

CLIENTELE : Quinze professeurs de musique au primaire .

RESPONSABLE : Le conseiller pédagogique en musique.

FABRICATION DE PETITS INSTRUMENTS SONORES

ENDROIT : Ecole St-Jean Baptiste, Commission des écoles catholiques de Québec

DESCRIPTION SOMMAIRE : Les élèves fabriquent des petits instruments qui peuvent produire des sons agréables. Matériel utilisé: assiettes en aluminium, contenants en plastique, tubes divers, bois, carton, pois secs, etc.

DUREE DE L'ACTIVITE : La durée de l'activité est de 1 mois à raison de 1/4 d'heure semaine.

CLIENTELE : 145 élèves de 4e, 5e et 6e année divisés en 5 groupes/classes.

RESPONSABLE : Thérèse Lemay-Chalifour

OPTION MUSIQUE INSTRUMENTALE

ENDROIT : A la polyvalente St-Aubin la Commission scolaire Charlevoix, Baie St-Paul (région de Québec)

DESCRIPTION SOMMAIRE : Le programme permet aux élèves qui le désirent de faire de la musique instrumentale, tout en favorisant une meilleure compréhension de la musique et de l'expression artistique, et en stimulant l'imagination créatrice et la sensibilité.

L'option musique comprend l'enseignement des instruments d'harmonie, du solfège, de la dictée musicale, de la théorie musicale et une iniation à l'histoire de la musique.

DUREE DE L'ACTIVITE : Les élèves reçoivent cinq cours de musique de 45 minutes par semaine, soit quatre cours individuels en musique instrumentale (ou pratique en studio) et un cours théorique.

CLIENTELE : Ce cours-option s'adresse à tous les élèves qui choisissent librement l'option musique et qui réussissent un examen d'aptitudes portant sur la capacité de saisir un rythme et une mélodie.

130 élèves sont inscrits à l'option musique, soit 10% de la population scolaire de l'école.

RESPONSABLE : Réjean Ouellet, princ. adj. à la pédagogie
Polyvalente St-Aubin,
Baie St-Paul,
Cté Charlevoix.
G0A 1B0

Initiateur de l'innovation: André Hudon

"Y A DANS LES CHANSONS BEAUCOUP

DE LEÇONS!"

ENDROIT : A l'école Ste-Thérèse de Jonquière (Secteur Arvida), dans la commission scolaire régionale Lapointe (région Saguenay-Lac St-Jean)

DESCRIPTION SOMMAIRE : choix de chansons connues et aimées des élèves (on peut profiter d'un temps de l'année particulier pour les élèves, comme Noël, le temps du Carnaval, etc...)

Donc on a:

1) Interprétation de chansons par un groupe d'élèves.
2) Illustration de ces mêmes chansons par un autre groupe d'élèves.

L'interprétation se fait en parascolaire avec des élèves qui ont réellement de l'intérêt "pour" cet art.

Les élèves qui ont choisi l'option "Arts plastiques" ou "Décoration" reçoivent des copies de vingt chansons; chacun choisit celle qui lui dit quelque chose pour réaliser un décor.

En plus des chansons sur feuilles, on prend soin d'enregistrer le groupe d'élèves qui exécute le chant: avec ces instruments, l'imagination des élèves, dans un décor concret, peut prendre forme.

Ces deux groupes d'élèves s'exécutent ensuite conjointement devant leurs camarades. Selon les représentations, les uns montent et changent les décors. Arts et musique travaillent conjointement.

CLIENTELE : Première partie: secondaire I à V.
Deuxième partie: élèves de l'enseignement professionnel (long), option décoration ou arts plastiques.

RESPONSABLES: Llietta Fortin pour la première partie, et Léonidas Fortin pour la seconde.

"THEATRE POUR ENFANTS"

ENDROIT : Commission scolaire de St-Hyacinthe et Régionale Yamaska, (région Montréal rive sud)

DESCRIPTION SOMMAIRE : Cette innovation a eu comme point de départ une prise de conscience de la situation du théâtre pour enfants au Québec et également de la difficulté pour les comédiens de trouver de l'emploi. Alors, les comédiens ont décidé d'apporter leur contribution à l'école.

Les Productions du Bord de l'Eau ne se sont pas limitées au secteur primaire, mais ont aussi présenté quatre spectacles au secteur secondaire. Pour 1977-78, la production est déjà arrêtée et s'inscrira à l'intérieur du programme de français.

En 1975-76, les comédiens présentèrent une pièce de théâtre avec la collaboration de la Commission scolaire. Cette présentation visait à faire connaître les comédiens, le théâtre, et à intégrer également la musique. Durant cette année les comédiens se formèrent en corporation et purent obtenir des subsides du ministère des Affaires Culturelles pour pousser plus loin l'expérience en milieu scolaire.

Vers la fin de l'année scolaire 1975-76, les Productions du Bord de l'Eau présentent un projet à la Commission scolaire de St-Hyacinthe dans lequel on retrouve trois grandes productions: Ti-Jean le chasseur, Grand-mé et Ti-Trique, les cowboys célestes (système métrique) et deux ateliers d'expression dramatique. Ce projet est accepté par la Commission scolaire.

Un mot de chacune de ces productions:

. Ti-Jean le chasseur: c'est un spectacle de marionnettes qui visait à faire découvrir ce moyen d'expression et à faire connaître un auteur de la région. On voulait intégrer musique, chorégraphie, histoire, français, arts plastiques et éducation physique. Comme moyen d'intégration, les comédiens suggérèrent l'apprentissage des chansons, l'illustration des thèmes par des dessins, la chorégraphie. Celle-ci se faisait dans le cadre du cours d'éducation physique.

. Grand-mé et Ti-Trique, les cowboys célestes: il s'agissait d'un spectacle qui présentait aux enfants les éléments du système international de mesure. Ce spectacle était suivi d'un atelier où l'enfant vivait une expérience au niveau de l'ex-

pression totale (verbale, gestuelle, imaginative et conceptuelle), mesurait, soupesait, apprenait à "penser métrique". Cet atelier fut suivi d'un second où "Clavis, l'inventeur", présentait ses inventions. En utilisant le mime, il expliquait les grandes étapes de la recherche scientifique: observation, recherche, expérimentation. Par la suite, les enfants ont été appelés à envoyer leurs inventions à Clavis. Elles sont parvenues en grand nombre.

. Deux ateliers d'expression dramatique: ce projet de vingt-six semaines, à raison de quarante-cinq minutes par semaine, a été vécu avec une classe dans deux écoles différentes. Il s'agit, pour l'enfant, de prendre conscience de son corps comme moyen d'expression, de découvrir l'autre et de le respecter. Cette expérience est analysée dans le présent document. (p. 269 et suivantes).

Pour réaliser tous ces projets, on a demandé une contribution de deux dollars à chaque enfant.

DUREE DE L'ACTIVITE : Elle s'est échelonnée sur toute l'année scolaire.

CLIENTELE : Les Productions du Bord de l'Eau ont atteint tous les enfants de la Commission scolaire de St-Hyacinthe et de Val-Monts et un certain nombre de la Commission scolaire de l'Argile-Bleue. Elles ont également rejoint les élèves de la Régionale Yamaska.

RESPONSABLES: M. Joël Bienvenue est Directeur de la compagnie. Il est entouré de Monique Leblanc-Bienvenue, Jérémie Boudreault-Otis, Diane Bouchard, Jean-Pierre St-Michel, Etelka Talo, Henriette Laplante, Conseiller pédagogique, Andrée Jetté.

PUBLICATIONS: Pour obtenir une évaluation du projet, on peut obtenir un document intitulé: Bilan artistique des Productions du Bord de l'Eau, en s'adressant à:

Direction régionale de Longueil
Ministère de l'Education
a/s M. André Pinard
201, Place Charles-Lemoyne
Edifice Montval, 7ème étage
Longueuil, J4K 2T5

EXPRESSION DRAMATIQUE

par Hélène Plourde
Monique Tsiqounis
et André Pinard

1. PRESENTATION

Cette innovation, commencée en septembre 1976, consiste en l'organisation d'ateliers d'expression dramatique dans une classe de deux écoles de la Commission scolaire de St-Hyacinthe.

Les Productions du Bord de l'Eau ont soumis un projet à la Commission scolaire dans lequel on pouvait trouver, entre autre, quarante-cinq minutes par semaine d'expression dramatique.

La compagnie théâtrale a mis à la disposition de la Commission scolaire deux comédiennes qui ont travaillé à l'animation de ces classes.

Le travail s'est fait au niveau d'une classe de cinquième année à l'école Sacré-Coeur et de troisième année à l'école Bois-Joli.

Publications:

. Productions du Bord de l'Eau, Projet d'expression dramatique en vue de l'intégration des matières.

2. PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU PROJET

2.1 ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Cette innovation est coordonnée par le Directeur des services de l'enseignement, M. Roger Delisle, aidé des principaux des écoles concernées et du Directeur des Productions du Bord de l'Eau, M. Joël Bienvenue. Les enseignants impliqués dans l'expérience sont Mme Hélène Plourde de l'école Sacré-Coeur et Mme Monique Tsiqounis de l'école Bois-Joli.

2.2 BESOINS ÉDUCATIFS AUXQUELS L'INNOVATION VISE À RÉPONDRE

Cette innovation rejoint d'abord le programme d'expression dramatique tel que formulé par le Ministère par une application concrète dans deux classes. Elle vise à ouvrir l'enfant à toutes les dimensions de son corps. L'enfant, tel qu'il apparaît à ces innovateurs, est souvent amorphe. L'audio-visuel lui présente souvent des choses toutes faites qu'il emmagasine, mais qui le stimulent peu. De plus, les liens sociaux et affectifs semblent moins forts qu'ils n'étaient antérieurement. L'enfant s'exclame moins qu'avant. Il s'émerveille moins.

Par l'expression dramatique, l'enfant est amené à prendre conscience de la merveille qu'est son corps et, par voie de conséquence, à découvrir l'autre. Il apprend à exprimer des sentiments, à faire la différence au niveau du corps entre un sentiment et une action. Enfin, quand il aura acquis une certaine maîtrise de son corps, il pourra transposer des sentiments dans un personnage. Il apprend à s'arrêter. Il ne prend pas le temps de se concentrer pour pouvoir ensuite s'extérioriser, car souvent l'enfant, arrivé à la maison, a tout un programme de tracé jusqu'au moment du coucher. Enfin, il apprend à écouter, à regarder l'autre, à le découvrir à travers son expression et à le respecter.

Au début de l'expérience, ces besoins n'étaient pas clairement définis; c'est en vivant pleinement chacun des ateliers que chacun a pu en bénéficier.

2.3 OBJECTIFS VISES

Ces objectifs pourraient se résumer à trois:

- Prendre connaissance de soi, de son corps
- Prendre connaissance des autres et de son environnement
- Arriver à créer un personnage dans un petit sketch improvisé.

2.4 MOYENS MIS EN OEUVRE

Le programme-cadre rejoint les trois objectifs formulés plus haut. Au niveau d'une activité, le programme se déroule à peu près comme suit:

- Détente, mise en train (5 à 10 min.)
- Position o, c'est-à-dire immobile
- Dans cette position, l'animateur explique le contenu de l'activité
- Réalisation de l'activité (jeu du miroir, jeu de la couleur, etc.)
- Expression d'un objet ou sentiment
- Fabrication d'un tableau, d'une fresque, etc...
- Dessin

Les trois premiers points se répètent habituellement à chaque atelier. Les autres activités s'inspirent du temps de l'année. Elles peuvent être modifiées suivant le degré de réceptivité des enfants.

2.5 MODE DE CONTROLE ET D'EVALUATION DU TRAVAIL DES ELEVES

Aucun mode de contrôle n'est prévu. Il est extrêmement difficile de faire une appréciation de ce que l'enfant a réalisé. On peut découvrir certaines améliorations qui sont des manifestations extérieures, mais comment découvrir et apprécier ce qui se passe à l'intérieur de l'enfant?

Même si aucun mode d'évaluation n'est prévu, cette expérience a permis de découvrir que ce sont surtout les enfants classés moyens ou faibles qui réagissent le plus. Ils se sentent alors beaucoup plus valorisés en prenant connaissance de leurs possibilités. Pour les élèves plus forts sur le plan logique et intellectuel, on remarque une certaine réticence sur ce plan. Tous demeurent libres de faire ou de ne pas faire l'expérience.

2.6 DEGRE D'ATTEINTE DES OBJECTIFS

Cette expérience a permis de créer des liens affectifs plus grands entre l'enfant et son professeur puisque ce dernier participe avec lui. De plus, les professeurs se sont rendus compte que l'expression dramatique servait de préalable à beaucoup de mises en situation. Par exemple, pour le savoir parler ou le savoir écouter en français, ces expériences prédisposaient l'enfant. De plus, on a trouvé des explications au fait que certaines mises en situation dans les programmes académiques ne donnaient pas les résultats attendus: c'est que les enfants, comme les professeurs, n'avaient pas les pré-requis pour les réaliser. L'expression dramatique n'est pas un tout en soi, mais s'insère dans le tout qu'est l'enfant.

Cette innovation donne également une nouvelle motivation pour toutes les matières. Elle permet de créer du calme quand c'est nécessaire ou encore de compléter un travail amorcé.

Enfin, une collaboration étroite est nécessaire entre l'animateur et le professeur, car le professeur qui connaît mieux ses élèves peut facilement désamorcer une impasse.

2.7 INSERTION DANS LE CONTEXTE EDUCATIF

Cette expérience a permis aux enfants de mieux saisir ce qu'est leur corps comme moyen d'expression et de communication. Elle a fourni l'occasion de diversifier cette communication. Faire des dessins pour les enfants, c'est déjà une façon de dire quelque chose, mais s'exprimer avec son corps, c'est différent. Cela demande une toute nouvelle maîtrise du corps qui se fait graduellement. L'expression dramatique permet aux enfants de comprendre un sentiment et de le découvrir également chez l'autre.

Au niveau pédagogique, l'expression dramatique sert beaucoup aux professeurs pour amorcer un sujet soit en français, soit en catéchèse, etc. Elle peut aussi compléter une activité. La compagnie théâtrale a même utilisé l'expression dramatique pour faire comprendre le système métrique.

Enfin, comme la plupart des innovations, cette expérience demande du temps supplémentaire. En plus de la période de quarante-cinq minutes par semaine d'expression dramatique qui est à l'horaire de l'élève, les professeurs prennent une heure après la classe pour faire un retour sur la séance, voir à donner un suivi et préparer avec l'animatrice la prochaine rencontre. Ce temps supplémentaire est bien compensé par la satisfaction qu'ont les professeurs à enseigner à leurs élèves.

Il y aurait peut-être lieu de penser l'expression dramatique en termes d'activités dans le cadre de la nouvelle convention collective.

3. CHEMINEMENT DU PROJET

3.1 CHRONOLOGIE GLOBALE

On pourrait résumer ainsi les grandes étapes de cette innovation:

- Les Productions du Bord de l'Eau présentent à la Commission scolaire un grand projet, dont une partie comprend l'expression dramatique. Ce projet est accepté par la Commission scolaire.
- Ce même projet est présenté ensuite par le Directeur de l'enseignement aux principaux. Ceux-ci l'acceptent.
- Le projet est offert aux professeurs à la fin d'août. Deux professeurs l'acceptent.
- Au début de septembre, il y a rencontre des deux professeurs avec les comédiennes pour voir à l'organisation et au contenu.
- Milieu de septembre, l'expérience démarre.
- Une lettre explicative est envoyée aux parents.
- Les journaux de l'école et de la région informent la population du projet.

3.2 RESSOURCES IMPLIQUEES

Pour réaliser le projet, deux comédiennes des Productions du Bord de l'Eau viennent dans les écoles concernées animer la période: Monique Bienvenue va à l'école Sacré-Coeur travailler avec Hélène Plourde et Jérémie Otis à l'école Bois-Joli avec Monique Tsigounis.

Au niveau financier, les Productions du Bord de l'Eau ont reçu du ministère des Affaires Culturelles une somme de dix mille dollars ($ 10,000.00) dont une partie a servi au projet d'expression dramatique.

3.3 ROLES, ATTITUDES ET RELATIONS INTERPERSONNELLES

Les parents semblent très satisfaits de l'expérience. D'ailleurs les professeurs veulent les inviter à la dernière séance pour participer et mieux comprendre ce qui se passe.

Les innovateurs disent qu'au point de départ, il faut avoir un certain goût pour un tel type d'expérience et qu'on soit disposé à y consacrer du temps supplémentaire. Pour obtenir un succès, il faut une adhésion libre des professeurs.

3.4 EVALUATION GLOBALE

Pour évaluer globalement cette innovation, nous allons retenir trois aspects: l'enfant, le professeur et le cadre physique.

Au niveau de l'enfant, l'expérience a permis de développer sa personnalité. Elle le rend à l'aise dans la classe. Il apprend à se connaître et à s'accepter tel qu'il est. Il découvre ses possibilités. Dans ses relations avec les autres, il apprend à accepter l'autre, en découvrant ses possilités chez son voisin. Une certaine complicité se crée entre les enfants. L'expression dramatique développe cette facilité d'émerveillement chez l'enfant. Enfin,la plupart des enfants sont disponibles pour s'exprimer. Ils se retrouvent.

En ce qui concerne de l'enseignant, l'expérience a permis de mieux connaître ses enfants, leurs appréhensions, leurs craintes, leurs blocages. Elle sert, comme nous l'avons dit, à faire des mises en situation ou à finaliser des projets. Elle donne de la motivation aux enfants. Cependant, c'est une expérience qui demande du temps et de l'énergie pour la préparation et l'évaluation. Enfin,une certaine crainte: celle de savoir que ce sera peut-être une expérience d'une année.

Au niveau du cadre physique, il est nécessaire que la dimension du local ne soit ni trop grande ni trop petite. Une salle de récréation ne répond pas à une telle expérience. L'enfant a de la difficulté à se concentrer, soit à cause du volume de la salle soit à cause de la réverbération.

Si on voulait étendre une telle expérience à tout l'élémentaire, les innovateurs verraient la division du programme en deux tranches: connaissance de soi au premier cycle et recherche et découverte de personnages au deuxième cycle.

Enfin, les responsables du programme de perfectionnement des maîtres en français ont été sensibilisés à cette expérience et ont découvert une similitude pour certains aspects de la communication.

THEME 15

FORMATION SCIENTIFIQUE

SCIENCES DE LA NATURE, LA POLLUTION

ENDROIT : A l'école Roméo Forbes, commission scolaire Val-Monts (St-Hyacinthe; région Montréal rive sud)

DESCRIPTION SOMMAIRE : Cette activité s'intègre dans le cadre du programme des sciences de la nature. Le thème de la pollution a d'abord été proposé aux élèves et a suivi toute une série d'étapes:

I Mise en place:

1.1 Cueillette de documents écrits ou oraux sur le sujet: journaux, revues, livres, opinions des gens, recherche de définition, lettres à divers organismes qui s'intéressent au sujet.

1.2 Etalage des documents apportés par chacun.

1.3 Exposé devant la classe du contenu de la cueillette et des découvertes.

1.4 Classement des données: catégories de pollution et recherche de définition. Une constante s'est dégagée à la suite de la cueillette de documents et des commentaires: la voie publique contient beaucoup de déchets. Alors une première recherche a été amorcée.

II Déroulement de la première recherche:

1. Classement des déchets de la voie publique: papiers, cartons, aliments, enveloppes de friandises, journaux, métal, bois, vitre, plastique.

2. Cueillette des déchets autour de l'école.

3. Classement par catégorie en indiquant le nombre de pièces.

4. Etude des données: conclusion: les enveloppes de friandises l'emportent; c'est près de l'école que c'est le plus malpropre, calcul du pourcentage, des moyennes (intégration des mathématiques).

5. Publication des données sur pancartes et sensibilisation du milieu.

III Seconde recherche:

1. Classification des questions suscitées à la suite de la première recherche: agents de pollution, transformation des ordures ménagères qui brûlent, degré de décomposition du papier hygiénique, particules solides qui polluent l'air, degré de pollution des véhicules-moteurs.

2. Regroupement des élèves par intérêts. Chaque équipe a fait des expériences sur le sujet choisi et donne le résultat de ses observations.

IV Recyclage du papier journal et fabrication de bûches:

Un groupe d'élèves a réussi à fabriquer du carton à partir du papier journal, tandis qu'un second groupe procédait à la fabrication de bûches. Ces bûches ont été données en cadeau, à Noël, à certaines personnes qui avaient un foyer.

V La pollution de la neige.

VI La température (utilisation du système métrique):

Ces deux dernières expériences ne sont pas encore réalisées mais s'inscrivent dans la suite des premières recherches.

DUREE DE L'ACTIVITE : Elle s'échelonne sur la période d'octobre à janvier.

CLIENTELE : Cette activité touche 26 élèves de 5e année.

RESPONSABLE : Lucie Lafortune, titulaire.

OBSERVATION DIRECTE EN SCIENCES

ENDROIT : A l'école Ste-Ursule de la commission scolaire de Roberval (région Saguenay-Lac St-Jean)

DESCRIPTION SOMMAIRE : Dans le but de faire découvrir à l'enfant le milieu environnant, on a intégré des activités d'observation scientifique à l'intérieur d'autres disciplines.

Par l'observation directe, les élèves sont amenés à percevoir les changements, les transformations qui s'opèrent dans la nature et à exprimer ce qu'ils perçoivent afin de faire bénéficier les autres de leurs observations.

DUREE DE L'ACTIVITE : Cette expérience s'échelonne sur toute l'année scolaire.

CLIENTELE : L'expérience a été effectuée au primaire avec un groupe de récupération de deuxième année.

RESPONSABLE : Soeur Thérèse Blackburn, enseignante, est responsable de l'innovation.

MATERIEL DIDACTIQUE EN SCIENCES HUMAINES

ENDROIT : A l'école secondaire Ste-Thérèse de Jonquière (secteur Arvida) dans la commission scolaire régionale Lapointe (région Saguenay-Lac St-Jean)

DESCRIPTION SOMMAIRE : Il implique la réalisation de "cahiers de travaux pratiques" pour une "Initiation à l'histoire et aux sciences de l'homme".

A partir des dossiers d'enseignement inductif et thématique "Initiation à l'histoire et aux sciences de l'homme" d'Huguette Dussault-Dumas et Christian Laville (Centre éducatif et culturel inc., 1973), nous avons créé des "cahiers pratiques" de travail en respectant les thèmes de chacun de ces dossiers.

Dans ces cahiers, l'étudiant retrouve toujours une table des matières, des objectifs, une introduction, un lexique, des questions pertinentes sur des documents imagés ou écrits en rapport avec le thème, une série de travaux pratiques obligatoires ou facultatifs, parfois des lectures obligatoires, des fiches "résumé" de films et une conclusion.

DUREE DE L'ACTIVITE : L'initiation à l'histoire et aux sciences de l'homme s'étend sur toute l'année, à raison de cinq périodes par semaine.

CLIENTELE : Environ 400 élèves subdivisés en treize groupes. Il s'agit d'un cours obligatoire.

RESPONSABLES: Les initiateurs du projet sont Jean-Guy Maltais, Daniel Gravel et René Morin.

DOCUMENTS : Quelques documents de travail sont disponibles.

15- Formation scientifique

HISTOIRE LOCALE: PAROISSE DE LA MALBAIE EN 1881

ENDROIT : A la polyvalente du Plateau à la Commission scolaire régionale La Malbaie, Charlevoix (région de Québec)

DESCRIPTION SOMMAIRE : 3 thèmes ont été choisis pour commencer, car il fallait se limiter.

A) Il s'agit de définir un cadre territorial

B) De faire le recensement en consultant les registres des greffes, des archives nationales du Musée de Québec et de la Société Historique du Saguenay.

C) A partir de ce recensement, établir un échantillonnage des métiers et professions.

CLIENTELE : 350 élèves de secondaire II en histoire, soit de 13 - 14 - 15 ans.

RESPONSABLES: Gaston Jean et Michel Gauthier de la polyvalente du Plateau

15- Formation scientifique

HISTOIRE LOCALE

ENDROIT : A la Polyvalente Normandin de la C.S.R. Louis-Hémon, dans la région du Saguenay - Lac St-Jean

DESCRIPTION SOMMAIRE : Dans la présente innovation, il s'agit de plonger l'élève dans un examen rigoureux et détaillé d'une période particulière de l'histoire locale. Cette période sera étudiée dans les manifestations de ses aspects les plus variés: la communauté, les groupes sociaux, la mentalité et la vie économique.

Le but est de mettre l'élève en contact avec des manières de vivre qui contrastent fortement avec les nôtres.

Le procédé qui permet le mieux d'atteindre les buts de l'histoire locale est la méthode de la marqueterie.

Les responsables de cette expérience se sont inspirés d'une expérience semblable déjà tentée à l'école secondaire Montmorency.

DUREE DE L'ACTIVITE : Cinq périodes de soixante-trois minutes, durant sept jours, sont consacrées à cette activité durant l'année académique.

CLIENTELE : Le projet touche 190 élèves de secondaire II.

RESPONSABLES: Monsieur Jacques S. Noël, professeur d'histoire, est responsable du projet.

PUBLICATION : Bulletin de l'association des professeurs d'histoire locale du Québec Inc.,
C.P. 112,
Sillery.
La structure de l'expérience y est décrite.

15- Formation scientifique

INTRODUCTION DE JEUX MATHEMATIQUES

ENDROIT : Commission des écoles catholiques de Québec

DESCRIPTION SOMMAIRE : I- Démarche: Inventorier, évaluer avec les maîtres et faire la promotion de jeux mathématiques selon l'esprit du document "Les activités de détente et la formation à l'élémentaire"

II- Objectifs:
1- Soutenir la motivation des élèves
2- Améliorer les habiletés de base en calcul mental
3- Diversifier les modes d'apprentissage

DUREE DE L'ACTIVITE : L'intérêt et, parfois, certains besoins spécifiques des élèves déterminent la fréquence, la durée et le choix des jeux.

CLIENTELE : Tous les élèves du niveau primaire

RESPONSABLE : JEAN-CLAUDE DROLET,
Conseiller pédagogique en mathématiques.

THEME 16

FORMATION RELIGIEUSE

UTILISATION DE LA PEDAGOGIE "EXPERIENTIELLE"

EN ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

ENDROIT : Polyvalente Arvida, Commission scolaire régionale Lapointe (région Saguenay- Lac St-Jean)

DESCRIPTION SOMMAIRE : Par une pédagogie expérientielle, nous entendons faire vivre une activité que l'on soumet à une évaluation dans le même continuum espace/temps.

L'activité peut être une mise en situation, un jeu de rôle, un exercice de communication, etc., etc.

DUREE DE L'ACTIVITE : L'enseignement religieux comprend 70 périodes de 45 minutes pendant l'année.

CLIENTELE : En 1976-77: 350 élèves de secondaire V.
En 1977-78: 300 élèves de secondaire IV.

RESPONSABLE : Ghyslain Vachon , professeur.

DOCUMENTS :

1o Pédagogie expérientielle: Fondements et quelques éléments d'implantation.

2o Description sommaire de douze activités vécues en pédagogie expérimentielle avec des étudiants de niveau secondaire V à la polyvalente Arvida.

16- Formation religieuse

PROJET JESUS-CHRIST

ENDROIT : A la polyvalente de Jonquière, C.S.R. Lapointe, Jonquière (région Saguenay-Lac St-Jean)

DESCRIPTION SOMMAIRE : Le vécu chrétien de l'adolescent, i.e. une synthèse du mystère de la révélation chrétienne, donné dans une pédagogie expérientielle, "Faire vivre aux jeunes le thème Jésus-Christ".

DUREE DE L'ACTIVITE : Trois périodes/semaine de 45 minutes pendant toute l'année

CLIENTELE : 170 élèves de secondaire IV, répartis en 5 groupes ayant l'option Jésus-Christ en catéchèse.

RESPONSABLE : Lisette Larouche, professeur
316, Montfort
Jonquière
Tél.: 542-5675 ou 542-5617

PUBLICATIONS: Ce programme est condensé au complet, dans sept modules (tranches)

RENCONTRE DE PARENTS PAR GROUPE DE 10-12 DANS UN DE LEUR DOMICILE POUR LA PREPARATION AU SACREMENT DE L'EUCHARISTIE

ENDROIT : Ecole St-Joseph, Commission des écoles catholiques de Québec

DESCRIPTION SOMMAIRE : Le directeur a contacté chaque parent par téléphone, l'invitant à une rencontre de "cuisine" dans une famille le plus près de chez lui.

Buts: Créer un atmosphère propice à l'échange et rejoindre le plus de parents
Favoriser l'expression, la participation de tous les membres
Amener à une prise de conscience de son devoir de parent en tant que chrétien
S'aider mutuellement dans le cheminement à faire pour préparer l'événement

DUREE DE L'ACTIVITE : En février et mars - cinq rencontres. Chaque rencontre de 20 h. à 23 h.

CLIENTELE : Les parents des élèves de 2e année

RESPONSABLES: L'Abbé Roger Vandan, curé
Mme Renée Gingras-Arteau, titulaire
Soeur Ghislaine Côté, directrice

UNE RENCONTRE AVEC L'EVEQUE DU DIOCESE

ENDROIT : Commission scolaire Val-Monts, La Providence (St-Hyacinthe; région Montréal rive sud)

DESCRIPTION SOMMAIRE : Cette expérience a comme objectif général de porter une attention toute spéciale à l'Evêque du lieu en entrant en contact direct avec le "capitaine" du diocèse.

Plus spécifiquement, l'expérience vise à élargir les horizons de l'enfant aux dimensions du diocèse, l'informer des principales tâches et responsabilités de l'Evêque, l'inviter à partager, selon ses possibilités, les préoccupations de l'Evêque.

Les moyens mis de l'avant pour atteindre ces objectifs sont les suivants: dialogue avec l'Evêque, visite de tous les lieux de la cathédrale, fraternisation.

Le programme de la journée se déroulait comme suit: divisés en dix groupes, les élèves avaient à parcourir les neufs étapes que leur avaient organisées les éducateurs: la sacristie où Mgr l'Evêque accueillait les enfants, le choeur de la cathédrale, les vases sacrés, le tombeau de Mgr Moreau, quatrième Evêque de St-Hyacinthe, l'orgue, le baptistère, la crypte, la chapelle des mariages, une présentation de l'historique du diocèse.

A l'heure du dîner, il y a regroupement de tous les élèves au sous-sol de la cathédrale pour les repas fraternel suivi du jeu du BATEAU. Ce jeu se présente sous la forme d'un bingo:

B: on doit placer un jeton sur le nom d'un enfant de cinquième année.

A: on nomme les livres liturgiques, les vases sacrés, les habits sacerdotaux et épiscopaux, les ornements et les fêtes liturgiques.

T: le nom des prêtres du diocèse, des évêques et du pape.

E: le nom des paroisses du diocèse.

A: le nom des écoles de la Commission scolaire, le nom des bateaux et des marraines choisis par chacune des classes de cinquième année, le nom des témoins des apôtres, le nom des pays rencontrés dans le programme de catéchèse.

U: diverses appellations qui conviennent à une communauté chrétienne ou au vocabulaire cathéchétique.

Par la suite, vient la projection du film: "Le cerf-volant" qui complète la symbolique de l'aventure nautique vécue au cours de l'année.

La journée se poursuit et se termine par les visites prévues à l'horaire.

DUREE DE L'ACTIVITE : Cette expérience a été tentée en 75-76 et sera reprise en 76-77. Elle dure une journée.

CLIENTELE : Cette expérience touche environ 700 élèves de cinquième année. Ces derniers étaient accompagnés de leurs professeurs, de la direction de l'école et du curé de la paroisse.

RESPONSABLES: Cette expérience était sous la responsabilité de Soeur Antonine Malo, conseiller pédagogique en éducation chrétienne. Elle a été communiquée par Soeur Gervaise Pelletier, directrice à l'école de la Rocade à St-Dominique de Bagot.

SERVICE D'EDUCATION CHRETIENNE INTEGRATION DE LA CATECHESE ET DE LA PASTORALE

En collaboration *

1. PRESENTATION

Ce projet pédagogique se situe à la polyvalente Cité Etudiante (Roberval) de la commission scolaire régionale Louis-Hémon. Il rejoint les 1800 élèves de l'école, répartis du secondaire II au secondaire V.

Depuis trois ans, la rencontre catéchistique des étudiants, des enseignants de catéchèse et des animateurs en pastorale se veut un moment d'expression libre du vécu et de la foi du jeune par le passage délibéré de l'enseignement magistral à l'animation.

On a remplacé la pédagogie dite "traditionnelle" par une pédagogie de type organique et basée sur l'expérience.

Pour ce faire, les enseignants de catéchèse et des animateurs en pastorale ont formé une seule équipe de travail avec des objectifs communs centrés sur l'étudiant.

Documentation: un dossier sur la situation de l'éducation chrétienne à la Cité Etudiante de Roberval.

---

* Ont participé à l'analyse de ce projet: Gilles Bilodeau, Jeannine Bouchard, Michel Gagnon, Gilles Hamel, Marie-Claire Hébert, Jacques Houle, Benoît Tremblay, Claudette Villeneuve.

2. LES COMPOSANTES DU PROJET

2.1 ORGANISATION, STRUCTURE DE SOUTIEN

Les responsabilités d'enseignement sont assumées par un responsable par degré pour la préparation des cours et leur évaluation, autant sur le plan du contenu que de la démarche. À l'intérieur de l'équipe, par ailleurs, il y a un responsable différent pour chacun des domaines suivants:

- animation de l'équipe
- relations extérieures
- documentation et information
- audio-visuel
- finances
- café et biscottes

La responsabilité pastorale, enfin, se départage comme suit: un prêtre est responsable des célébrations. L'ensemble de l'équipe se partage les autres activités pastorales.

Ce projet implique six catéchètes à temps plein (enseignants) et deux animateurs de pastorale. Le schéma qui suit représente les principaux aspects de l'organisation administrative par rapport au projet.

TABLEAU I: Rattachement administratif

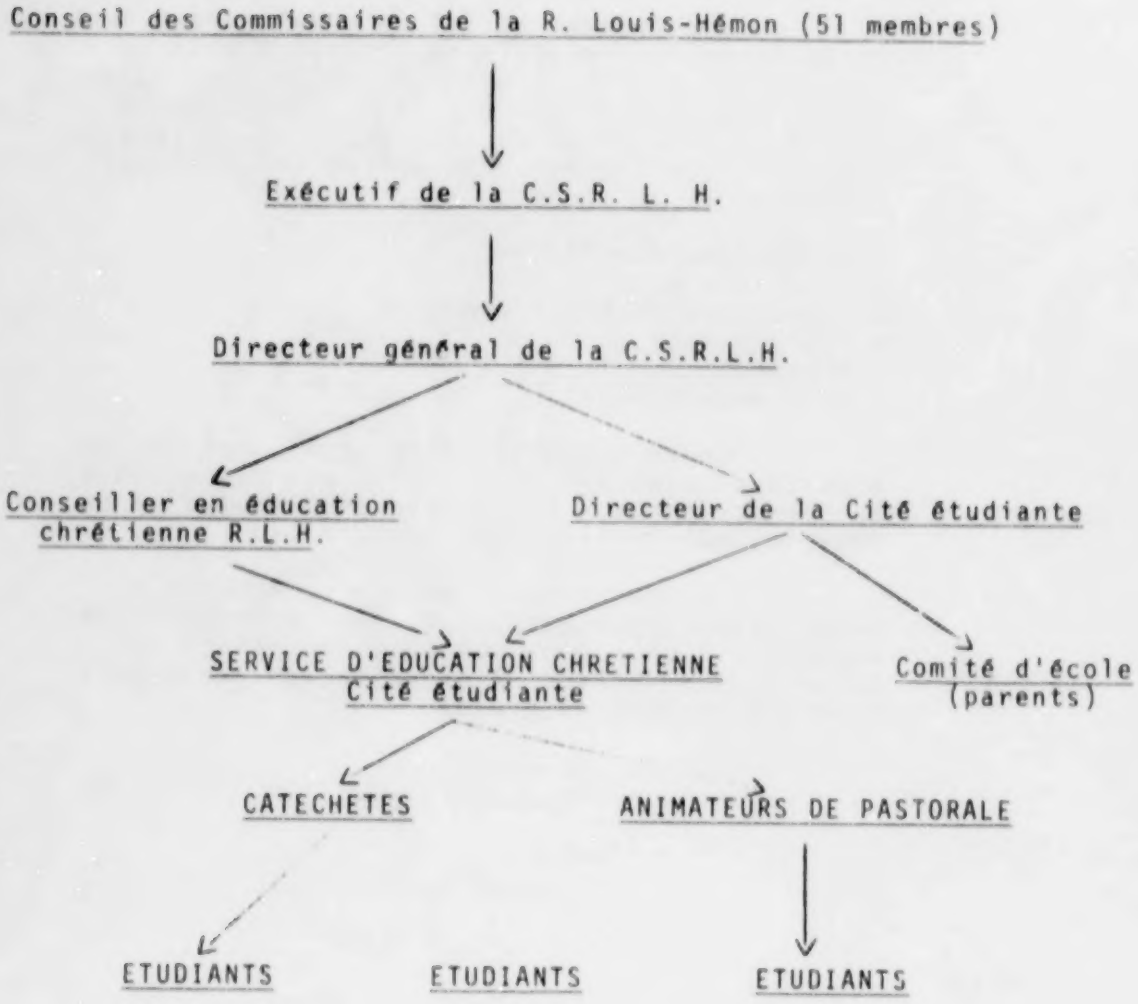

2.2 PROBLEMES OU LACUNES PERÇUS AU DEPART

Le projet novateur repose sur les perceptions et les constats suivants:

- les étudiants sont dépossédés de ce qu'ils sont et de leur apprentissage en catéchèse comme ailleurs;
- les professeurs se sentent seuls et loin de la vie;
- les catéchètes, d'une part, et les pasteurs, d'autre part, travaillent en parallèle;
- il y a une présentation incohérente de l'Evangile par rapport au réel, au vécu du jeune quotidiennement: polyvalente, famille, amis, travail, loisirs, etc...

2.3 BESOINS EDUCATIFS AUXQUELS L'INNOVATION VISE A REPONDRE

On peut regrouper ceux-ci sous deux catégories principales.

Besoins d'apprentissage, d'une part:

- besoin pour la catéchèse de se définir autrement au niveau de la pédagogie.
- besoin et goût de se rassembler autour d'un projet, de regrouper des énergies.
- besoin pour la catéchèse de s'évaluer et de se remettre en question.

Besoins affectifs, d'autre part:

- besoin d'avancer ensemble autour de quelqu'un et en église.
- besoin de vivre quelque chose (valeurs) de fondamental et de vrai et de le faire vivre à d'autres (refus du plaqué et de l'artificiel).
- besoin d'aider l'étudiant à identifier son vécu.

- besoin d'être heureux dans ce qu'on fait.

- besoin,pour les étudiants,de se retrouver, d'acquérir de l'autonomie.

- besoin,pour l'étudiant,d'exprimer son être, ce qu'il ressent et ce qu'il vit.

2.4 OBJECTIFS POURSUIVIS

L'objectif général de ce projet consiste en quelque sorte à relancer l'éducation chrétienne à la Cité étudiante de Roberval. Cela s'est traduit par les objectifs spécifiques suivants:

- regrouper en un service unifié les effectifs présents (catéchètes et animateurs de pastorale)

- annoncer Jésus-Christ

- provoquer le jeune à s'engager et à célébrer sa foi

- développer chez le jeune des réflexes critiques par rapport à la société ambiante

- créer un milieu de vie épanouissant pour l'éducateur et pour les étudiants

Les principes éducatifs dont s'inspirent les éducateurs dans la mise en oeuvre de ce projet consistent essentiellement à:

- garder une attention constante et souple sur l'étudiant qui demeure le premier et aussi le plus important facteur de notre vocation de catéchète et d'animateur de pastorale.

- partir du vécu du jeune et de ses besoins de s'exprimer, de créer, de réaliser des projets pour l'amener à s'engager dans les situations qui sont les siennes.

2.5 PREOCCUPATIONS DOMINANTES AYANT SUSCITE L'INNOVATION

Les préoccupations sont à la fois d'ordre pédagogique et d'ordre professionnel. Il s'agissait surtout:

1o de passer d'une pédagogie de type magistral à une pédagogie de type organique et "expérientielle".

2o d'en arriver à un mieux être dans l'enseignement religieux à tous les niveaux du travail, soit: préparation, animation, évaluation, information, représentation, ressourcement.

2.6 MOYENS MIS EN OEUVRE

Le projet se concrétise par l'usage combiné des moyens et des changements suivants:

1o Diminution du ratio maître-élève pour permettre de former des mini-groupes d'environ vingt élèves; donc nécessité d'un catéchète en surplus.

2o Regroupement des périodes d'enseignement pour offrir quatre périodes de soixante-trois minutes dans un horaire cyclique de sept jours; cet horaire cyclique est en alternance avec une autre matière (dans ce cas-ci, l'éducation physique).

3o Implantation d'une pédagogie de type organique et basée sur l'expérience vécue:

a) par le passage de l'enseignement magistral à l'animation. La rencontre catéchétique devient un lieu d'expression libre du vécu et de la foi du jeune.

b) par la diversification des lieux d'apprentissage:

- Célébrations liturgiques en fonction des thèmes catéchétiques.

- Rencontre de personnes dans divers organismes du milieu pour actualiser les grands thèmes catéchétiques: malades chroniques, Centre psychiatrique, Centre populaire de Roberval, prison, Foyer des vieillards.

- Par le biais de panels, on fait appel aux ressources humaines du milieu; cela permet à des chrétiens adultes de rencontrer des étudiants dans l'école même et de partager avec eux. Ces personnes-ressources viennent autant du milieu même de l'école que de l'extérieur.

- Des activités plus larges telles que des camps (fins de semaine, soirées, dîners) et les mouvements (S.P.V., J.E.C.); fête et bénévolat chez les malades chroniques prolongent, de façon diversifiée, l'apprentissage des élèves.

4o Au niveau du contenu: le programme officiel du ministère sert de "programme-cadre"; son application est du ressort de l'équipe.

2.7 MODE D'EVALUATION DES APPRENTISSAGES

L'évaluation individuelle d'apprentissages de type cognitif procède par des questions posées à la fin d'un bloc. Les élèves répondent tantôt sur papier, tantôt verbalement. Pour des apprentissages de type affectif, une auto-évaluation se fait par des questions sur papier ou par des idées lancées par le professeur; chacun se situe personnellement autant par rapport au contenu que par rapport au cheminement (participation et implication).

L'évaluation en équipe se fait de façon semblable ou s'appuie sur des gestes à poser ou des projets à réaliser, des synthèses à effectuer, des questionnaires qui vérifient les connaissances acquises.

Pour l'ensemble du groupe, on procède soit à un retour sur une activité (par exemple un panel) et les élèves se situent par rapport à cette expérience, soit à un retour sur la participation de chacun, sur l'insertion de chacun dans le groupe.

C'est un mode de contrôle et d'évaluation partiellement nouveau.

L'évaluation est une difficulté que nous rencontrons dans notre innovation. En effet, les modes de contrôle sont limités à cause de la multiplicité des terrains à évaluer.

Nous sommes à la recherche de moyens d'évaluation qui soient plus appropriés.

Un point à souligner cependant: en secondaire II et III, les objectifs des programmes officiels étant plus précis, l'évaluation devient plus aisée.

Au niveau d'une évaluation prise en considération pour fin d'accréditation, on retrouve une ambiguïté.

La question de l'accréditation nous place devant deux conceptions de la catéchèse qui se rencontrent: une catéchèse dans laquelle tout est quantifiable et mesurable de façon précise, d'une part, une catéchèse de type organique d'autre part.

Notre enseignement étant plus individualisé, il nous devient difficile d'uniformiser l'évaluation pour fin d'accréditation dans le cadre d'un examen conforme aux normes du ministère de l'Education.

2.8 MODE D'EVALUATION DE L'INNOVATION

Evaluation par les mini-équipes responsables de chacun des degrés: c'est une évaluation constante dans le quotidien, le vécu des cours. L'évaluation se fait au plan du contenu, du fonctionnement (pédagogie), de la participation, de l'expression et des réactions des élèves.

Evaluation par l'équipe du Service d'éducation chrétienne. Cette évaluation par le service se base sur les aspects suivants:

1o la motivation des élèves (présence aux cours volontaire; par exemple,pendant le harcèlement, un pourcentage de présence plus élevé que dans plusieurs autres cours).

2o la réaction des parents: impressions communiquées lors de leur participation aux panels et lors des réunions de parents (journée); implication du comité d'école vis-à-vis du Service lors des problèmes rencontrés.

3o la réaction des personnes concernées dans les autres lieux d'apprentissage:

. à l'hôpital, chez les malades chroniques.

. dans des organismes particuliers comme le Centre populaire.

. dans la polyvalente elle-même.

2.9 INSERTION DANS LE CONTEXTE EDUCATIF

L'école a l'esprit ouvert et quelques expériences pédagogiques s'y font (ces expériences sont souvent individuelles). Mais son fonctionnement est de type "mécanique", donc basé surtout sur une communication des connaissances.

Le service d'Education chrétienne a une vision pédagogique de type organique avec un travail en équipe constant et non individuel. Aussi, assistons-nous souvent au heurt entre les deux conceptions d'école.

Du point de vue évaluation: difficultés pour amener l'étudiant à s'évaluer, car l'habileté à l'évaluation n'est développée nulle part. Dans l'école, l'évaluation porte sur le plan cognitif seulement.

Du point de vue encadrement: basé sur le respect les uns des autres et sur les besoins individuels. A l'encontre de l'école où l'encadrement est basé sur la masse (ordre, désert dans les corridors, etc.).

Type de discipline favorisé: liberté d'expression très grande en classe et provoquée constamment.

Sensibles au langage implicite des structures, nous avons soigné l'encadrement pédagogique: matériel didactique très diversifié - pas de pupitres, mais locaux spéciaux - insonorisation - décoration appropriée.

Du point de vue pédagogie: expression favorisée - créativité suscitée - travail d'équipe - habileté à s'exprimer - lieux d'apprentissage diversifiés. Ailleurs dans l'école, les structures classiques impliquent habituellement un langage magistral et de consommation.

Du point de vue exigences de travail: implications personnelles dans les cours pour amener à se compromettre. Travail de recherche, de réflexion, en équipe. Réalisation de projets.

Pour les enseignants: préparations - évaluations - ressourcement.

Par rapport à l'ensemble du milieu de vie (école, famille, société),un esprit critique se développe selon les niveaux d'enseignement chez les élèves.

Quelques questions de la direction au sujet de l'innovation:

. "La démarche de l'école nous préoccupe-t-elle?"

. "La catéchèse est trop en avance, ralentissez la marche, il faut être capable d'attendre les autres."

3. LE CHEMINEMENT DU PROJET COMME PROCESSUS D'INNOVATION

3.1 PRINCIPALES ETAPES DE 1972 A 1977*

1o Premières intuitions de l'innovation: avril 72.

2o Auto-évaluation: on repense les objectifs et on en établit les priorités; de novembre 73 à mars 74. Travail avec l'Office de Catéchèse du Québec pour la refonte du programme de catéchèse en Secondaire II.

3o Rencontre avec la Direction de l'école: février 74.

4o Rencontre Parents - Enseignants: mars 74.

5o Organisation de l'alternance avec l'Education physique: mai 74.

6o Sondage auprès des étudiants: mai 74.

7o Rencontre avec les Commissaires (51): juin 74.

8o Expérimentation du projet: septembre 74. Première contestation du projet à cause de l'aide supplémentaire d'un demi-temps.

9o Information à Radio-Café (radio locale): octobre 74.

10o Appui du Comité d'école (parents): janvier 75.

11o Evaluation au directeur pédagogique: mai 75.

12o Flash sur les ondes CHRL (radio locale): juin 75.

13o Lettre ouverte au Directeur général de la C.S.R.L.H.: juillet '75.

14o Rencontre avec le Représentant de la Direction régionale du Ministère de l'Education: septembre 75.

* A chaque étape correspond un document disponible dans les archives du projet.

15o Démarche pour une aide supplémentaire à temps plein: septembre 75.

16o Impasses: septembre 75.

17o Rencontre des Commissaires avec l'appui des étudiants (une pétition de mille noms): octobre 75. Acceptation de l'aide.

18o Evaluation: novembre 75.

19o Présentation du projet à la DIGEES en vue d'une évaluation et d'une relance: janvier 76.

20o Analyse dans le cadre de l'opération I.A.D.I., avec la direction régionale du ministère de l'Education: février 77.

3.3 RESSOURCES IMPLIQUEES

1o Ressources humaines

Le conseiller pédagogique à la C.S.R.L.H., M. Pamphile Larouche, a appuyé notre demande en 75-76 pour obtenir un professeur supplémentaire.

La direction de l'école (le principal): au début et pendant l'innovation, a donné le feu vert à l'équipe, a apporté un soutien technique (locaux, matériel didactique, horaires appropriés), a défendu le projet et stimulé l'engagement d'aide supplémentaire auprès du Comité d'école (parents).

Le Comité d'école (parents): a fait la promotion du projet auprès des Commissaires. Les étudiants ont appuyé le projet auprès des commissaires. Ceux-ci ont voté le salaire d'un catéchète en plus.

Le bureau régional: consultation auprès de M. Roger Bellavance. Il nous a fourni une information difficile à obtenir en vue de développer le projet.

Des individus ont favorisé l'élargissement des lieux d'apprentissage, par exemple M. Bertrand Gagnon, animateur responsable du bénévolat dans le secteur hospitalier; M. Normand Breault, animateur au Centre populaire de Roberval; M. Claude Bouchard, responsable des éducateurs à l'hôpital Ste-Elizabeth (Centre psychiatrique).

2o Ressources documentaires

La documentation s'est faite individuellement, chacun avec son bagage de connaissances, apportant sa contribution au projet.

L'inspiration est venue par l'écoute du milieu et surtout par le "senti" de chaque éducateur de l'équipe.

Un apport sérieux demeure au niveau du renouvellement apporté à l'équipe par l'arrivée de collaborateurs nouveaux.

3o Ressources financières

La commission scolaire a fourni le salaire d'un professeur supplémentaire.

4o Ressources techniques

- Imprimés: contenant l'essentiel de l'innovation envoyés aux Commissaires, au Comité d'école (parents).
- Lettre ouverte aux journaux locaux et au Devoir.
- Interviews et communiqués à la presse écrite et parlée. Editoriaux radiophoniques.

3.4 STRATEGIES UTILISEES DANS LE PROCESSUS D'INNOVATION

Au niveau des groupes d'étudiants

. En 72 - 73, on vit une première étape en secondaire II et III par un enseignement en "team-teaching" avec des groupes de quatre-vingt-dix étudiants;

. En 73 - 74, une seconde étape se vit par l'organisation de mini-groupes (environ 20 - 25);

. En 74 - 75, nous recevons une aide supplémentaire, selon les normes du Ministère, d'une personne à temps partiel;

. En 75 - 76, aide supplémentaire d'une personne à temps plein;

. En 76 - 77, aide supplémentaire d'une personne à temps partiel. Cette réduction de l'aide à une demi-tâche est due à la diminution de la clientèle.

Horaire utilisé

. En 73 - 74: 2 périodes consécutives de 45 minutes (90 minutes).

. Depuis 74 - 75: horaire cyclique de sept jours et alternance avec l'éducation physique (4 périodes de 63 minutes).

Animation des groupes

. Abolition du cours magistral au profit de l'animation et cela dès septembre 74. Un premier grand groupe est divisé en sous-groupes selon le nombre d'animateurs. A ce moment, il y a possibilité pour l'étudiant de choisir le groupe dont il fera partie toute l'année. A l'intérieur de ces sous-groupes, il y a formation d'équipes de travail afin d'amener le jeune à une participation plus grande et à une prise en charge de lui-même et des autres.

3.5 ROLES, ATTITUDES ET RELATIONS INTERPERSONNELLES

Les rôles joués par les principaux groupes concernés peuvent se caractériser comme suit:

. Elèves: participation active, constante et nécessaire.

. Autres professeurs: aucune participation globale; certains critiquent, d'autres participent à quelques activités.

. Principal: rôle de soutien.

. Hiérarchie administrative: rôle de respect des normes administratives. Essai d'intégration par le CEC.

. Parents: de l'appui à l'indifférence. Participation d'une centaine de parents par année aux activités du Service.

. D'autres personnes impliquées: responsables des autres lieux d'apprentissage; ils nous apportent une collaboration étroite et provocatrice d'engagement.

Les attitudes couramment rencontrées dans le contexte de ce projet semblent les suivantes:

. Elèves: positifs face au travail en équipe. La perception de la catéchèse était négative. La motivation est meilleure et plus intéressée. L'élève s'est senti plus impliqué et plus valorisé.

. Autres professeurs: variable avec le degré d'implication. Au début du projet, il y avait de la curiosité face à l'implantation de la nouveauté, mais elle s'est estompée depuis.

. Cadres de la polyvalente: pour certains, ce fut un soutien lointain; pour d'autres, un intérêt proche mais qui diminue selon le degré d'accaparement par les tâches administratives.

. Hiérarchie administrative (cadres régionaux): des difficultés sont posées à cause des normes. Tout de même, il y a eu une aide de type matériel: catéchète en surplus, matériel didactique.

. Equipe régionale des catéchètes: ne s'est pas sentie concernée par le projet et n'a pas voulu s'impliquer.

. Parents: ceux qui s'informent et prennent contact s'intéressent et, plusieurs parmi eux aimeraient vivre une telle démarche. Quelques parents critiquent les contenus plus que les démarches

Perception des relations vécues

Face à l'organisation administrative, les innovateurs ont demandé de l'aide en personnel et en matériel. La structure est lourde à bouger; elle est embourbée dans les "normes". Les administrateurs ont le goût d'aider les innovations; mais on craint le nouveau et les sorties hors des sentiers battus.

Il n'y a pas eu de personnes-ressources en tant que tel si ce n'est au niveau de conférences ou de journées de mise à jour.

Vis-à-vis la paroisse, la perception va du négatif à l'indifférence. Il existe une distance entre la mentalité des pasteurs paroissiaux et celle des personnes travaillant au Service d'éducation chrétienne. Il y a bonne volonté en général, mais surtout une incompréhension. Aucun lien entre les deux.

Enfin, l'équipe du projet a vécu indépendante du syndicat.

3.6 EVALUATION GLOBALE

L'évaluation dont ce rapport fait état a été déclenchée par un besoin de relance et par un goût de voir plus clair dans notre projet. Le colloque des innovateurs (Alma, déc. 1976) nous a stimulé au niveau des ressources et des instruments d'évaluation.

Dans la perspective d'une auto-évaluation globale de l'innovation, l'équipe arrive aux conclusions suivantes:

- Nos objectifs sont très vastes et trop difficiles à mesurer dans leur degré de réalisation. Certains points peuvent cependant être mesurés: par exemple,le degré de satisfaction des élèves.

- Face au reste de l'école, la formule pédagogique est bonne. Mais il est très difficile d'évaluer si le "message" passe ou non. On peut

mesurer le processus qui amène l'étudiant à se disposer à la réception du message lui-même. On aurait besoin par contre de préciser nos moyens d'évaluation.

- L'objectif principal est atteint. Les objectifs spécifiques ne sont pas tous mesurables précisément, mais on croit, par intuition profonde, qu'on est dans le sens de ces objectifs.

Dans la perspective d'une auto-évaluation du processus d'innovation suivi, les éléments suivants sont à considérer, surtout: au début de la polyvalente, en 69 - 70 et l'année suivante, l'enseignement religieux vit de grandes difficultés:

- chaque professeur travaille seul
- chaque professeur doit enseigner deux matières
- la pédagogie est de type magistral
- on sent un désintéressement de la part des étudiants, il n'y a pas de motivation; les classes sont trop nombreuses (35 étudiants), donc pas de communication possible.
- de grandes orientations se posent dans le coeur de chaque professeur mais aucune démarche de regroupement n'est amorcée.
- l'animation pastorale n'a pas de lien concerté avec l'enseignement religieux: on prépare des projets comme le Rallye Tiers-monde, les camps, et on prend des cours (comme catéchèse, français, mathématiques) pour faire des célébrations.

Vers 72, certains professeurs sentent le besoin de se regrouper pour vivre une expérience de "team-teaching":

- groupes de 90 étudiants
- quatre professeurs ensemble
- démarche très structurée et contenu très précis
- intensification du travail d'équipe chez les étudiants

- mais on éprouve des difficultés à créer des relations entre les professeurs et les étudiants, entre les étudiants eux-mêmes. La difficulté se prolonge aussi dans la communication par l'étudiant de ce qu'il vit, ce qu'il pense, ce qu'il est.

Cette expérience a permis une évaluation assez rigoureuse de l'enseignement religieux et de l'animation pastorale.

N.B. A l'intérieur de cette expérience de "team teaching", la pastorale commence à se faire présente.

Vers '74: après une évaluation sérieuse de l'enseignement religieux et de l'animation pastorale, c'est le début du "Service d'Education chrétienne". Les membres de ce service décident de relancer l'enseignement religieux et de regrouper en un service unifié les effectifs présents (catéchètes et animateurs de pastorale).

Jusqu'à aujourd'hui, ce projet initial se poursuit.

Au niveau de l'évaluation du processus suivi: tâtonnements, recherche, insatisfaction, besoin de plus de cohérence dans le travail.

6.4 SOUTIEN RECU ET SOUHAITE; CONTRAINTES

1o Reçu de l'extérieur: un soutien par la permission de bâtir le projet ; soutien également au plan matériel.

2o Reçu de l'intérieur du projet: dans la mise en oeuvre concrète du projet, le seul soutien véritable s'est trouvé dans l'équipe elle-même.

Souhaité: soutien par des personnes-ressources.

Nous souhaitons aussi pouvoir utiliser des instruments d'analyse perceptuelle.

Les principales contraintes rencontrées furent:

. Le manque de temps et de ressources dans l'évaluation et pour aller plus loin.

. Les normes administratives qui sont lourdes.

. La solitude des francs-tireurs.

. L'organisation pédagogique à faire nous-mêmes au début de chaque année académique (horaires, classement).

. Le milieu global de l'école qui prend des distances à mesure que l'expérimentation se poursuit.

6.5 QUELQUES COMMENTAIRES

Cette évaluation nous a conduits à nous poser de nombreuses questions:

- Nos modes d'évaluation permettent-ils d'évaluer vraiment l'atteinte des objectifs?

- Commenter les impressions du milieu:

  "La catéchèse va de l'insignifiance à l'indispensable"
  "C'est un lieu de contestation"
  "Ralentir la marche de l'innovation pour attendre le reste de l'école"

- L'enseignement religieux en dehors de l'horaire, est-ce un rêve en couleur?

- A partir des besoins énoncés: valait-il la peine de faire tous ces déplacements, de dépenser tant d'énergie pour mettre en place le projet?

- A évaluer constamment, vit-on encore? Vaut-il la peine d'évaluer, de brasser tout ça?

- Notre évaluation est inadéquate et en recherche. Y a-t-il suffisamment de connaissances communiquées? Est-ce dû à la multiplicité des terrains d'évaluation? Est-ce dû au fait que la vie se mesure difficilement?

- Faut-il "apprendre aux étudiants"?

THEME 17

ACTIVITES EDUCATIVES INTEGREES

LA RENTREE SCOLAIRE

ENDROIT : Ecole St-Joseph, Commission des écoles catholiques de Québec

DESCRIPTION SOMMAIRE : Parade dans les rues de la paroisse:

But: Manifester notre joie de reprendre contact avec l'école, souligner de façon joviale le départ d'une nouvelle année

Temps de préparation dans les classes: Fabrication d'un instrument de musique, chants collectifs

Déroulement: Chaque classe avait le parcours à faire, savait sa place dans le défilé

Il y a même eu un temps d'arrêt à la Caisse Populaire: les dirigeants nous ont organisé un tirage surprise

DUREE DE L'ACTIVITE : Les 3 premiers jours de classe. Temps de préparation dans les classes: relatif à chacun.
Parade: organisation du défilé - défilé - tirage à la Caisse Populaire: 1 après-midi

CLIENTELE : Tous les enfants de l'école St-Joseph (de la maternelle 4 ans à la 6e année, incluant les 4 classes d'élèves connaissant des troubles graves d'apprentissage.

RESPONSABLES: Il y avait un comité d'organisation. Chaque professeur a participé activement au bon fonctionnement de la parade.

PUBLICATION : Nous avons fourni un article pour le journal C.E.C.Q. Contact, de septembre.
N.B.: Il est à noter que ce projet a été suggéré par Lucie Lachance lors de la planification des projets 1976-77 à la fin de juin.

17- Activités éducatives intégrées

GESTION DE CLASSE AVEC L'ELEVE

ENDROIT : Services de l'enseignement élémentaire, Commission des écoles catholiques de Québec

DESCRIPTION SOMMAIRE : Le service a organisé des séances de travail avec les enseignants dans le but d'aider à la mise en place d'un système qui permet la participation des enfants à la gestion: programmation, décision, évaluation. Après la tenue de ces séances, un vidéo a été réalisé sur une des expériences vécues.

Une mise en commun avec quelques professeurs engagés dans cette action permet à chacun de faire part de son expérience et d'échanger des instruments de travail.

CLIENTELE : Expérimentation plus précise dans deux classes.

RESPONSABLES: Isabelle Mercier-Dufour, conseiller pédagogique en arts plastiques, et Jeannine Juneau, animateur en éducation physique.

PUBLICATION : Un vidéo sur une expérience de gestion avec les élèves intitulé: "Un bout de chemin seul..."

REUNION DE CLASSES (WILLIAM GLOSSER)

ENDROIT : A l'école Notre-Dame de l'Assomption, C.S. d'Arvida, Ecoles Sacré-Coeur et Ste-Cécile, C.S. Les-Deux-Rives (région Saguenay-Lac St-Jean)

DESCRIPTION SOMMAIRE : Ce projet veut permettre aux enfants d'apprendre à devenir responsables, i.e. avoir un comportement acceptable qui facilite la possibilité de satisfaire adéquatement leurs besoins psychologiques fondamentaux (besoins d'aimer et d'être aimé, besoins de se sentir utile à soi-même et aux autres).

Ce projet exige une très grande confiance dans les capacités de l'enfant et demande à ce dernier une participation entière dans son développement.

Pour réaliser ce programme, nous utilisons la réunion de classe/semaine. Les diverses réunions sont différenciées selon trois étapes:

La réunion de discussion libre

La réunion pour la solution de problèmes sociaux

La réunion de diagnostics éducatifs

DUREE DE L'ACTIVITE : L'année scolaire, une réunion par semaine de 45 minutes

CLIENTELE : Des enfants du 1er et 2e cycle (6 ans - 25 élèves) (9 ans - 80 élèves). Une classe de mésadaptés socio-affectifs regroupant huit enfants de 10 ans à 12 ans inclusivement.

RESPONSABLES: Danielle Riverin, travailleuse sociale, responsable. Enseignant(e)s: Diane Dufour, Jocelyne Côté, Berthe Gagnon, Béatrice Tremblay, Carmen Aubert, Louis Lavoie.

Danielle Riverin
C.S. d'Arvida
346, boulevard Mellon
Arvida
Tél.: 548-7181

17- Activités éducatives intégrées

"SCIENCES NATURELLES"

ENDROIT : A l'école St-Michel de la commission scolaire Vallée-de-Mistassini dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean

DESCRIPTION SOMMAIRE : Il s'agit d'expériences vécues par les enfants dans le cadre de l'enseignement des Sciences naturelles à l'occasion de deux fêtes privilégiées par l'école, soit la fête des mères et la fête de Pâques.

Dans le premier cas, les enfants étudient le processus de croissance d'une plante; chacun a pour objectif de voir à ce que cette plante produise une fleur devant être remise à l'occasion de la fête des mères.

Dans le second, on procède à l'étude du développement d'un poussin pendant toute la période d'incubation jusqu'à l'éclosion de l'oeuf.

Ces deux activités permettent l'intégration des matières comme le français, les mathématiques et les sciences religieuses.

DUREE DE L'ACTIVITE : Les enfants sont appelés à vivre quotidiennement ces activités pendant une période de trois mois.

CLIENTELE : L'expérience s'applique aux niveaux de la maternelle et de la première année.

RESPONSABLES: L'innovation est conduite par une équipe de professeurs; elle est sous la responsabilité de madame Murielle Bouchard, principale de l'école.

17- Activités éducatives intégrées

FRESQUE MURALE EN TROIS DIMENSIONS "UN SAFARI EN TRAIN"

ENDROIT : A l'école Ste-Bernadette, C.S. d'Arvida (région Saguenay Lac-St-Jean)

DESCRIPTION SOMMAIRE : A partir des besoins du jeune, de ses intérêts, de ses idées, un mur complet de classe peut devenir un centre d'intérêt actif et un stimulant pour des jeunes de 4e, 5e ou 6e année. Tout en apprenant à faire un travail de recherche dans toutes ses étapes, (recherche sur les animaux et sur le moyen de transport utilisé), le jeune doit en outre travailler son français, ses mathématiques, ses sciences et son étude du milieu. Il doit construire la gare, la voie ferrée, décorer son coin de mur, etc. C'est un travail de sociabilité et de débrouillardise.

DUREE DE L'ACTIVITE : 1 à 2 heures par semaine durant 30 semaines

CLIENTELE : Groupe de 26 élèves de 11-12 ans, divisé en diverses équipes de 3 ou 4 élèves.

RESPONSABLES: Michel Dubois, enseignant; Raymond Fortin, conseiller pédagogique.

Michel Dubois
Ecole Ste-Bernadette
160, rue St-Jean-Baptiste
Arvida
Tél.: 548-7185

17- Activités éducatives intégrées

JEUNES ENTREPRISES INTEGREES

ENDROIT : A la polyvalente Kenogami, Commission scolaire régionale Lapointe (région Saguenay-Lac St-Jean).

DESCRIPTION SOMMAIRE : Cette innovation représente une expérience vécue pendant le cours d'initiation à la vie économique. Les étudiants participent, en tant qu'actionnaires des "jeunes entreprises intégrées", aux opérations régulières d'une compagnie qui produit et vend des biens et des services. Tous les problèmes rencontrés sont repris dans le cadre du cours d'initiation à la vie économique pour fins d'analyse et d'apprentissage.

DUREE DE L'ACTIVITE : De septembre à mai. Une période sur cinq par semaine était réservée aux réunions des "entrepreneurs".

CLIENTELE : Sur le territoire de la C.S.R. Lapointe, cette innovation touchait à quatre groupes de 30-35 étudiants. Cette expérience était obligatoire pour tous ces étudiants et une partie des notes du quatrième ordo était distribuée selon un certain pourcentage et, aussi, selon des critères choisis par les entrepreneurs.

RESPONSABLE : M. Raynold Bélanger, professeur, polyvalente de Kenogami.

PROJET DYN-AU-SO-RE

ENDROIT : A la polyvalente de St-Félicien, C.S.R. Louis-Hémon, Roberval (région Saguenay-Lac St-Jean)

DESCRIPTION SOMMAIRE : Dans le but de permettre à l'élève de développer sa sociabilité, de faire preuve de responsabilité, de mettre en application son dynamisme pour,enfin,parvenir à un libre apprentissage de son autonomie à l'école, nous avons mis en place un environnement favorable et invitant à l'initiative personnelle.

L'élève,au cours de 6 périodes par cycle-horaire de 7 jours, est tout à fait libre de s'adonner aux activités éducatives de son choix: activités étudiantes culturelles, socio-culturelles ou sportives; récupération dans toutes les matières scolaires: projets d'activités ayant un impact sur l'environnement de l'école; aussi la possibilité de faire du travail personnel ou en groupe à la bibliothèque ou dans un média-centre et accès,en tout,temps à la salle de documentation pour obtenir de l'information scolaire.

DUREE DE L'ACTIVITE : Février à juin

CLIENTELE : Secondaire V régulier

RESPONSABLE : Jean-Marc Hébert

INFORMATION : Jean-Marc Hébert
Polyvalente St-Félicien
St-Félicien
Tél.: 679-2652

PUBLICATION : Projet Dyn-au-so-re

Thème 17: Activités éducatives intégrées

FORMATION DES MEMBRES DES CONSEILS DE CLASSE A L'ANIMATION ET A LA CO-GESTION DES ACTIVITES ETUDIANTES

Par: Micheline Roy-Bournival

1. PRESENTATION

Cette initiative novatrice se situe à l'Institut Keranna (2005, Bl. du Rochon, Trois-Rivières), école privée offrant le programme de secondaire I à V, et dont la clientèle, exclusivement féminine, compte plus de six cents élèves. Le projet est placé sous la responsabilité de Micheline Roy-Bournival, directrice de vie étudiante.

Il vise essentiellement à former les membres de chaque conseil de classe du Sec. I à V afin de les rendre capables de prendre en charge et d'aider les autres étudiantes à prendre en charge leur vie à l'école. Cette formation se réalise surtout par des camps, des journées d'études, des réunions et par la réalisation participative des activités étudiantes intégrées à l'horaire, intra-murales et para-scolaires. Elle concerne directement trois étudiantes de chacune des 20 classes de l'école, étudiantes membres du Conseil de classe (présidente, vice-présidente, secrétaire).

En termes de temps, les activités concernées peuvent s'estimer comme suit, sur l'ensemble de l'année: environ 75 heures pour camps de formation, environ 15 heures en journées d'étude, une douzaine d'heures en réunions et, en moyenne, une heure de consultation informelle par membre.

Documents de travail: sont disponibles les documents contenant la programmation des camps de formation et la programmation des journées d'études professeurs et étudiantes et des grilles de travail.

2. LES COMPOSANTES DU PROJET

2.1 ORGANISATION

Sous la responsabilité de M. Roy-Bournival, l'élaboration de la programmation implique l'ensemble des titulaires de classe. De plus, deux professionnels non-enseignants et trois enseignants s'impliquent dans l'organisation et la réalisation du projet.

2.2 PROBLEMES OU LACUNES PERÇUS AU DEPART

- L'enseignement était trop coupé des individus et de la vie quotidienne.
- Les étudiantes ne semblaient pas heureuses.
- Les étudiantes manifestaient leur manque de communication et de participation.
- Il n'y avait pas d'organisation structurée des activités étudiantes.
- Les étudiantes n'étaient pas formées à la prise en charge de leurs responsabilités d'animation et de co-gestion.

2.3 BESOINS EDUCATIFS AUXQUELS L'INNOVATION VISE A REPONDRE

Plusieurs étudiantes désiraient:

1) avoir et organiser des activités
2) se réaliser et innover
3) participer aux décisions avant qu'elles ne soient prises
4) alléger le règlement de l'école
5) faire l'apprentissage de l'animation et de la gestion
6) actualiser leurs idées

2.4 OBJECTIFS POURSUIVIS

A) Objectifs généraux:

- Que les activités de l'école deviennent la responsabilité des étudiantes.

- Rendre les membres du conseil de chaque classe capables de réaliser, en co-gestion avec les étudiantes de leur classe respective et les autres membres des conseils de classe, les activités étudiantes.

  - dans chaque classe

  - par niveau

  - dans l'école

B) Objectifs spécifiques:

1o Rendre les membres de chaque conseil de classe, dans leur classe respective, capables

- de sensibiliser (animer) toutes les étudiantes à leur prise en charge de leurs activités étudiantes pendant l'année en cours;

- de planifier avec les étudiantes les activités étudiantes pendant l'année;

- de réaliser avec les étudiantes les activités étudiantes pendant l'année;

- d'évaluer avec les étudiantes les activités étudiantes pendant l'année.

2o Rendre les membres de chaque conseil de classe capables, par niveau, (Ex.: toutes les classes Sec. IV) et à tous LES NIVEAUX (Ex.: Sec. I, II, III, IV et V)

- de planifier avec les autres membres du conseil de classe les activités étudiantes pendant l'année;

- de réaliser avec les autres membres du conseil de classe les activités étudiantes pendant l'année;

- d'évaluer avec les autres membres du conseil de classe les activités étudiantes pendant l'année.

C) Principes éducatifs dont s'inspire l'innovation:

- Il est nécessaire d'animer les étudiantes et de se comporter avec elles comme n'en sachant pas plus qu'elles au début, pour qu'après, progressivement, elles puissent se prendre en charge.

- L'école est un milieu d'apprentissage à la vie pour chacun, autant au niveau biologique, socio-affectif, qu'intellectuel.

- Chacun a droit d'actualiser au maximum son potentiel, compte-tenu de ce qu'il est.

- Plus je fais confiance à quelqu'un, plus il avance dans son cheminement.

- Il y a beaucoup de satisfaction à réaliser un travail au service des autres.

- Plus une étudiante est instrumentée dans l'ordre de ses besoins, plus elle peut aider les autres.

- Des étudiantes qui aiment venir à l'école, c'est bon signe.

- C'est possible d'être heureux dans l'école.

- L'étudiante qui participe aux décisions et à l'organisation, fait l'apprentissage de sa responsabilité individuelle et sociale.

- L'école devrait être un lieu d'épanouissement dynamique et non un lieu stable.

- L'école doit rendre nos étudiantes novatrices dans tous les domaines.

- C'est rentable d'investir dans cette forme d'éducation.

La préoccupation dominante derrière cette initiative demeure la volonté de partir des problèmes et des besoins des étudiantes. Un besoin prioritaire pour elles est de se rendre capables de découvrir et d'expérimenter à l'école, pour maintenant et plus tard, leur potentiel humain.

2.5 MOYENS MIS EN OEUVRE

1 - Informer les éventuelles candidates aux conseils de classe, des activités de formation auxquelles elles auront à participer ainsi que des tâches qu'elles auront à remplir.

2 - Election des candidates au conseil de classe par les membres de chaque classe au début de l'année.

3 - A) CAMP

Tenue d'un premier camp au mois d'octobre pour les présidentes en vue de convenir de leur tâche d'animation et de co-gestion.

Durée: vendredi matin à 9:00 au dimanche 4:00, pour préparer le plan d'activités du premier trimestre octobre à janvier.

4 - Tenue d'un deuxième camp de formation pour les présidentes,(fin de janvier).

- identification au préalable, par les professeurs, des éléments satisfaisants, insatisfaisants et souhaités par rapport au fonctionnement des présidentes de classe;

- identification, au préalable, des attentes des présidentes par rapport à ce qu'elles veulent vivre dans le camp;

- évaluation (premier semestre) et poursuite de l'apprentissage des présidentes à l'animation et à la co-gestion des activités étudiantes;

- planification pour le reste de l'année.

5 - Tenue d'un troisième camp de formation pour les présidentes (fin de mai).

- auto-évaluation de chaque présidente par rapport aux résultats atteints (activités) et à leur fonctionnement individuel au sein de leur conseil.

6 - B) JOURNEES D'ETUDES

Première journée d'études pour les membres de chaque conseil: présidente, vice-présidente et secrétaire avec le titulaire de chaque classe.

- Toutes les journées d'études se déroulent durant un congé pour les étudiantes.

Contenu: les rendre capables de planifier, réaliser et évaluer les activités.

Identifier et convenir du rôle du conseil de classe.

Fonctionnement: rendre les trois membres du conseil de chaque classe capables de travailler ensemble.

7 - Deuxième journée d'études:

- avec les titulaires, les membres de chaque conseil de classe évaluent leur vécu depuis septembre, tant dans leurs rôles que dans leurs réalisations;

- planification pour la période allant de janvier à mai;

8 - Troisième journée d'études:

auto-évaluation de chaque membre du conseil par rapport:

- à leurs rôles individuels;

- à leur fonctionnement ensemble en tant que conseil;

- aux résultats atteints.

9 - C) REUNION

Réunions bi-mensuelles des présidentes avec l'innovateur pour les aider à poursuivre leurs objectifs d'apprentissage et de réalisation.

10 - D) RENCONTRE INDIVIDUELLE

Rencontre individuelle avec chaque présidente pour avoir un contact plus personnel concernant son cheminement.

2.6 ELEMENTS D'EVALUATION

A l'aide de rencontres et d'un questionnaire, on a procédé à une vérification individuelle et en groupe:

a) Du degré de satisfaction des membres des conseils de classe par rapport à la participation et aux intérêts des étudiantes (sensibilisation) et (animation).

b) Des planifications et des projets écrits et réalisés.

c) Des stratégies et modes d'organisation utilisés.

d) Des activités réalisées, du nombre de participantes, du degré de satisfaction des membres des conseils de classe et des autres étudiantes participantes.

e) De la validité des instruments et autres moyens d'évaluation.

2.7 ACTIVITES REALISEES EN 75-76

ACTIVITES DE CLASSE:

- Souper de classe
- Café terrasse
- Coursethon
- Disco-Fleur
- Marathon
- Défilé de mode
- Film en trois périodes durant l'heure du midi (long métrage)
- Dansethon

- Soirée récréative
- Bercethon
- Tirage Loto-école
- Bingo de l'amitié
- Encan
- Partie de quilles
- Souper au restaurant
- Souper & Soirée Ki-B-Eb
- Tricothon
- Tireuse de cartes
- Bal masqué
- Cueillette de bouteilles
- Cabane à sucre
- Patinthon
- Course de tricycles
- Projet mime
- Vente d'artisanat fait par les élèves de la classe
- Diseuse de bonne aventure dans une boule de cristal
- Fête du titulaire avec soirée récréative
- Souper causerie, personnes ressources invitées
- Camp de classe une fin de semaine
- Vente et tirage dans l'école; suçons et lapins

ACTIVITES DU NIVEAU:

- Défilé de mode I et V
- Souper III
- Dansethon I - II et III
- Théâtre des marionnettes II
- Visite culturelle I et II
- Veillée Kérannienne III
- Discothèque I et IV
- Expression corporelle III
- Ballet Jazz I et II
- Voyage à Montréal II
- Ballon-balai III-IV-V
- Ballon-volant III-IV-V
- Echange de cadeaux I à V
- Voyage I - III et IV
- Soirée des finissantes V
- Semaine culturelle, Sec. IV; chaque classe a composé une pièce de théâtre que les étudiantes ont ensuite présentée à tout le personnel et à toutes les étudiantes de l'école.

ACTIVITES DE TOUTE L'ECOLE:

- Chorale I-II-III-IV et V
- Discothèque
- Spectacle
- Long métrage
- Camp des présidentes
- Marche des 500 étudiantes
- Souper de la faim
- Elections
- Démonstration de Gymnastique
- Journée sportive: Tous les niveaux étaient impliqués, pour motiver les élèves; tous les sports étaient pratiqués par les professeurs contre les étudiantes.
- Journée de fraternité par niveau: septembre 75
  janvier 76
- Journée d'études conseils de classe I à V
- Réunion hebdomadaire des présidentes I à V
- Dîner et goûter: toute l'école avec les professeurs, pour la fin de l'année.

3. LE CHEMINEMENT DU PROJET COMME PROCESSUS D'INNOVATION

3.1 HISTORIQUE: ETAPES VECUES

- Cette innovation est implantée dans cette école depuis 2 ans.

En 1976-77, on constate:

- une plus grande prise en charge des activités étudiantes, par les étudiantes;

- un meilleur climat de confiance individuelle et collective des étudiantes, des professeurs et de la direction;

- plus de solidarité, d'efficacité et de satisfaction des membres des conseils de classe;

- une vision plus claire de la part des membres des conseils de classe, à savoir: ce qu'elles veulent faire et comment le faire.

La préparation lointaine du projet se situe en 1971-1972, en partant de mon expérience comme formateur auprès des étudiantes des Sec. I - II et III (de l'école Sacré-Coeur de Gracefield, C.S.R. Henri Bourassa), intéressés à devenir moniteurs (trices) de loisirs dans leur milieu respectif scolaire et extra-scolaire.

En 1974-75, la conception s'est faite au moment de mon arrivée dans cette présente école, comme directrice de vie étudiante

1o où j'ai senti l'incapacité des étudiantes à occuper par elles-mêmes leurs moments libres;

2o où j'ai constaté le nombre grandissant d'élèves et un nombre limité de responsables pour les supporter.

En 1975-76, suivant l'acceptation du projet par la Direction, on a implanté un conseil dans chaque classe. En juin 1975, le projet avait été évalué avec les éducateurs intéressés de l'institution. Il le fut de nouveau en juin 1976, avec les titulaires de chaque classe.

3.2 RESSOURCES HUMAINES

Internes: les titulaires
les P.N.E., en partant des attentes depuis sept. 75

extérieures: M. Maurice Powers, consultant de la Direction régionale du M.E.Q. à Trois-Rivières en ce qui a trait à l'analyse de cette innovation. (mars, avril et mai 77)

Des documents écrits, utilisés dans les cours universitaires du baccalauréat en récréologie à l'université du Québec à Trois-Rivières, ont servi de ressources documentaires utiles, de même que "Des Ecoles sans Déchets", par William Glasser, éd. Fleurus, paris, 1973.

3.3 RESSOURCES FINANCIERES ET TECHNIQUES

Le projet s'autofinance en partant des activités étudiantes en, plus d'un budget régulier.

Les camps et journées d'études sont offerts gratuitement aux membres des conseils de classe.

Les principales ressources techniques employées: soit pour des camps:

Tavibois, St-Thimothée, Cté Hérouxville.
Val Heureux, St-Paulin, Cté Maskinongé
Des Ursulines, St-Louis de France, Cté St-Maurice.
Des Soeurs de la Charité d'Ottawa, St-Etienne, Cté Maskinongé.

soit pour des journées d'études, tenues généralement dans les mêmes locaux:

- audio-visuel: diaporama, acétate, film
- imprimerie

- travaux pratiques (pancartes, publicité), chaque membre du conseil de classe a la documentation en main pour vivre ces journées de formation.

3.4 ROLES, ATTITUDES ET RELATIONS INTERPERSONNELLES

On peut caractériser comme suit les rôles assumés par diverses personnes ou divers groupes par rapport à cette innovation.

Les membres des conseils de classe: participation progressive à l'organisation des activités de leur formation en animation et en co-gestion.

L'ensemble des élèves: faire connaître leurs besoins par rapport au genre d'animation et de gestion qu'elles désirent.

Professeurs et professionnels non-enseignants: participation progressive à l'organisation des activités pour faire connaître leurs besoins par rapport au genre d'animation et de gestion qu'ils aimeraient voir vivre dans leur classe.

La responsabilité de cette innovation entre dans le rôle de la directrice de la vie étudiante; la directrice générale a celui d'autoriser l'innovation.

Rôle des parents: autoriser leur fille à s'intégrer dans ce processus de formation; participer occasionnellement à l'organisation matérielle des camps (transport et cuisine).

Les attitudes des mêmes personnes face à l'innovation vont dans le sens suivant:

Les membres des conseils de classe: elles manifestent une grande motivation par une participation à 100% au processus de leur formation.

Les membres de la classe: elles manifestent une grande motivation de se sentir participantes et recevantes de ce genre de formation.

Les professeurs et professionnels non-enseignants: un grand nombre d'entre eux se disent motivés pour l'innovation. Un petit nombre dispose de peu de temps pour cette innovation.

La responsable immédiate de l'innovation: très motivéepar la situation actuelle et à la recherche constante d'une amélioration. La directrice de l'Institut, pour sa part, désire que cette innovation se poursuive.

Les parents témoignent leur satisfaction devant l'augmentation du degré de responsabilité et d'initiative des élèves, même à la maison et dans leur environnement extra-familial. C'est la formation à laquelle ils aspirent pour leur fille.

Les relations interpersonnelles vécues en fonction de l'innovation placent la responsable de l'innovation, vis-à-vis des membres de conseil de classe, en constante relation de support à leur cheminement relativement à leur formation, à l'animation et à la co-gestion des activités étudiantes. Par rapport aux enseignants et aux professionnels non-enseignants, il s'agit en premier lieu d'une courte rencontre d'information auprès de l'ensemble, puis de rencontres sur l'organisation de l'innovation avec un certain nombre d'entre eux.

Cette initiative a comme résultat direct d'augmenter la communication entre les membres des conseils de classe, les enseignants et les professionnels non-enseignants d'une part, de même qu'entre eux et les parents d'autre part.

Avec le consultant de la Direction générale du M.E.Q. de Trois-Rivières ayant participé à l'analyse de l'innovation, les relations sont: soutien constant et confiance.

3.5 EVALUATION GLOBALE

Du point de vue des résultats atteints:

- 60 personnes sont formées à l'animation et à la co-gestion des activités étudiantes.

- 60% des 60 membres des conseils de classe sont capables, selon leur degré de responsabilité, d'animer leur classe et de co-gérer avec toutes les autres étudiantes (avril 77).

- 95% des activités étudiantes relèvent de la responsabilité des étudiantes.

Par ailleurs, les moyens qui ont été utilisés pour atteindre les objectifs suivis sont satisfaisants. Ceci nécessite de la responsable une participation totale à toutes ces situations de formation.

Du point de vue soutien souhaitable pour le projet, il faudrait:

- Avoir un animateur de vie étudiante à plein temps.

- Que la politique de l'école puisse permettre à la responsable de rencontrer assez fréquemment les membres des conseils de classe durant le temps des classes.

- Pouvoir échanger avec des responsables dans d'autres écoles qui vivent ou veulent vivre une expérience similaire.

- Que tous les professeurs de l'école participent à l'innovation.

- Que l'institution privée qu'est Keranna reçoive le même soutien en ce qui concerne la vie étudiante (documents, sommets, opérations, etc) que les écoles publiques.

- Que le stage de formation offert par le ministère de l'Education aux principaux, aux cadres, aux professionnels non enseignants des commissions scolaires, soit aussi offert à leurs homologues des institutions privées.

- Qu'un soutien annuel pour l'analyse de l'innovation puisse être fourni par la Direction générale du M.L.Q. de Trois-Rivières.

Du point de vue des difficultés rencontrées, on peut mentionner

- Le manque de disponibilité d'un petit nombre de professeurs.

- Le manque de temps de la responsable qui ne permet pas toujours de clarifier, pour tous les éducateurs, le contenu de l'innovation et de motiver tous les autres éducateurs de la maison à y participer.

- La politique de l'école qui ne facilite pas, durant le temps des classes, la rencontre des membres des conseils de classe.

- Le manque de personnel pour donner plus d'assistance aux membres des conseils de classe.

- L'absence de consensus de la part des éducateurs de la maison sur la valeur éducative de cette innovation.

3.6 QUELQUES COMMENTAIRES DES ETUDIANTES

Un échantillonnage de présidentes, de vice-présidentes et de secrétaires (au total 8) de Sec. I à Sec. V a été fait par le consultant afin d'obtenir une rétro-information de leur part relativement à leur vécu dans le cadre de cette innovation.

Ce qui se dégage unanimement, c'est un sentiment de grande satisfaction par rapport

1) à ce genre de formation.

2) à la capacité des élèves de participer à la prise en charge de leur vie à l'école.

3.7 COMMENTAIRES DE L'INNOVATEUR

- Les effets atteints ont été une plus grande participation des élèves à la vie de l'école et une plus grande motivation des enseignants et professionnels non-enseignants en ce qui concerne cette participation.
- l'école plus humaine.

- Les étudiantes et les professeurs se font davantage confiance mutuellement.

- Ce qui se manifeste surtout, c'est une plus grande capacité des étudiantes à prendre en charge leurs activités étudiantes à l'école.

- Les objectifs d'analyse que je m'étais donnés, étaient:

  1) l'innovation est plus claire pour moi

  2) l'innovation est plus claire pour les autres

  Mon expérience est maintenant suffisante pour dire: objectifs atteints.

ATELIERS DU VENDREDI

Par: Gisèle Maheux-Labbé

1. PRESENTATION

Ce projet se situe à l'école Ste-Bernadette de Rouyn, de la commission scolaire Rouyn-Noranda (région Abitibi-Témiscamingue).

A partir des intérêts individuels, les enfants choisissent un atelier de travail où ils ont à réaliser un programme spécifique. Les ateliers offerts sont les suivants: macramé, couture, tricot, crochet, menuiserie, audio-visuel, yoga, jeux éducatifs, théâtre spontané, théâtre de création.

Les professeurs, des parents et des professionnels non-enseignants sont répondants et collaborateurs à l'intérieur des ateliers.

Le projet vise des objectifs de développement personnel et social pour l'enfant et veut concrétiser l'idée "milieu de vie" pour l'institution.

En 76-77, l'activité en question couvrait deux périodes de quarante-cinq minutes par semaine, du début de décembre au milieu de mars, et rejoignait cent trente-sept enfants de sept à dix ans. Les enfants de six ans ont vécu des activités similaires dans leur classe avec leur professeur.

Les initiateurs du projet sont Mme Suzanne Fournier, principale, en collaboration avec les professeurs: Colette Robitaille, Diane Langevin, Jeanne Desabrais, Monique Chouinard, Colombe St-Pierre, Antoinette St-Louis, Françoise Bellehumeur. Les professeurs des groupes de six ans, Georgette Héroux, Lucette Matteau et Lucette Massé, participent à la planification et à l'évaluation du projet.

Publications: 1o Les documents de planification et d'évaluation.
2o Article: "Un projet enrichissant" dans "Le Porte-Parole", revue de l'association des commissions scolaires de la région, Vol. 1, no 3, juin 1977.

2. LES COMPOSANTES DU PROJET

2.1 ORGANISATION ADMINISTRATIVE

La responsabilité du projet est assumée par le principal de l'école, en collaboration très étroite avec l'ensemble des enseignants. Des professionnels (six) de la Commission et des parents (quatre) sont également responsables de la réalisation des activités du projet. A ces personnes responsables se joignent vingt-six parents collaborateurs à la réalisation des activités.

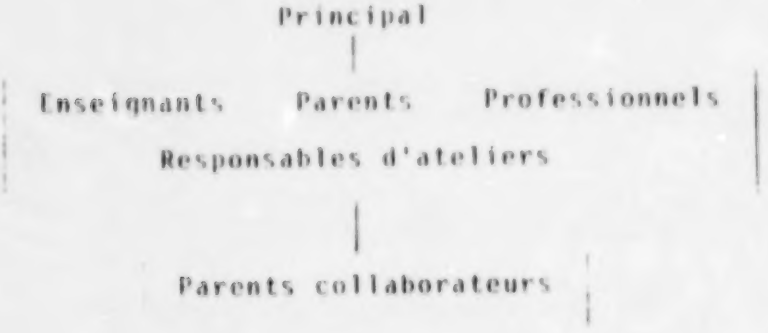

2.2 PROBLEMES OU LACUNES CONSTATES AU DEPART

On constate que l'enseignement "régulier" des disciplines scolaires ne développe pas suffisamment les habiletés diverses des enfants et, d'autre part, qu'il ne leur permet pas de faire des choix et de les assumer.

2.3 BESOINS EDUCATIFS VISES

Les besoins auxquels l'innovation désire répondre sont donc le développement d'habiletés diverses au plan moteur, intellectuel, social et affectif ainsi que de l'expression et de la communication.

Plus particulièrement, le projet veut permettre à l'enfant de développer sa capacité de faire des choix personnels et de s'auto-discipliner, sa compétence dans les relations avec les pairs et avec l'adulte, sa faculté d'organisation des loisirs.

2.4 OBJECTIFS

L'objectif général poursuivi est de faire de l'école un milieu de vie.

Cet objectif se spécifie comme suit:

- développer chez l'enfant des habiletés diverses;
- habiliter l'enfant à travailler en équipe;
- créer un lien plus intime entre les étudiants de l'école;
- permettre à l'enfant de vivre des activités avec des animateurs autres que son titulaire de classe;
- donner à l'enfant la possibilité de faire un choix (libre et conscient) d'une activité à son goût;
- promouvoir une activité de loisir qui pourrait être prolongée par la suite;
- permettre à l'enfant d'utiliser, dans un cadre inhabituel, des connaissances déjà acquises;
- diversifier les situations d'apprentissage;
- aider à faire de notre école un milieu de vie.

Les croyances sous-tendant ces objectifs s'expriment comme suit:

- le respect des habiletés individuelles de l'enfant;
- la croyance en la capacité de l'enfant de faire des apprentissages et en son autonomie;
- l'importance que l'école soit un milieu de vie ayant un lien avec la famille.

2.5 PREOCCUPATIONS DOMINANTES

Les préoccupations des innovateurs et,plus particulièrement du responsable du projet, s'expriment globalement d'abord et se spécifient ensuite par rapport aux divers intervenants.

Globalement, le responsable est préoccupé de démontrer:

- la valeur d'activités nouvelles, la nécessité de délaisser la routine quotidienne;

- la nécessité de situer nettement les activité nouvelles en fonction de l'atteinte d'objectifs clairement définis (éviter le "laisser faire");

- la possibilité d'accès à des ressources extérieures à l'école (parents, professionnels)dans le cadre d'un projet planifié;

- que la venue des parents à l'école pour assister aux réunions ou recevoir les bulletins n'est pas suffisante pour parler d'intégration.

Concernant les parents particulièrement, on désire une intégration à des activité continues à l'intérieur de l'école, stimuler le goût de s'informer davantage et améliorer la qualité des relations enseignants-parents afin de "démystifier l'école". On souhaite également une prise de conscience des possibilités diverses de l'enfant.

Les préoccupations touchant les enseignants sont de :

- permettre une expérience de renouvellement qui soit heureuse et satisfaisante;

- découvrir comment les contenus de programmes peuvent passer à travers des activités de vie.

Par rapport aux professionnels non-enseignants, le responsable est préoccupé par une intégration réelle de leur part à la vie de l'école, leur permettant ainsi de côtoyer les groupes d'enfants pour lesquels ils interviennent auprès des professeurs.

2.6 MOYEN MIS EN OEUVRE

Afin de réaliser les objectifs du projet et des personnes impliquées, les atelier suivants sont organisés: couture, macramé, crochet, tricot, menuiserie, jeux éducatifs, audio-visuel, yoga, théâtre spontané, théâtre de création.

Les répondants d'ateliers et les collaborateurs sont les enseignants, des parents et des professionnels non-enseignants.

Dans chaque atelier, un programme précis oriente les activités tout en permettant l'originalité des réalisations.

L'enfant, quelque soit son âge, choisit l'atelier qui lui plaît et prend la responsabilité de sa production qu'il doit d'abord terminer afin de pouvoir effectuer un deuxième choix d'atelier.

Dans les cas (rares), où l'enfant effectue un mauvais choix, on étudie la situation et on suggère une orientation plus adéquate.

Une préoccupation constante des répondants d'atelier est l'épanouissement des relations interpersonnelles qui deviennent objet d'observation et cible d'intervention.

A la fin du projet, une exposition des réalisations des enfants est organisée en collaboration avec le comité d'école. Cette exposition est présentée avec le souci de mettre harmonieusement en évidence et les réalisations de chaque enfant et l'objectif général du projet.

2.7 MODE DE CONTROLE ET D'EVALUATION DU TRAVAIL DES ELEVES:

Le mode de contrôle utilisé dans les ateliers est l'observation continue des enfants par rapport au choix effectué, à la façon d'assumer ce choix, aux relations interpersonnelles dans le groupe.

Dans les ateliers où la réalisation est un objet tangible, l'observation portera aussi sur les habiletés manuelles; dans les autres ateliers on s'arrêtera plus spécifiquement à la participation.

Quant à l'évaluation, elle se fait lors des rencontres périodiques des répondants par des mises en commun.

Cependant, les données recueillies dans ce cadre ne servent pas pour fin de promotion proprement dite.

2.8 EVALUATION DE L'INNOVATION - MOYENS ET MECANISMES:

Le mécanisme d'évaluation est l'assemblée des répondants. L'évaluation est continue et basée sur les informations apportées par les répondants.

Pour finaliser l'évaluation et aborder la planification 77-78, l'assemblée des répondants vérifient l'atteinte de chaque objectif. De plus, on recueille les perceptions des enfants à l'aide d'un questionnaire. Finalement, lors de l'exposition, on recueille les commentaires de l'ensemble des parents.

Les résultats de l'évaluation indiquent que les objectifs fixés ont été atteints de façon largement satisfaisante ; toutefois, il demeure que la majorité des objectifs fixés sont toujours actuels. On exprime une réserve face à l'objectif "donner à l'enfant la possibilité de faire un choix (libre et conscient) d'une

activité à son goût" qui n'a pu être atteint totalement, lors de la deuxième phase, à cause de contraintes organisationnelles.

La motivation des élèves s'est maintenue tout au long du projet et, dans certains cas, a débordé au niveau de l'enseignement régulier.

La satisfaction des parents est unanime. Le responsable observe une "présence gratuite" des parents à l'école depuis la clôture des activités du projet.

Du côté de l'équipe-école, on considère que le projet est une première étape vers la réalisation "d'une école milieu de vie".

2.9 INSERTION DANS LE CONTEXTE EDUCATIF:

Les objectifs du projet et les préoccupations décrits plus haut mettent assez bien en évidence cet aspect. Le projet répond plus ou moins aux objectifs de l'enseignement régulier", davantage axé sur l'acquisition de connaissances.

En termes d'exigences de travail pour l'équipe-école, on observe une augmentation au cours des étapes de planification et d'évaluation, tandis que la réalisation proprement dite du projet s'inscrit dans l'horaire régulier.

L'encadrement des élèves, pour sa part, se différencie par le fait que les groupes sont hétérogènes au point de vue âge. Le répondant d'atelier en a la responsabilité et réfère directement au principal qui se charge d'établir les communications nécessaires.

La forme et les objets de participation des parents sont des éléments relativement nouveaux en regard des modalités habituelles. L'élément retenant l'attention particulièrement, est le fait que parents (16% dans l'ensemble) et enseignants remplissent les mêmes fonctions, jouent le même rôle face à l'enfant à un moment donné dans l'école.

3. DEVELOPPEMENT DU PROJET COMME PROCESSUS D'INNOVATION

3.1 HISTORIQUE: ETAPES VECUES

Le projet est vécu du 16 novembre 76 au 15 avril 77. Les activités proprement dites sont réalisées en deux phases: une première phase en décembre et une relance de janvier à mars. Actuellement, le projet 76-77 est considéré comme terminé et le responsable envisage une reprise à l'automne.

La conception du projet s'est effectuée entre le 22 octobre et le début de décembre. Le déclencheur en a été le quatrième congrès des enseignants de l'élémentaire tenu à Val d'Or.

Cette étape se partage en deux phases, une première de réflexion et une deuxième de planification proprement dite.

La réalisation des activités débute le 3 décembre et est prévue pour trois semaines, après quoi il y a évaluation. Cette évaluation genère une relance des activités qui reprendront à la fin janvier pour se continuer jusqu'au 25 mars.

L'évaluation finale a lieu à la fin de mars et une exposition des travaux réalisés clôture le projet le 15 avril.

Lors de l'évaluation finale, on amorce la planification pour l'année 1977-1978.

3.2 RESSOURCES

Les ressources humaines se retrouvent à l'intérieur des cadres du projet.

Les ressources documentaires qui ont servi à l'innovation sont principalement issues du quatrième congrès de l'élémentaire: la conférence de monsieur Charles Caouette ainsi qu'un atelier vécu avec madame Jeannine Breault de Béarn.

Les ressources financières additionnelles proviennent du comité d'école et de commanditaires locaux pour le matériel de menuiserie.

Les ressources techniques sont les locaux de classes plus deux locaux à l'extérieur de l'école pour la réalisation des activités. Les ressources techniques audio-visuelles sont utilisées pour la présentation aux parents des réalisations de cet atelier. La salle de l'école a servi à l'exposition des travaux et l'auditorium de la polyvalente de Rouyn a été utilisé pour la présentation de la production.

3.3 METHODOLOGIE ET STRATEGIES

Etape de conception du projet:

Lors de la première phase de conception du projet, il y a audition de la conférence de monsieur Charles Caouette par l'équipe - école et communication des réactions après une période de réflexion de quelques jours. On décide alors d'initier un projet de changement et une communication est adressée aux parents en vue de les informer et de leur demander appui.

Etape de réalisation

L'opération "choix d'atelier" a été organisée de façon à ce que le choix de l'enfant soit vraiment personnel, c'est-à-dire qu'il ne subisse pas l'influence de sa famille. A la suite de ce choix, la responsabilité des ateliers est organisée de telle sorte que l'enfant se retrouve avec d'autres adultes que ses parents.

Lorsque le comité d'école décide, en collaboration avec les responsables, de tenir une exposition des travaux réalisés, on évite de communiquer aux enfants cette décision afin de rester fidèle aux objectifs de développement poursuivis.

Finalement, l'exposition s'est avérée une excellente stratégie (non prévue) pour consolider la relation entre l'école et les parents.

3.4 ROLES, ATTITUDES ET RELATIONS INTERPERSONNELLES:

Elève:

Le rôle de l'élève consiste à: choisir un atelier et réaliser l'objectif spécifique de cet atelier.

Répondant d'atelier:

Le répondant d'atelier, professeur, parent ou professionnel non-enseignant, est responsable de la réalisation des objectifs de l'atelier et du fonctionnement de celui-ci; il doit remplir les tâches d'observation et d'intervention vis-à-vis des enfants au plan des relations interpersonnelles; il doit aussi participer aux rencontres de planification et d'évaluation.

Parent collaborateur:

Le parent collaborateur a un rôle d'aide au niveau de l'atelier.

Principal:

Le principal est responsable de la gestion du projet.

Hiérarchie administrative:

Le projet fut soumis et approuvé par les autorités scolaires.

Les attitudes des agents impliqués se traduisent comme suit: en général, l'attitude des enfants se caractérise par l'émerveillement, la motivation et la participation à la tâche. Les répondants d'atelier se sentent concernés et très impliqués; ils ont à coeur la réussite

du projet. Il en est ainsi pour le principal au plan de la gestion. Les parents manifestent une attitude favorisante de même que la hiérarchie administrative qui encourage cette réalisation.

En ce qui concerne aux relations interpersonnelles, elles se caractérisent par l'harmonie et la collaboration. On observe une relation de confiance entre les parents et l'école.

3.5 EVALUATION GLOBALE

Le mécanisme et le mode d'évaluation ont été appliqués davantage au contenu de l'innovation qu'à son processus. On a tout de même souligné que la période de planification a été trop courte, non pas qu'elle fut nécessairement moins valable, mais parce qu'elle a exigé une augmentation sensible des heures de travail à ce moment.

Globalement, le moyen mis en oeuvre pour atteindre les objectifs fixés s'est avéré pertinent. Toutefois, la nature même des préoccupations et des objectifs est telle qu'ils sont toujours à poursuivre puisqu'ils s'inscrivent dans un processus évolutif intégrant tous les agents impliqués. On remarque qu'il demeure difficile de concilier les exigences perçues face aux contenus des programmes et la réalisation d'expériences nouvelles dans le contexte quotidien.

Relativement au processus même de l'innovation, l'évaluation suggère une amélioration de la phase planification, une plus grande systématisation de la démarche et une instrumentation améliorée pour le contrôle et l'évaluation.

On observe qu'il serait utile de disposer d'un document audio-visuel de l'expérience vécue dans le cadre de l'information aux parents. Ce besoin est renforcé par le fait qu'un mouvement de clientèle s'effectue annuellement à cause du manque de places-élèves dans

l'école en regard de la population de quartier.

En termes de soutien, les besoins sont donc de l'ordre des moyens d'enseignement ainsi que de la mesure et l'évaluation.

Un autre besoin émane des difficultés rencontrées lorsqu'il s'agit de combler l'absence de professeurs répondants d'atelier lorsque le cas se présente. Ceci devra être prévu lors de la planification du projet en 77-78.

Les contraintes subies en cours de projet sont d'ordre financier; le fait de ne pas disposer de budget pour l'activité a rendu la situation pénible au niveau des ateliers de macramé et de menuiserie. Le projet fut donc réalisé avec les matériaux disponibles; cette contrainte est amoindrie par le fait que le projet n'est pas centré sur la qualité technique de la production.

Les contraintes prévues pour l'an prochain (manque de locaux, de budget de transport, modification du régime pédagogique) rendront la reprise du projet beaucoup plus difficile.

3.6 COMMENTAIRES DE L'INNOVATEUR

Le projet a exigé beaucoup d'investissement de la part du responsable qui est principal de l'école. Seul gestionnaire, la conciliation de l'accomplissement des tâches administratives, toujours croissantes, et des activités de développement pédagogique lui apparaît de plus en plus difficile.

Cependant, il demeure que cette réalisation a favorisé une meilleure connaissance des enfants, surtout de ceux qui ont des difficultés d'apprentissage, et a procuré à l'ensemble beaucoup de joie et de satisfaction.

Une autre observation concerne le développement du projet en cours de réalisation. Compte tenu que la première préoccupation du res-

ponsable et de son équipe concernait les enfants, le projet prévu se voulait beaucoup plus limité dans le temps et dans ses dimensions. L'évolution s'est toutefois effectuée graduellement et les éléments nouveaux se sont intégrés sans heurts.

Toutefois, il demeure très important de respecter l'évolution des personnes dans un projet de changement.

Il apparaît important, au responsable, que les agents d'éducation établissent une communication véritable et que leurs exigences et attentes respectives s'intègrent dans un projet-école.

Finalement, pour le principal, la valeur véritable du projet réalisé réside dans la satisfaction des enfants, dans la participation soutenue des parents, dans l'implication remarquable des professionnels non-enseignants et des professeurs, dans le désir de renouveau qu'il a suscité. Il croit que "l'école, milieu de vie", est un rêve possible.

3.7 UN POINT DE VUE DE L'ANALYSTE

L'analyste voit ses commantaires exprimés par l'innovateur. Toutefois, trois éléments attirent particulièrement son attention:

1o Le caractère dynamique du projet, c'est-à-dire l'utilisation de la rétro-information qui favorise une ouverture graduelle tout en respectant les agents impliqués à l'intérieur de l'école.

2o La participation des parents à des tâches éducatives dans le cadre d'un projet-école.

3o La collaboration de tous les agents, qu'ils soient de l'interne de l'école, des services de la commission, du milieu social dans un projet centré sur le développement de l'enfant.

INDEX THEMATIQUE

- Aires ouvertes: p. 36
- Anglais: pp. 227 à 231
- Animation pédagogique: pp. 56, 104, 131
- Classes de neige: pp. 71, 73, 198
- Communication: pp. 125, 126, 143, 202
- Difficultés d'adaptation ou d'apprentissage: pp. 37, 197 à 207
- Education chrétienne: pp. 74, 77, 289 à 293
- Ecole "Milieu de vie": pp. 9, 338
- Education économique: p. 320
- Education physique: pp. 76, 131, 243, 244
- Encadrement: pp. 87 à 90, 105
- Enseignement correctif: p. 200
- Enseignement par équipes: p. 174
- Enseignement professionnel: pp. 173 à 180, 205, 206
- Evaluation: pp. 9, 36, 37, 289
- Formation artistique: pp. 74, 263 à 267
- Formation sociale: pp. 316, 317, 319, 321, 322, 338
- Français: pp. 37, 74, 77, 142, 211 à 223
- Histoire locale: pp. 283, 284
- Individualisation de l'enseignement: pp. 35, 36, 37, 58
- Lecture: pp. 197, 215 à 223

- Mathématiques: pp. 37, 78, 285
- Milieux à faible densité de population: pp. 7, 9
- Musique: pp. 263, 264, 265, 266
- Organisation pédagogique: pp. 7, 9
- Parents: pp. 7, 9, 10, 125, 126, 127, 146, 149, 156 164, 201
- Participation: pp. 7, 9, 125, 126, 127, 316, 317, 322
- Petite enfance: pp. 141, 142, 149, 156, 164
- Plein-air: pp. 71, 75, 76, 131, 228, 245, 246
- Psychomotricité: pp. 241, 242, 245
- Sciences humaines: pp. 74, 77, 282, 283, 284
- Sciences naturelles: pp. 77, 279, 281, 318
- Sport: pp. 75, 76, 198, 243, 244, 246
- Théâtre: pp. 267, 338

Achevé d'imprimer à
Québec en janvier 1978, sur
les presses du service de la Reprographie
du Bureau de l'Éditeur officiel
du Québec.

L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC
SERVICE DE LA REPROGRAPHIE
Janvier 1978